
Rapport annuel

TRÉSOR PUBLIC

2013

Direction des Études

Service de la Programmation et du Suivi-Evaluation

© Octobre 2014

RAPPORT ANNUEL 2013

Sommaire

4	MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR
7	PROFIL DU TRÉSOR PUBLIC
17	CHIFFRES CLÉS
33	PERFORMANCE DU TRÉSOR PUBLIC
73	AUTRES RÉALISATIONS
85	PERSPECTIVES A MOYEN TERME
91	CONSOMMATION DE CRÉDIT 2013
99	OPÉRATIONS GLOBALES DU TRÉSOR (OGT)

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL du Trésor



Les résultats économiques et sociaux de la crise politique de 2009 ont persisté jusqu'en 2013. Certes, le taux de croissance a été de 2,4%, mais celui-ci reste faible par rapport à la croissance démographique de 2,8%. La gestion des finances publiques, notamment durant l'année 2013, a été de plus en plus sous pression.

L'année 2013 a été marquée par une grande difficulté particulièrement en matière de finances publiques. Les recettes fiscales, quoiqu'ayant connu une augmentation par rapport à 2012, de l'ordre de 11,8% pour les recettes douanières et de 5,3% pour les recettes fiscales, restent très loin des prévisions. Compte tenu de la faiblesse des recettes par rapport aux dépenses, creusant le déficit budgétaire, les autres avoirs du Trésor auprès de la BCM ont été mobilisés. En effet, le recours au BTA s'avérait difficile à cause de l'insuffisance de la souscription.

Nonobstant ce qui précède, le Trésor Public a déployé constamment les efforts nécessaires dans la poursuite de sa politique de transparence en matière de gestion des deniers publics et présente son quatrième rapport d'activités au titre de l'année 2013. Comme tous les précédents rapports, les performances techniques du Trésor Public ainsi que les autres réalisations au cours de l'année 2013 y sont présentées.

Par rapport à la réalisation de l'année 2012, la performance du Trésor Public a excessivement diminué en 2013 passant de 45,45% à 26,42% en raison notamment de plusieurs facteurs d'ordre financier (non déblocage des financements prévus dans la programmation initiale ou niveau du taux de régulation de l'exécution budgétaire) ou d'ordre organisationnel divers. Toutes missions confondues, 14 indicateurs ciblés sont atteints en 2013, soit 26,42%. Cependant, 67,92% des cibles Non atteints ont été réalisés à plus de 50%.

Des résultats significatifs ont marqué l'année 2013. En effet, le montant des recettes issues des reprêts a été 16 fois plus que le montant recouvré en 2012. De plus, le recouvrement des créances non fiscales issues des fonds de contrevaletur (FCV) a largement dépassé la prévision initiale enregistrant un taux de 152,09%. En outre, la minimisation des coûts de la dette intérieure a été concrétisée par la maîtrise du taux moyen pondéré global des BTA s'affichant à 6,41% contre une prévision de 9,50%. Le règlement des arriérés sur les dépenses à caractère transversal a été également réalisé à 100%. Le taux de prévalence des détournements de deniers publics au niveau du réseau comptable du Trésor Public s'est amélioré avec un niveau 0%. Pour ce qui est de la sécurisation des postes comptables, deux (02) nouvelles constructions (Andapa et Andilamena) et trois (03) réhabilitations (Mananjary, Ifanadiana, Andilamena) ont été effectuées. La politique de rapprochement du Trésor Public auprès des usagers a été matérialisée par la mise en place de la troisième Trésorerie Ministérielle au sein du Ministère de l'Agriculture.

Ces réalisations n'ont pu être effectives sans la solidarité et l'efficacité de certains collaborateurs :

- D'une part, nos partenaires techniques et financiers, à qui je voudrais adresser mes chaleureux remerciements. Je souhaite également leur confirmer la volonté du Trésor Public d'aller de l'avant dans l'exécution de ses missions comptable et financière.
- D'autre part, tout le personnel du Trésor Public, qui a fait de leur mieux dans l'atteinte des cinq (05) objectifs fixés malgré les contraintes d'exécution.

A tous, je dis bon courage !

Orlando ROBIMANANA
Directeur Général du Trésor

A teal graphic element consisting of a large, irregular shape that resembles a stylized 'V' or a folded ribbon. It is positioned in the upper half of the page, with its top edge following a wavy path. The shape is filled with a solid teal color and has a subtle drop shadow effect.

Profil

du Trésor Public

Ses Missions

GLOBALES

Placé au cœur des processus financiers publics, le Trésor Public assure trois (03) missions principales, et ce conformément au Décret n°2012-045 du 17 Janvier 2012.

MISSION COMPTABLE

1

- Elaborer et mettre en place la réglementation en matière de comptabilité publique ;
- Assurer la gestion financière et comptable de l'État, des collectivités et des Établissements Publics.

MISSION FINANCIÈRE

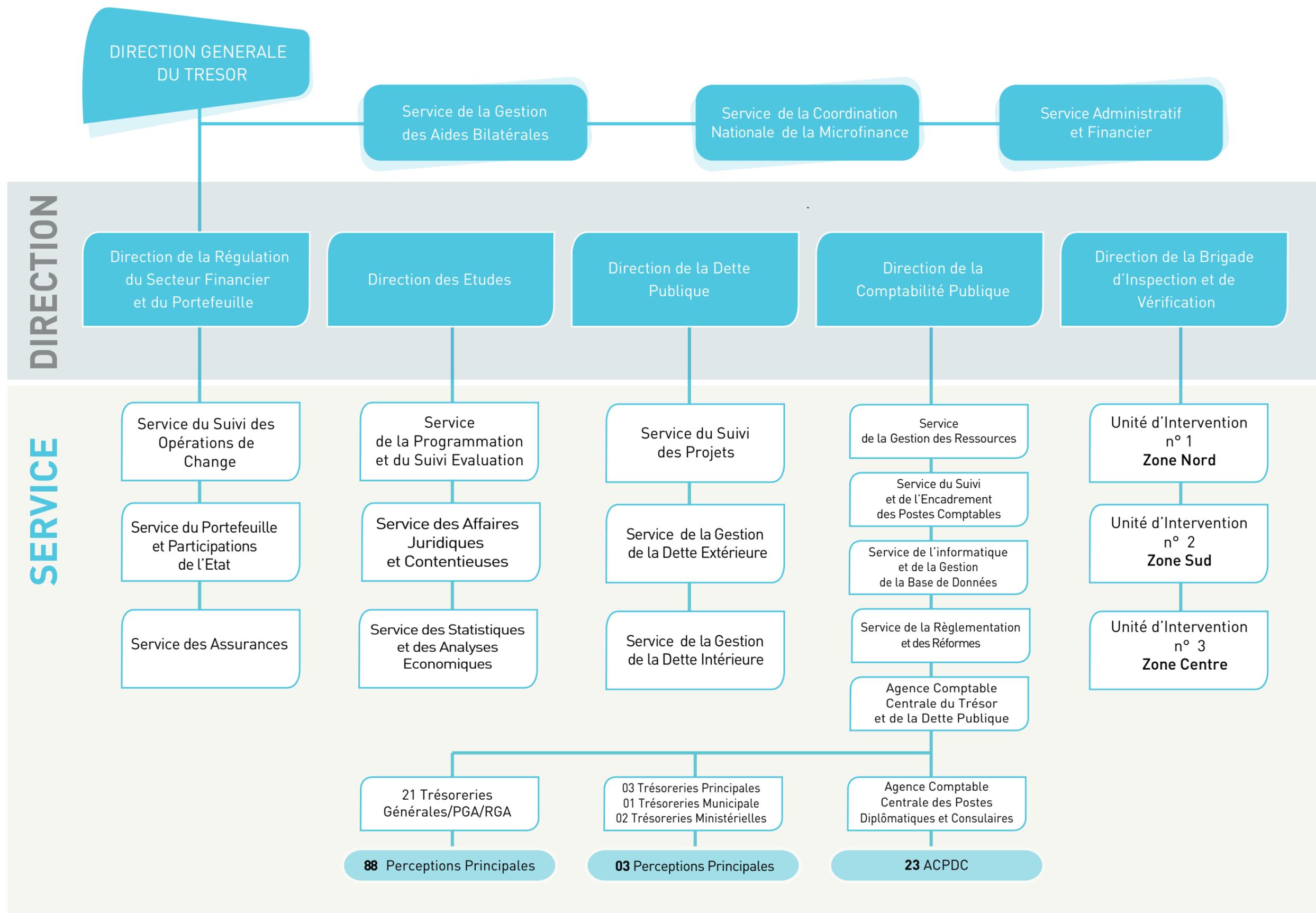
2

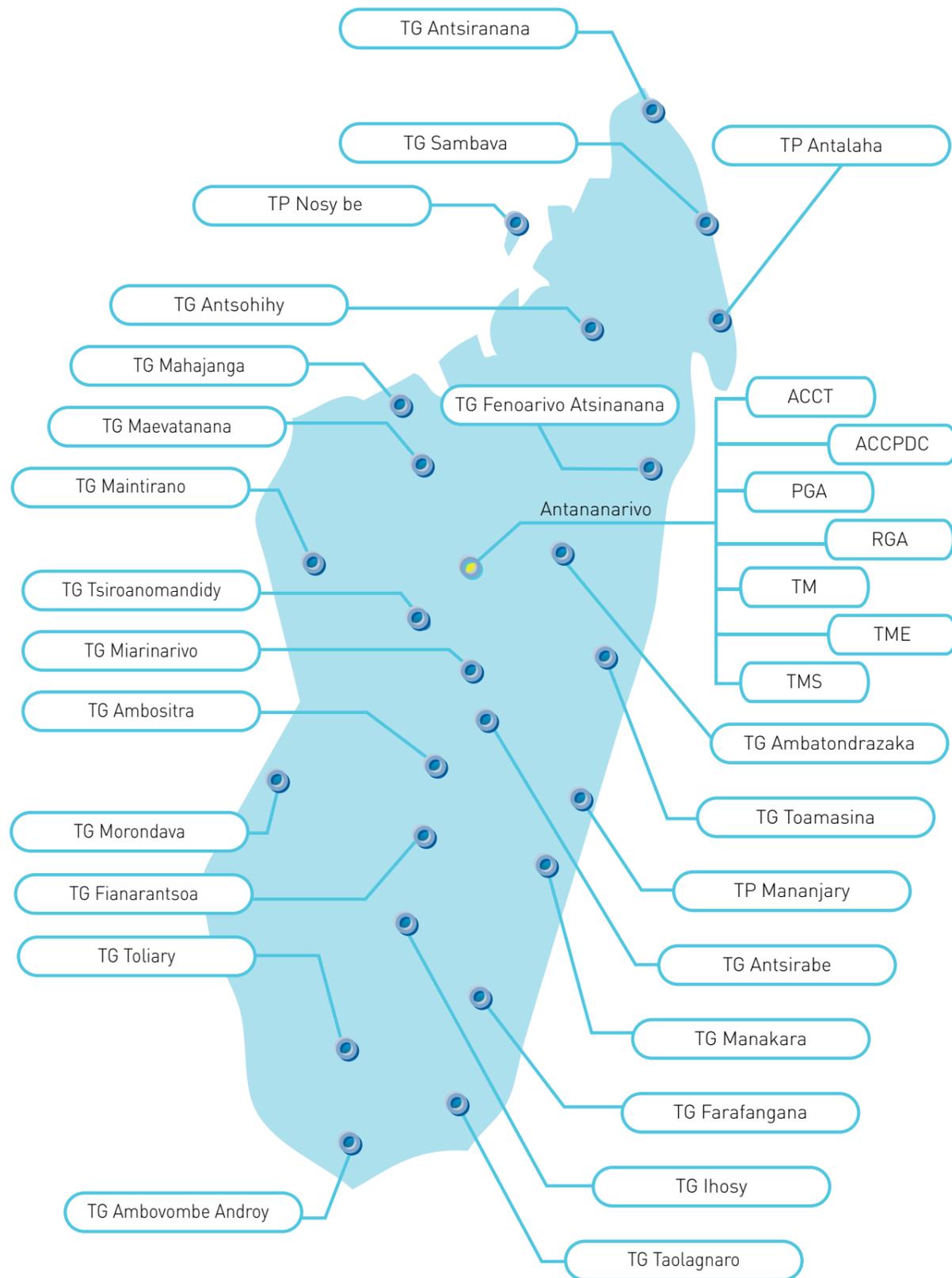
- Participer à l'élaboration et à la conduite de la politique financière nationale, régionale et internationale de l'État ;
- Veiller à l'équilibre permanent de la trésorerie de l'État ;
- Définir et mettre en œuvre la politique d'épargne ;
- Elaborer le cadre de la politique financière du pays ;
- Gérer les emprunts publics extérieurs (négociations, tirages, règlement du service de la dette), les dons et aides extérieurs et de leur contre-valeur, les opérations de trésoreries et du recouvrement des créances de l'État ;
- Gérer le portefeuille de l'État et assurer la tutelle en tant que représentant à qualité de l'Etat-actionnaire, de la gestion du portefeuille de l'État et de la tutelle.

MISSION ECONOMIQUE

3

- Contribuer à la détermination des grandes orientations de l'État en matière de politique du secteur public ;
- Coordonner les politiques et programmes macroéconomiques dans les secteurs réels, finances publiques, monétaires, extérieurs ;
- Participer à la préparation des négociations avec les organismes internationaux par la mise à disposition des documents afférents (missions de revue, missions conjointes de bailleurs, ...).





Le Trésor Public, désigne par le même nom, les structures comptables implantées sur tout le territoire national et à l'étranger via un vaste réseau.



Ses engagements

Le Trésor Public s'est engagé dans l'atteinte des cinq (05) objectifs ci-contre :



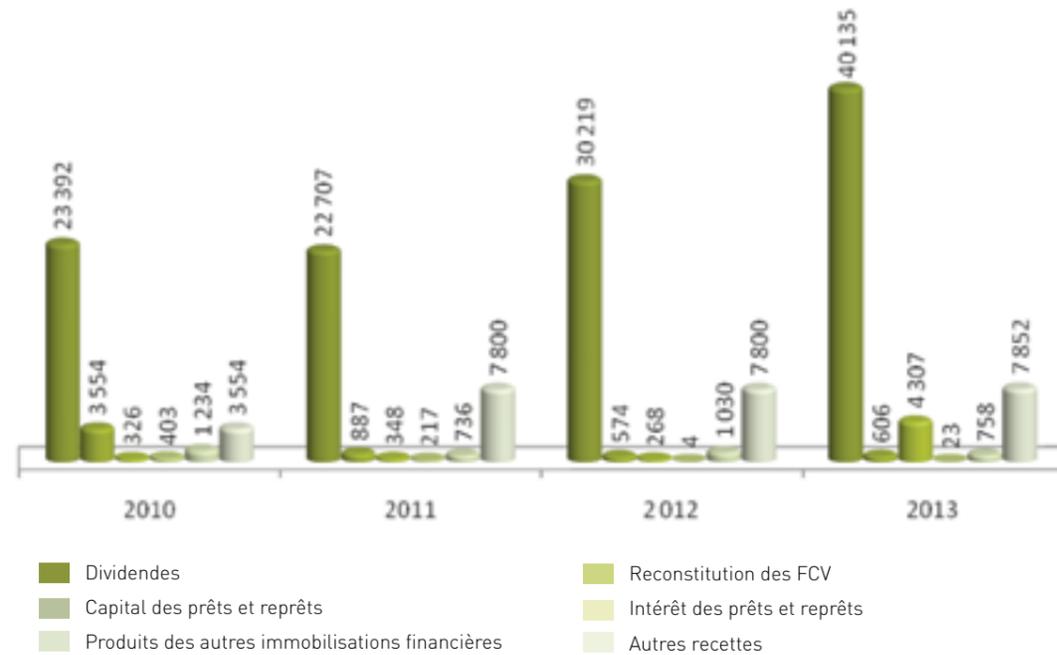


Chiffres

clés

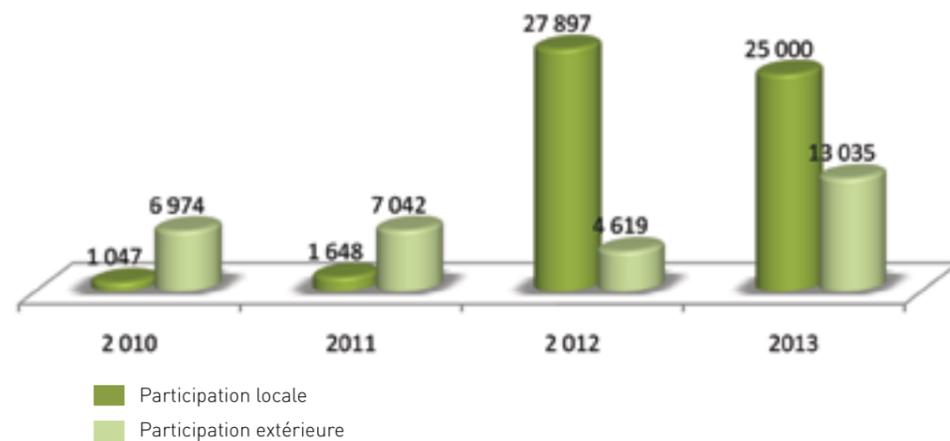
Recouvrement des recettes non fiscales dont la responsabilité incombe au Trésor

(En millions MGA)



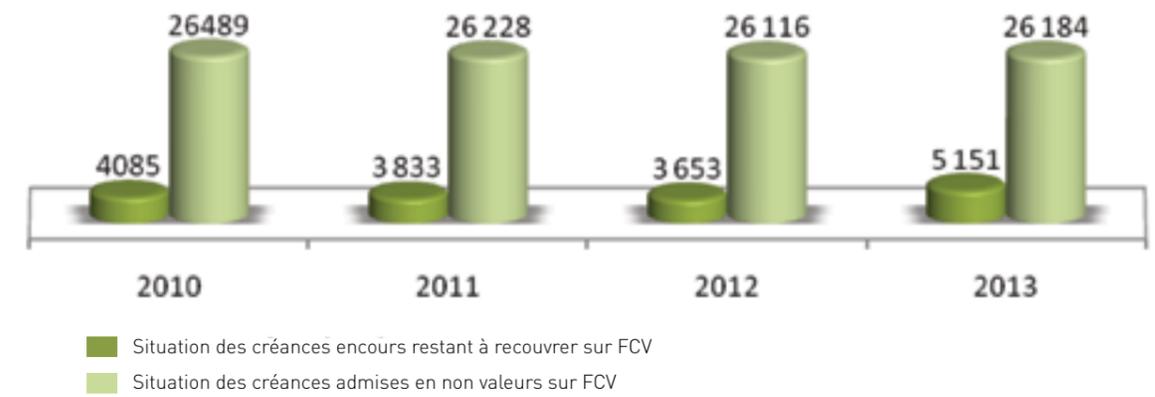
Prise de participation de l'État

(En millions MGA)



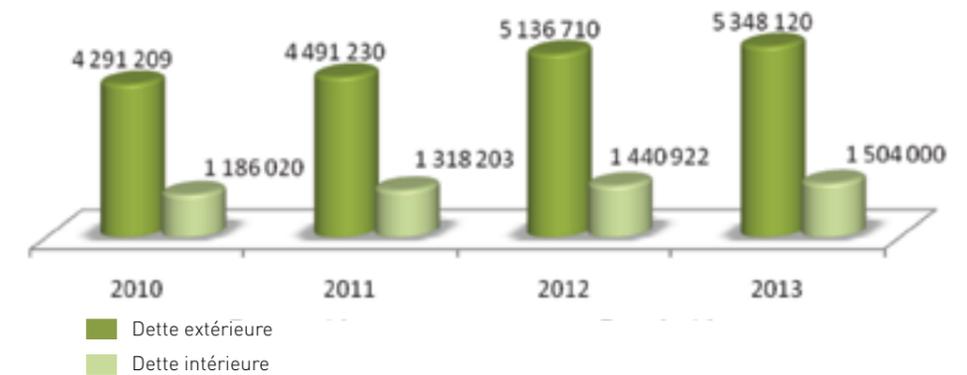
Situation des engagements sur les encours de créances FCV

(En millions MGA)



Encours de la dette publique

(En millions MGA)



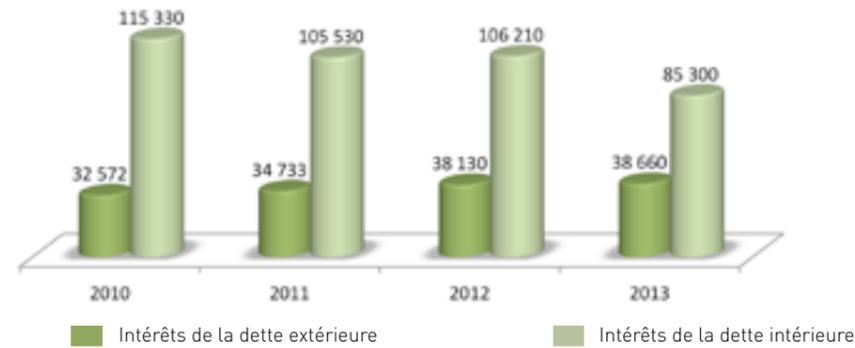
Encours de la dette intérieure

(En millions MGA)



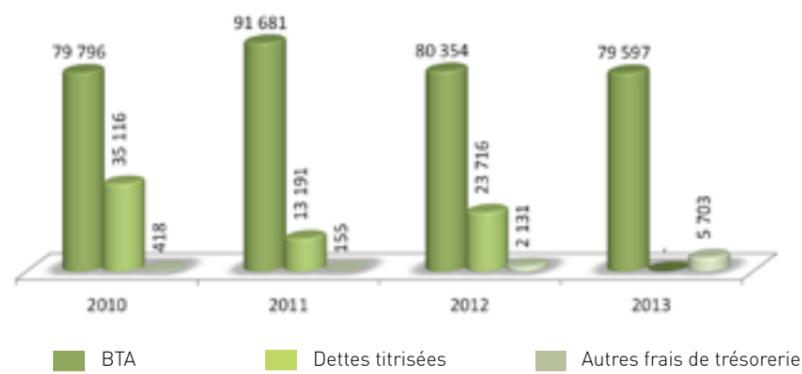
Païement des intérêts de la dette publique

(En millions MGA)

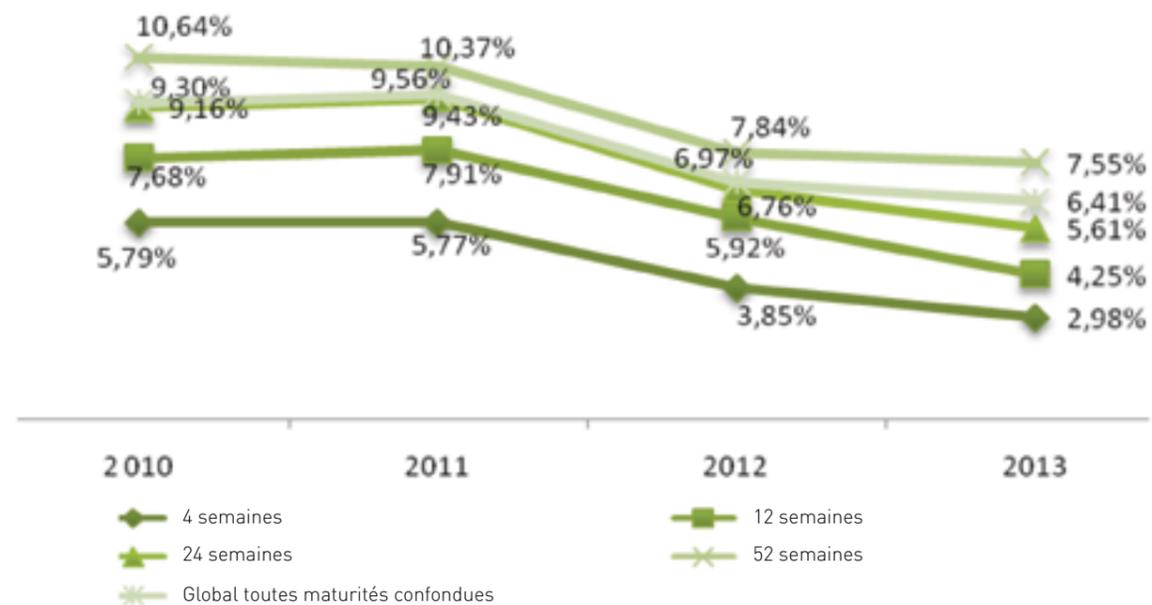


Ventilation des intérêts de la dette intérieure

(En millions MGA)



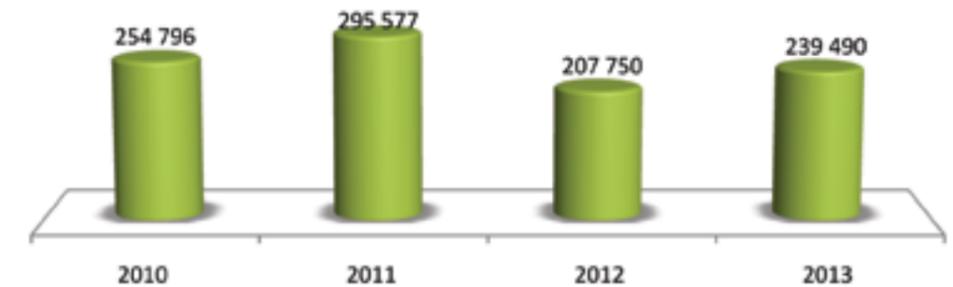
Taux Moyens pondérés du marché des BTA



Gestion des traites résultant des produits pétroliers (TPP, TVAPP)

Traites reçues sur les produits pétroliers

(En millions MGA)



Mobilisation des traites

(En millions MGA)



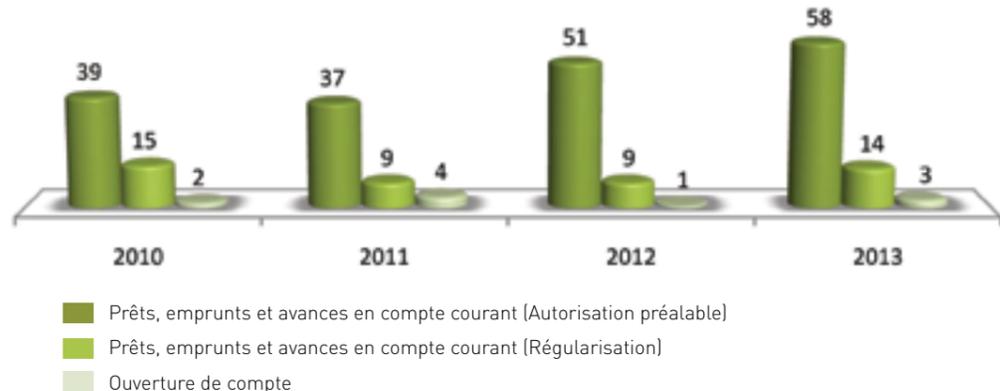
Mobilisation des autres comptes du Trésor pour le financement du déficit

(En millions MGA)

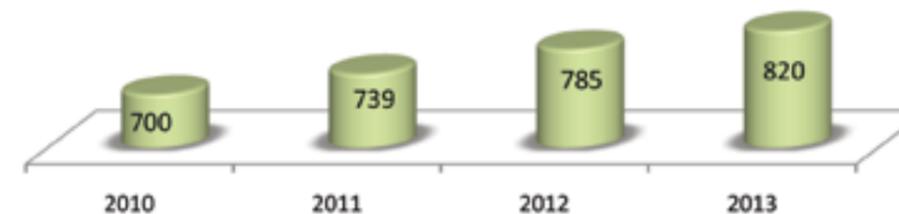


Régulation des opérations de change

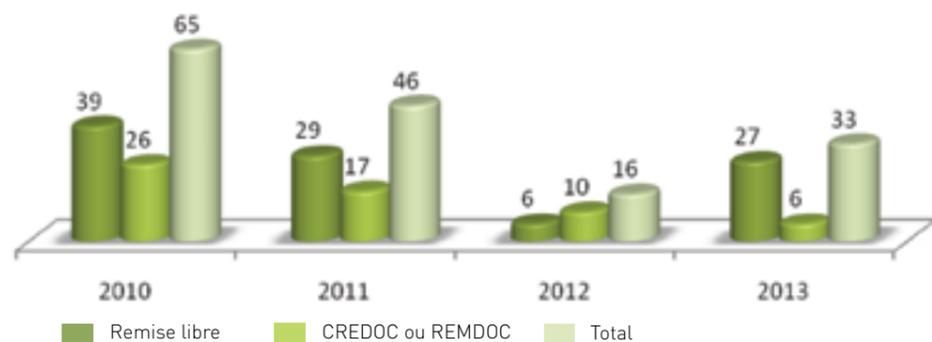
Nombre de demandes de prêts / emprunts, avances en compte courant et ouverture de compte à l'étranger



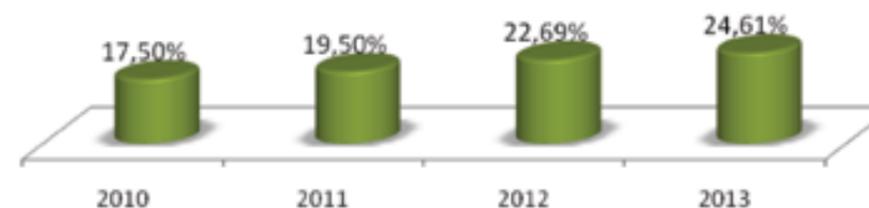
Nombre de points de services



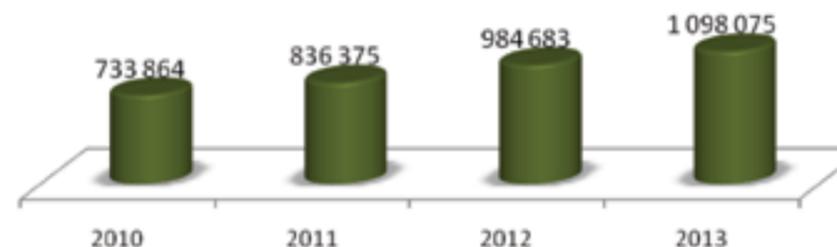
Nombre de demandes de dérogations d'avance sur importations



Taux de pénétration des ménages

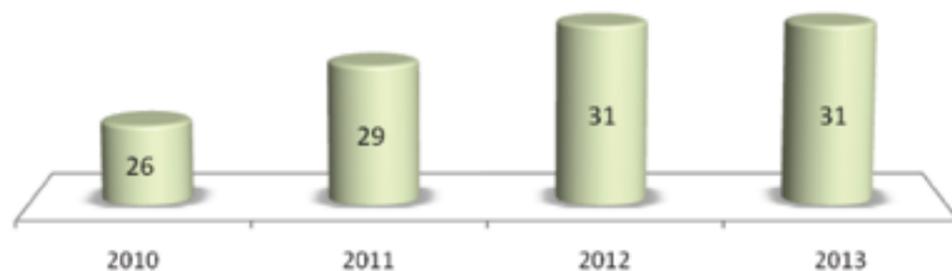


Nombre de membres et/ou clients

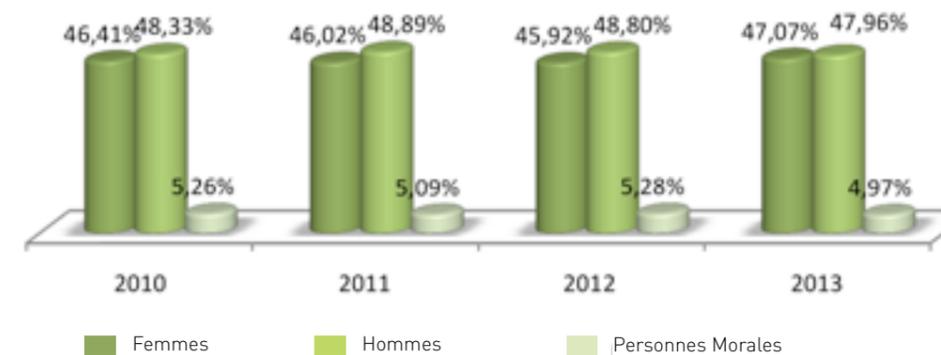


Statistiques consolidées des activités de la Microfinance

Nombre d'IMF agréées



Répartition par genre des membres et/ou clients



Encours

(En millions MGA)

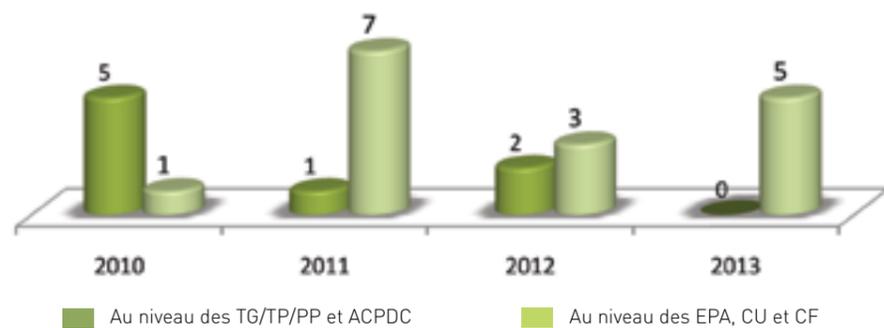


Contrôle et Vérification

Taux de contrôle et taux de prévalence des détournements de deniers publics au niveau des comptables du Trésor

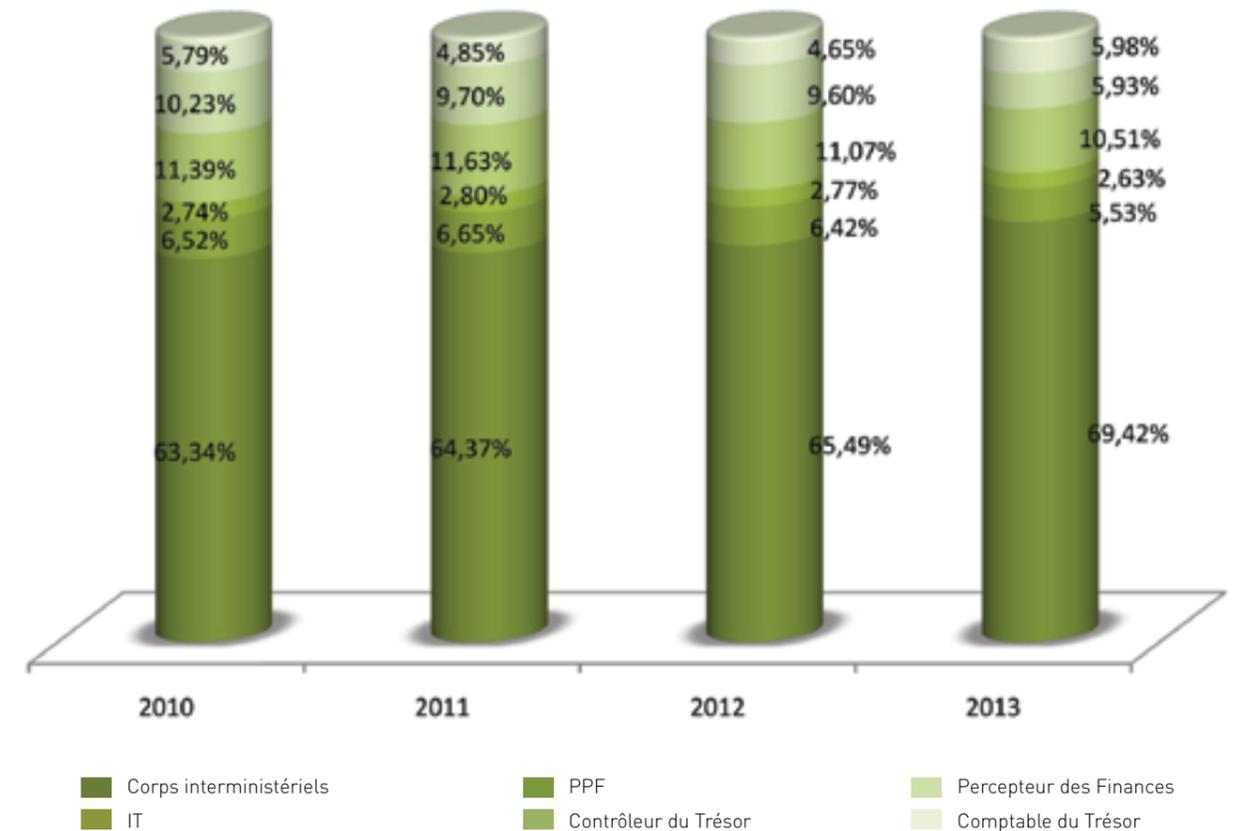


Nombre de détournements de deniers publics au niveau des TG/TP, PP et ACPDC, ainsi qu'au niveau des EPA, CU et RAF

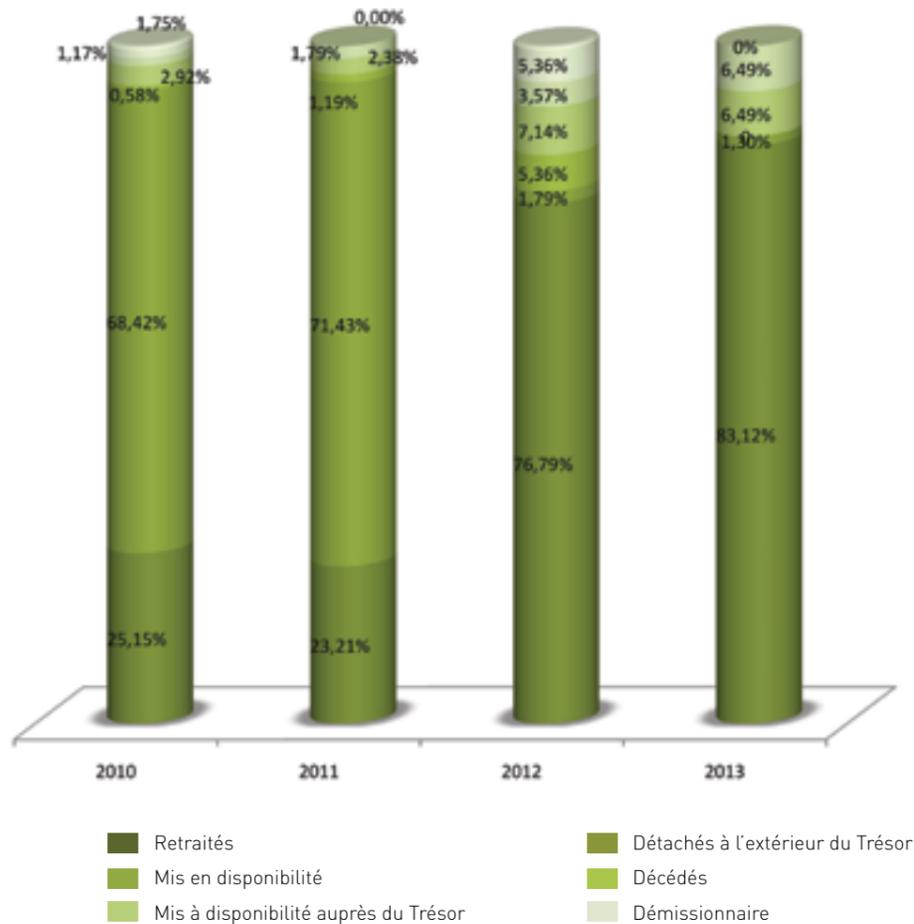


Le personnel du Trésor Public

Evolution de l'effectif par corps



Evolution du mouvement du personnel



Evolution de la structure du personnel par âge



Commentaires des chiffres clés

Recouvrement des recettes non fiscales dont la responsabilité incombe au Trésor

Les recettes non fiscales en 2013 ont enregistré un accroissement de 34,48% par rapport à celles de 2012. 74,81% de ces recettes non fiscales recouvrées par le Trésor sont constituées des dividendes sur les sociétés dont le recouvrement a enregistré une bonne performance. En effet, ces dividendes s'élevaient à 40 135 millions MGA, soit une augmentation de 32,85% par rapport à l'année précédente. 45,73% des dividendes recouverts proviennent des sociétés pétrolières, et les 19,51% restants des autres entreprises.

8,03% des recettes non fiscales sont formées par les capitaux de prêts et reprêts, lesquels enregistrent également une hausse considérable en matière de recouvrement. Le montant encaissé en 2013 est de 4 307 millions MGA, soit 16 fois plus élevé que ce de 2012. Le recouvrement sur ADEMA constitue 95,15% de ce montant. Les intérêts des prêts et reprêts restent faible quoiqu'ayant connu une hausse par rapport à 2012.

Les recettes issues des FCV ont connu un léger accroissement de

1,13% par rapport à l'année précédente. Les produits des autres immobilisations quant à eux ont enregistré une baisse de 26,41% comparées à celles perçues en 2012.

Prise de participation de l'État

En 2013, la prise de participation est seulement effectuée auprès d'AIR MADAGASCAR pour un montant de 25 milliards MGA. Quant à la participation auprès des organismes internationaux, le Trésor Public a débloqué des fonds pour l'ajustement des avoirs du FMI auprès de la Banque Centrale et de la BAD. 8 319 millions MGA, soit 63,82% de prise de participation extérieure a fait l'objet d'un Bon du Trésor Spécial.

Situation des engagements sur les encours de créances FCV

L'augmentation de la situation des créances admises en non valeur résulte du redressement des écritures sur les créances. En 2013, la situation des créances sur FCV a augmenté de 41% en 2013 par rapport à 2012, ceci est dû aux nouvelles échéances.

Encours de la dette publique

Durant ces quatre (04) derniers exercices, la structure de la dette publique reste assez constante: 77% à 78%

sont constituées de dette extérieure, le reste, soit 22% à 23% de dette intérieure. On constate par ailleurs un accroissement continu des encours de la dette publique. Globalement, par rapport à 2012, la dette publique affiche une hausse de 4,17%.

En ce qui concerne la dette intérieure, une augmentation de 4,38% a été enregistrée. Au 31 décembre 2013, la situation de l'encours des BTA se chiffre à 1 132,46 milliards MGA avec une variation de 30,47 milliards MGA par rapport à l'encours au début de l'année (prévision de 113 milliards MGA dans la Loi des Finances 2013). Cette faible réalisation est principalement due à l'insuffisance de liquidités sur le système monétaire notamment auprès des banques primaires au cours du second trimestre de l'année 2013. La participation du secteur bancaire sur le marché des BTA durant le 2^{ème} semestre de 2013 a été faible, contrairement au 1^{er} semestre. Durant cette 2^{ème} période de 2013, une forte baisse de la variation des encours des souscripteurs bancaires est à remarquer, allant de 68,15 milliards MGA en fin juin 2013 à -34,38 milliards MGA en fin décembre 2013 ; inversement à celle des souscripteurs non bancaires qui a fortement augmenté passant de -34,91 milliards MGA (fin juin 2013) à 64,85 milliards MGA (fin décembre 2013). Face à cette situation, combinée à l'accroissement des besoins de la trésorerie, l'État a tiré des avances statutaires de 33,42 milliards MGA auprès de la BCM en fin décembre 2013. Ainsi, la variation totale de l'endettement intérieur est de 63,1 milliards MGA. Le montant

des dettes titrisées reste invariable. La diminution de bon du Trésor classique est consécutive à la prescription quadriennale et non au remboursement.

Au 31 Décembre 2013, le montant de l'encours de la dette publique extérieure s'est chiffré à 5 348,12 milliards MGA contre 5 136,71 milliards MGA en 2012. Cette légère hausse de 4,12% est attribuée principalement à l'accroissement des décaissements au titre des prêts IDA, FIDA et FAD.

Paiement des intérêts de la dette publique

Durant la période d'étude, les intérêts de la dette extérieure et intérieure évoluent dans le sens inverse. En 2013, les intérêts de la dette publique sont constitués par des intérêts de la dette intérieure et extérieure respectivement de 68,89% et de 31,11% contre 73,60% et 26,40% en 2012 et 78,46% et 21,54% en 2011.

En ce qui concerne le paiement des intérêts de la dette extérieure, il a connu une légère hausse passant de 38.13 milliards MGA en 2012 à 38.66 milliards MGA en 2013. Cette augmentation résulte de la dépréciation de la monnaie nationale mais également de l'accroissement du niveau des décaissements. Quant à la dette intérieure, la diminution des intérêts s'explique d'une part par le non-paiement des intérêts sur les TCN et d'autre part par la baisse du taux d'intérêt des BTA. En effet, suite aux variations de la situation de la liquidité sur le système monétaire, le TMP des BTA 2013 a connu une légère baisse (6,41%) par rapport à celui de 2012 (6,97%).

A la fin de l'année 2013, le montant des intérêts des BTA cumulés est de 79,59 milliards MGA. Ainsi, le montant prévu par la LF 2013 de 105,3 milliards MGA n'a pas été dépassé (il n'y a pas de paiement d'intérêts sur les avances statutaires en 2013).

Gestion des traites résultant des produits pétroliers (TPP, TVAPP)

Le montant des traites reçues en 2013 affiche une augmentation de 31 740 millions MGA, soit de 15,28% par rapport à 2012, mais n'atteint pas encore le montant de 2011. Par contre, le montant des traites escomptées enregistre une hausse très élevée : respectivement plus de trois (03) et plus de deux (02) fois que ce en 2011 et 2012. Une part très importante des traites mobilisables (90,13% en 2013 contre 65,42% en 2012 et 26,% en 2011) a été escomptée en raison de l'insuffisance des autres sources de financement intérieur (souscription des BTA, comptes en devise, et compte IPSTE-FMI).

Mobilisation des comptes bancaires du Trésor pour financement du déficit

En 2013, la mobilisation des comptes en devises affiche une diminution de 30,14% par rapport à 2012. Ceci s'explique par la faiblesse des soldes de ces comptes. Par suite et en raison de la limite du marché des BTA, l'État a dû recourir à la mobilisation du compte IPSTE FMI, lequel a enregistré une hausse de 294,44% par rapport aux exercices antérieurs.

Régulation des opérations de change

Le nombre d'emprunts, prêts et avances en compte courant a aug-

menté par rapport aux années antérieures. Les entreprises malgaches sont en difficulté financière et ont besoin de trésorerie. Pour chercher du financement, elles préfèrent se tourner soit vers leur maison mère à l'étranger où les conditions financières sont très intéressantes (exemption de taux d'intérêt et remboursement en fonction de la trésorerie) soit auprès des organismes étrangers où le taux d'intérêt est moins élevé par rapport au taux d'intérêt pratiqué à Madagascar.

Quant à l'ouverture de compte à l'étranger, la demande y afférente est dominée par les sociétés ou personnes morales. Ces comptes sont destinés principalement à recevoir des règlements ou paiements à l'étranger effectués par les clients non-résidents.

Enfin, il a été constaté pour l'année 2013 que le nombre de demande de dérogation d'avance 100% sur importation a passé de 46 en 2011 à 33 en 2013. Cette diminution peut s'expliquer par le fait que bon nombre d'importateurs opèrent des transactions inférieures à 10 000 EUR. Il est toujours observé la dominance des transactions par remise libre à concurrence d'environ 80% des opérations d'importation. Cette option de règlement est édictée par les fournisseurs étrangers, lesquels souhaitent être payés avant toute livraison des marchandises. Par ailleurs, ce mode de règlement par remise libre convient aux deux (02) parties aux risques de l'importateur. Pour sécuriser aussi bien la livraison des marchandises que le transfert de paiement, le Trésor Public conseille aux opérateurs de

suivre les procédures habituelles de règlements commerciaux (crédit documentaire ou remise documentaire).

Statistiques consolidées des activités de la Microfinance

Pour l'année 2013, le taux de pénétration des ménages est de 24,61% contre 22,69% en 2012, soit une appréciation de 1.92 points. L'effectif des bénéficiaires de services micro-financiers a dépassé le seuil de un million de personnes touchées en décembre 2013. Par ailleurs, on a enregistré une croissance positive des activités durant cette année caractérisée par :

- l'accroissement du volume de l'encours de crédit : 387,68 milliards MGA au 31/12/2013 contre 314,79 milliards MGA au 31/12/2012, soit une hausse de 23,15%.
- l'augmentation du volume de l'encours d'épargne et/ou de dépôts de l'ordre de 32,5% en passant de 233,53 milliards MGA en fin 2012 à 309,43 milliards MGA en fin 2013.

Contrôle et Vérification

Le taux de contrôle des postes comptables du Trésor Public est légèrement en baisse par rapport à l'exercice 2012. Cette baisse est expliquée par l'aménagement des programmes de vérification devenu nécessaire en cours d'exercice à cause de l'importance des risques et irrégularités rencontrés au niveau des autres entités comptables contrôlées.

Le nombre de détournements constatés au niveau des établissements publics et régisseurs a augmenté au nombre de cinq (5) en 2013 contre trois (03) en 2012. Par contre, le nombre de malversation a diminué au niveau des postes comptables du Trésor Public allant de deux (02) à zéro (00).

Le personnel du Trésor Public

La proportion des Corps Interministériels a augmenté par rapport à l'année 2012, passant de 65,49% à 69,42%. Cette augmentation s'explique par le recrutement d'Agents Contractuels. L'effectif des Comptables du Trésor Public a également connu une hausse allant de 4,65% à 5,98%. Cette hausse est justifiée par le recrutement d'une nouvelle promotion dont la prise de service s'est effectuée en 2013. En ce qui concerne les autres Corps, leur proportion a une tendance générale à la baisse.

Les mouvements du personnel du Trésor Public sont caractérisés en majeure partie par un accroissement des départs à la retraite, 83,12% contre 76,79% en 2012, et un taux légèrement élevé des Agents mis à disposition auprès du Trésor, 6,49% contre 3,57%.

En 2013, la structure du personnel par âge est caractérisée par une proportion élevée des plus de 50 ans qui est de 19,55% contre 10,90% en 2012. Par contre, la proportion des autres tranches d'âge a diminué : six (06) points de variation pour les moins de 25 ans, soit 20,08% contre 14,20% et trois (03) points de diminution totale pour les 25 à 50 ans, soit 69,02% contre 66,25% ■



A large, stylized orange graphic element that resembles a ribbon or a folded piece of paper, extending from the left edge of the page towards the right. It has a slight 3D effect with a lighter orange shadow on its underside.

Performance

du Trésor Public

Les Objectifs DU TRÉSOR

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget de programme, les cibles de performance du Trésor Public sont définies dans le document de performance à vocation pluriannuelle. Cependant, faisant suite à l'adoption du Décret n°2012-045 du 17 janvier 2012 fixant les attributions du Ministère des Finances et du Budget ainsi que l'organisation générale de son Ministère, et de l'Arrêté n°31.983/2012 du 19 décembre 2012 redéfinissant les missions et les attributions des départements du Trésor Public, une mise à jour du document de performance du programme 117 s'avérait nécessaire.

Ainsi, l'Arrêté n°6409/2013/MFB du 22 mars 2013 portant modification de la fiche de performance du programme 117 « Trésor » de la mission 220 « Finances et Budget a été adopté. Les activités ont été reformulées, les indicateurs et les cibles ont été redéfinis. Toutes les activités susceptibles d'être réalisées par le Trésor Public ont également été intégrées dans ce nouveau document de performance.

Les cinq (05) objectifs du Trésor Public suivant le document de performance restent les mêmes que ceux de 2012, en l'occurrence :

- Réaliser les activités de « reporting » périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures ;
- Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor ;
- Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor ;
- Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions ;
- Renforcer la sécurité des fonds publics.

La notation des performances est faite sous trois (03) catégories suivant le taux de réalisation :

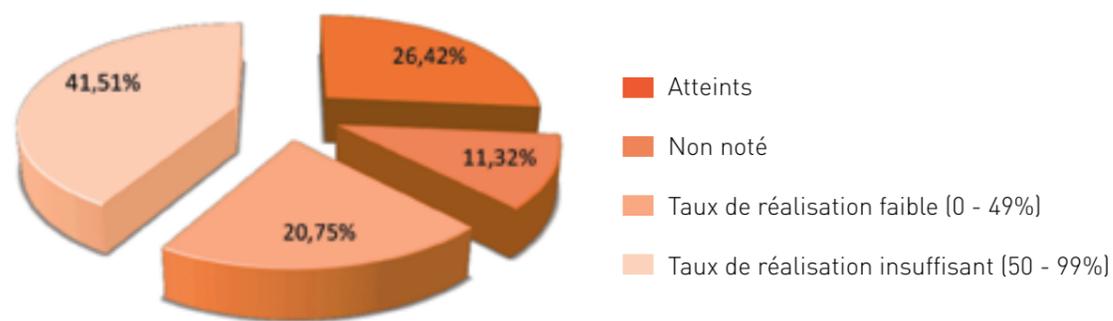
- Atteint, 
- Non atteint, 
- et Non noté. 

Sont classées « Atteintes » les réalisations atteignant 100% ou excédant la prévision. Les objectifs non atteints sont classés suivant le degré de non réalisation : réalisation insuffisante si le taux est entre 50% et 99%, et faible si le taux est moins de 50%. Afin de ne pas biaiser la performance, la notation « Non atteint » n'est pas appliquée pour les objectifs spécifiques ayant souffert du non déblocage des financements extérieurs (PAGI et PGDI II) ; ils sont alors classés dans la catégorie « Non noté ».

Toutes missions confondues, 14 indicateurs ciblés sont atteints en 2013. Le taux de performance global affiche une détérioration, allant de 45,45% en 2012 à 26,42% en 2013. Ceci résulte d'une part de l'étendue des objectifs du Trésor Public, lesquels passent en nombre de 22 en 2012 à 53 en 2013; et d'autre part, de l'importance des objectifs non atteints à cause de non déblocage de financement. 62,26% sont classés non atteints, mais avec un niveau de réalisation supérieur à la moyenne car 22 d'entre eux, soit 66%, ont été réalisés à plus de 50%.



Performance GLOBALE

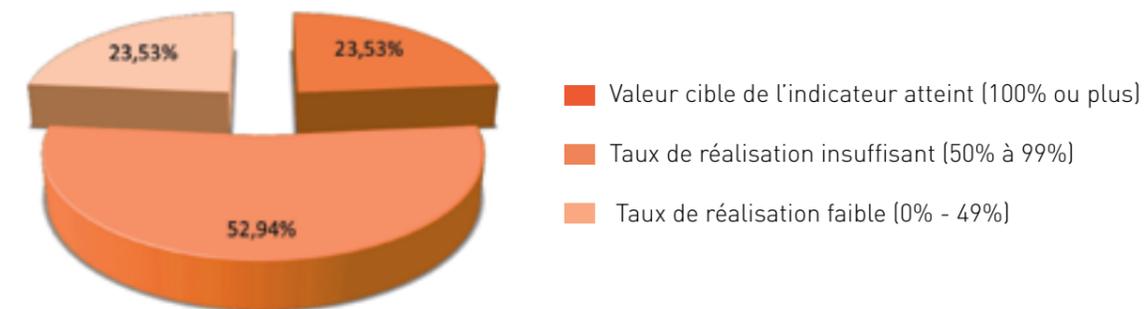


Objectif général 1 : Réaliser les activités de «reporting» périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures



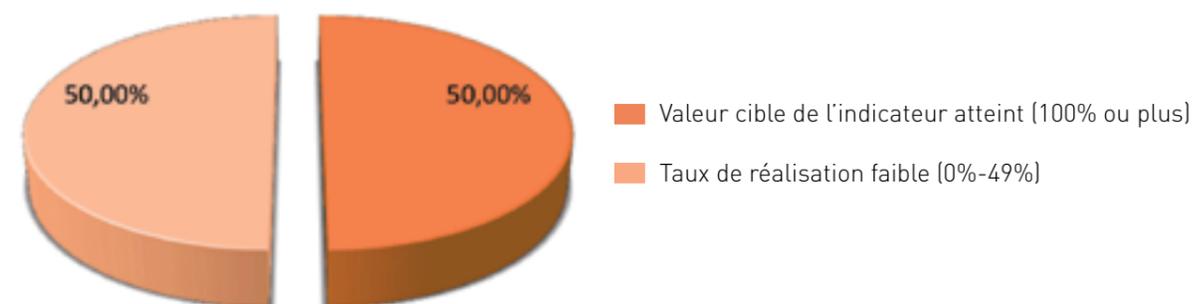
Parmi les six (06) indicateurs rattachés à l'objectif général 1, seul l'indicateur « délai moyen de centralisation du document de performance du programme 117 » a atteint la valeur cible. Le taux de réalisation de la moitié des objectifs spécifiques sont jugés insuffisants. Deux (02) indicateurs, en l'occurrence la « publication périodique d'un bulletin statistique sur la dette suivant les normes internationales » et le « nombre de TG envoyant des dossiers électroniques au niveau de la Cour des Comptes » observent un faible taux de réalisation.

Objectif général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor



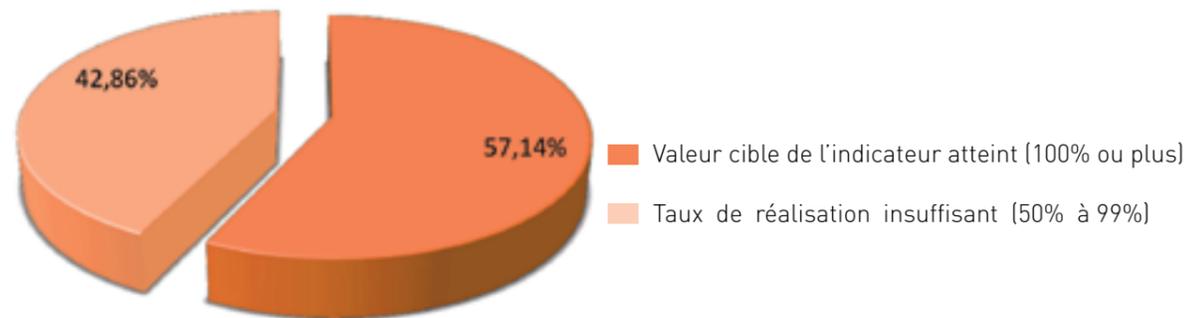
Dix-sept (17) indicateurs sont rattachés à l'objectif général 2. Quatre (04) indicateurs, soit 23,53%, ont atteint leurs valeurs cibles. Neuf (09) autres sont réalisés avec un taux supérieur à 50% et le reste au nombre de quatre (04) sont réalisés avec un taux inférieur à 50%.

Objectif général 3 : Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor



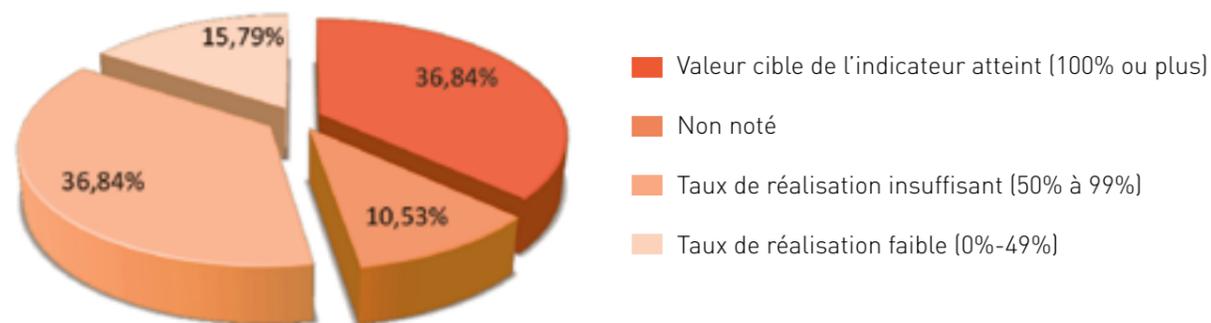
Quatre (04) indicateurs mesurent l'atteinte de l'objectif général 3. Le taux de recouvrement des dividendes sur les participations de l'État et le taux de recouvrement des créances issues des fonds de contrepartie (FCV) ont largement dépassés les prévisions. Par contre, le taux de réalisation d'émission des titres de créances sur les prêts et reprêts et ce d'assainissement des opérations de prêts et de reprêts sont faibles.

Objectif général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions



Sept (07) indicateurs mesurent l'atteinte de l'objectif général 4. Aucun indicateur n'a atteint la valeur cible prévue. Quatre (04) objectifs spécifiques, soit 57,14% n'ont pas pu être atteints en raison de non déblocage des financements extérieurs. Le niveau d'efficacité du logiciel de traitement des données du personnel, le taux d'accès des agents du Trésor Public à la formation en administration générale, et le pourcentage des agents appartenant aux corps spécifiques par rapport à l'effectif total du personnel du Trésor Public ont été insuffisants par rapport à la prévision.

Objectif général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

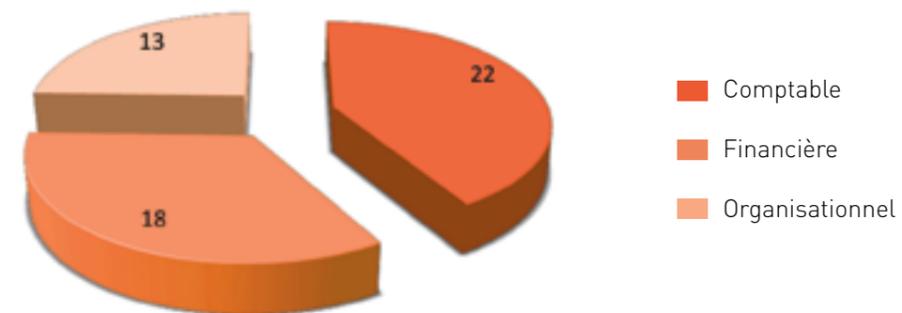


Dix-neuf indicateurs ont été définis pour mesurer l'atteinte de l'objectif n°5. Sept (07) indicateurs représentant 36,84% ont atteint les prévisions. Deux (02) objectifs spécifiques, soit 10,53% n'ont pas pu être atteints en raison du non déblocage des financements des activités. Sept (07) autres indicateurs sont réalisés avec un taux entre 50% et 99%. Trois (03) indicateurs, à savoir le « nombre de Trésoreries Générales utilisant les paiements par virement sur le SIGFP », le « taux de régularisation des situations des terrains du Trésor », et le « nombre de postes comptables utilisant un réseau en backup » affichent des réalisations faibles.

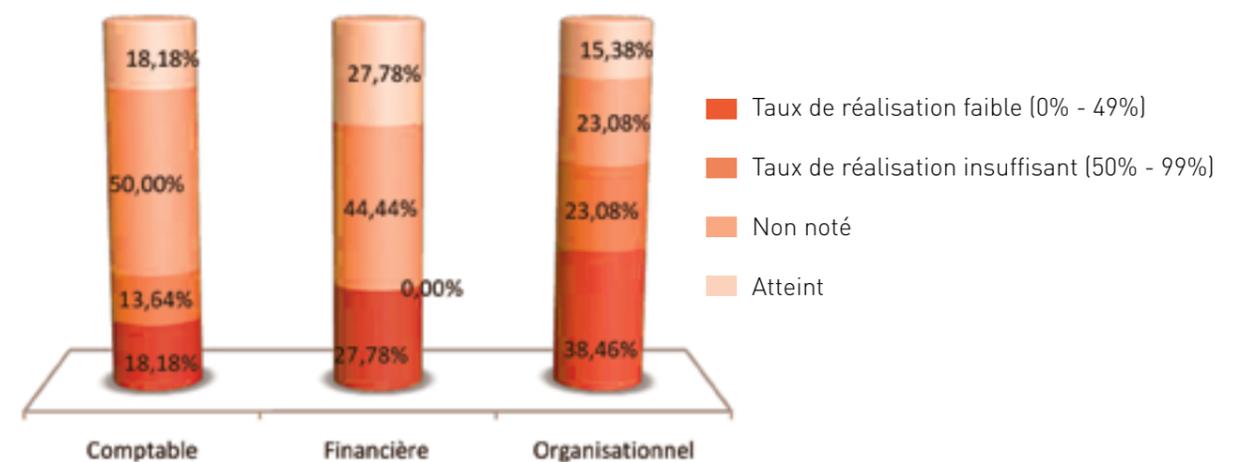
Le document de suivi de performance 2013 du programme 117-Trésor compte 53 indicateurs d'objectifs. 22, soit 41,51%, sont classés dans la mission Comptable, 18, soit 33,96%, dans la mission Financière et Economique ; et 13, soit 24,53%, dans la mission Organisationnelle. En comparant la performance des trois (03) volets par rapport au degré de réalisation de leur prévision, le volet Organisationnel est le plus performant, vient ensuite la mission Financière et Economique puis à la fin la mission Comptable.

Performance PAR MISSION

RÉPARTITION DES INDICATEURS PAR MISSION



RÉCAPITULATION DE LA PERFORMANCE PAR MISSION



22
indicateurs
composent
la mission
Comptable

MISSION COMPTABLE

Vingt-deux indicateurs composent la mission Comptable. 13,64% des objectifs spécifiques fixés, correspondant à trois (03) indicateurs, n'ont pas pu être atteints en raison du non déblocage de financements extérieurs. Quatre (04) indicateurs, soit 18,18% ont atteint leur valeur cible, 11 autres ont été réalisés avec un taux entre 50 et 99%. Quatre (04) indicateurs ont été réalisés avec un taux inférieur à 50%.

Délai moyen de production du tableau de bord mensuel des opérations publiques (OGT)

Objectif Général 1 : Réaliser les activités de «reporting» périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures.

Objectif spécifique : Mise à la disposition des autorités supérieures des informations financières nécessaires à leur prise de décision

Méthode d'évaluation : OGT du mois M, Production M + 60 jours

Prévision : 60 jours

Réalisation : 62,5 jours

Évaluation : Non atteint



L'OGT en termes de réalisation constitue entre autres un tableau de bord de suivi de l'exécution de la loi de finances ainsi que de toutes les opérations financières de l'État. Son élaboration requiert des données de la part de différents départements au sein du Ministère des Finances et du Budget,

de la Banque Centrale de Madagascar et éventuellement des Ministères sectoriels (besoins d'analyse, note de conjoncture).

Le délai de production de l'OGT en termes de réalisation a été fixé à deux mois suivant la fin du mois des opérations qu'il concerne, soit plus ou moins 60 jours après la fin du mois (ex: pour l'OGT du mois de mars la date limite de publication est le 30 juin).

La fixation du délai de production de l'OGT s'explique d'une part, par le délai de réception des données au niveau du département. En outre, les statistiques monétaires de la BCM liées à l'OGT ne sont fournies qu'après un délai de 45 jours. Il en est de même de la répartition des recettes fiscales des administrations fiscales et douanières. D'autre part, le délai est fonction du traitement des données reçues. Le département s'assure ainsi au mieux de la fiabilité des informations (en intrants et en extrants). Étant donné que l'OGT constitue un document à usage multiple, il doit au maximum refléter la réalité de l'exécution du budget (notes d'analyse, besoins de recoupement).

Particulièrement pour le mois de décembre, l'OGT produit concerne l'exécution annuelle de la loi de finances et toutes les opérations financières de l'État. Aussi, le délai de production est-il dépendant de la clôture définitive des opérations au niveau des postes comptables du Trésor.

Il est dénoté un retard annuel moyen de deux (02) jours dans la production de l'OGT pour l'année 2013 (mois de décembre non compris). Les retards sont surtout constatés pour les mois de mars, juin, août et septembre.

En général, le retard résulte de la production tardive de la situation de répartition des recettes douanières. En effet, depuis 2013, il a été prescrit que les statistiques douanières doivent être basées sur les avis de crédit de la BCM, lesquels ne parviennent pas à temps à la Douane. L'OGT Octobre a été ainsi publié sans cette répartition des recettes douanières.

En ce qui concerne l'OGT du mois de juillet et août, la production a été quelque peu retardée par la consolidation des situations comptables. En effet, la Trésorerie Municipale d'Antananarivo ayant basculé vers le SIIGFP, a rencontré quelques difficultés dans l'adoption du nouveau logiciel. Ainsi, les données août de ce poste comptable n'ont pas pu parvenir au département que le 30 octobre.

Pour l'OGT juillet, la situation rectifiée (suite à une erreur recoupée sur le premier envoi) au niveau de la situation des recettes fiscales intérieures n'est parvenue au département que le 01^{er} octobre.

Nombre de comptes de gestion mis en état d'examen et envoyés à la Cour des comptes

Objectif Général 1 : Réaliser les activités de «reporting» périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures.

Objectif spécifique : Régularité et sincérité des comptes publics

Méthode d'évaluation : Compte de gestion du Budget Général au niveau des 29 Comptables principaux

Prévision : 29

Réalisation : 27

Évaluation : Non atteint



27 postes comptables principaux sur les 29 ont produit leurs comptes de gestion 2011, soit 93,10% de réalisation. Seuls la PGA et l'ACCPDC n'ont pas pu produire les leurs. Si pour l'ACCPDC, le compte n'est pas encore parvenu au Service Central en raison de la non finalisation de la balance ; celui de la PGA est en phase d'exploitation. En ce qui concerne les comptes de gestion 2012, le texte relatif au redressement de la comptabilité des postes comptables du Trésor n'a pas pu être pris à la fin de l'exercice 2013. L'échéance est reportée en 2014.

Nombre de TG envoyant des dossiers électroniques au niveau de la Cour des Comptes

Objectif Général 1 : Réaliser les activités de «reporting» périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures.

Objectif spécifique : Consultation des données comptables du Trésor par la Cour des Comptes en temps réel

Méthode d'évaluation : 06 TG implantées au niveau des ex-chefs-lieux de province

Prévision : 06

Réalisation : 00

Évaluation : Non atteint



A la fin de l'année 2013, les données comptables d'aucune Trésorerie Générale implantée au niveau des ex-chefs-lieux de province n'ont pu être consultées par la Cour des comptes. Les données sont déjà disponibles au niveau

du Service Central, mais la connexion réseau avec la Cour des Comptes n'est pas encore mise en place.

Délai de production des comptabilités

Objectif Général 1 : Réaliser les activités de «reporting» périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures.

Objectif spécifique : Amélioration de la comptabilité publique et de la vérification des comptes publics

Méthode d'évaluation : Balance du mois M : production M + 15 jours

<p>Prévision : 15 jours</p> <p>Réalisation : 20 jours</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Au titre de 2013, l'objectif de produire la comptabilité dans un délai de 15 jours n'a pas pu être atteint. En effet, la production est soumise à l'informatisation des 48 perceptions principales. Seules les opérations des neuf perceptions principales rattachées à la Recette Générale d'Antananarivo sont informatisées. Pour le reste, l'informatisation est en cours.

Nombre de Trésoreries Ministérielles créées

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Désengorgement des activités de la PGA

Méthode d'évaluation : Deux (02) Trésoreries Ministérielles opérationnelles

<p>Prévision : 02</p> <p>Réalisation : 01</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Seule la Trésorerie Ministérielle chargée de l'Agriculture a été mise en place en 2013. Il est à noter que la création des Trésoreries Ministérielles dépend de la capacité d'accueil des Départements Ministériels concernés.

Délai de traitement des mandats

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Allègement et accélération du traitement des dossiers

Méthode d'évaluation : Date de réception par le guichet unique + 5 jours

<p>Prévision : 05 jours</p> <p>Réalisation : Non déterminé</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

L'objectif de traiter les mandats dans un délai de 5 jours à partir de la réception par le guichet unique n'a pas pu être atteint. Il y a lieu de faire remarquer que les mandats de paiement n'arrivent pas au poste comptable de façon périodique mais sont cumulés au dernier jour de réception des mandats.

Délai de traitement des opérations comptables via la dématérialisation

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Allègement et accélération du traitement des dossiers

Méthode d'évaluation : Traitement en temps réel des opérations d'engagement jusqu'au règlement (délais de traitement: 00 jour)

<p>Prévision : 00 jour</p> <p>Réalisation : Non atteint</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------

A la fin de l'exercice 2013, le projet de Loi sur la dématérialisation n'a pas été finalisé. Par ailleurs, l'acquisition des matériels pour procéder au paiement électronique de certaines dépenses n'a pas été réalisée car l'appel d'offres y afférent a été infructueux. Aussi, l'objectif de réduire à zéro (00) le délai de traitement des opérations comptables via la dématérialisation n'a pas pu être atteint.

Un site informatisé pour la mise à disposition des textes sur la mission comptable

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Gestion informatisée des textes

Méthode d'évaluation : Site opérationnel

<p>Prévision : 01</p> <p>Réalisation : 00</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

La numérisation des référentiels explicatifs (Instructions, Circulaire, Note de Service) a commencé en 2003. Toutefois, son effectivité est retardée par l'insuffisance et la défaillance du scanner à la disposition de la DCP. La bibliothèque numérique est en phase de finalisation au niveau des techniciens.

Pourcentage des missions de contrôle conformes aux normes et bonnes pratiques internationales

Objectif global 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif Spécifique : Adoption des méthodes de contrôle conformes aux normes et bonnes pratiques internationales

Méthode d'évaluation : Revue par un évaluateur (rapport de suivi et évaluation des missions de contrôles)

<p>Prévision : 60%</p> <p>Réalisation : 40%</p> <p>Évaluation : Non noté</p>	
---------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Les modalités et forme de financement d'un évaluateur externe des rapports de suivi et évaluation des méthodologies n'ont pas été explicitement prévues

par des lignes budgétaires. Par conséquent, le suivi évaluation des missions de contrôle a été effectué en interne.

La mise aux normes internationales des approches de contrôle nécessite le renforcement de capacité des vérificateurs dans tous les domaines d'intervention. Au titre de l'année 2013, le PDGI 2 n'a supporté que les quatre thèmes de formation sur les dix (10) prévus initialement. Les thèmes traités concernent (i) l'audit et contrôle des finances publiques, (ii) le contrôle et audit des marchés publics, (iii) l'approche synergique entre contrôle interne et audit interne et (iv) l'audit et évaluation des programmes et projets. A noter que chaque thème de formation a vu la participation de deux (02) vérificateurs lesquels, à leur tour, ont partagé leurs acquis pendant la formation aux autres vérificateurs. Comme ces formations ont été réalisées au cours du dernier trimestre de l'année 2013, la mise en application des acquis ne pourra être évaluée qu'en 2014.

Nombre d'observations et d'injonctions de la Cour des Comptes

Objectif Général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif spécifique : Amélioration de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Méthode d'évaluation : Pour les 30 postes comptables supérieurs

Prévision : 30
Réalisation : 00
Évaluation : Non noté



La formation de 30 comptables en normes internationales est prévue être supportée par le PAGI. Par défaut de décaissement, l'objectif n'a pas pu être atteint.

Taux de prévalence des détournements de deniers publics maîtrisé à moins de 3%

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif Spécifique : Redynamisation du contrôle des postes comptables à risque

Méthode d'évaluation : Nombre de détournements de deniers publics constatés / nombre de missions effectuées

Prévision : <3%
Réalisation : 0,00%
Évaluation : Atteint



Le taux de prévalence des détournements de deniers publics nul se rapporte uniquement aux missions de vérification effectuées au niveau réseau comptable direct du Trésor public, tels que les TG, TP, PP et ACPDC, lesquels font l'objet de contrôle récurrent, obtenu par le rapport entre le nombre de détournements constatés et le nombre total de missions de vérification effectuées.

Comparé à l'exercice 2012 où ce taux a été de 1,23 %, le taux de prévalence en

2013 a connu une régression de plus d'un point. Le taux de prévalence a été maîtrisé en dessous de 3%.

Les détournements constatés au niveau des entités comptables autres que le réseau comptable direct du Trésor, notamment les établissements publics nationaux, les régisseurs d'administration financière et les régisseurs des Communes, font l'objet d'une évaluation distincte dans la mesure où elles ne faisaient pas encore l'objet de contrôle récurrent. Le programme de mission leur concernant est fixé suivant l'évaluation des risques et des indices de fraude connus ou irrégularités constatées après l'exploitation de certaines informations connues ou celle des données comptables parvenues à la DBIV. A noter que l'envoi des documents comptables mensuels par les établissements publics à la DBIV a été effectif depuis cet exercice 2013.

Sur les huit (08) vérifications effectuées auprès des établissements publics, deux (02) cas de détournement ont été constatés, ce qui fait un taux de prévalence de 25%. Ce taux a connu une hausse comparé à celui de 2012 où il a été de 21,42%. Cet indicateur laisse présager un risque élevé d'irrégularités de gestion à cause de la faiblesse du contrôle des établissements publics d'une part, et de l'inobservation du principe de base de séparation nette de fonction entre ceux qui décident les opérations et ceux qui conservent les fonds.

Concernant le taux de prévalence au niveau des régisseurs, trois (03) détournements ont été constatés sur les 18 régisseurs contrôlés, ce qui présente un taux de 17%. Comme le contrôle interne ne fonctionne pas

comme il se doit, les fraudes commises par les régisseurs sont élevées.

En ce qui concerne les activités, 13 Trésoreries Générales/ Principales sur les 27 ont été contrôlées, soit 48,15%. Par rapport à la valeur cible qui est de 65 % ou 18 TG/TP à contrôler, la réalisation en 2013 est de 72%. La Non atteinte de la valeur cible est expliquée par les changements nécessaires intervenus dans la programmation de l'ensemble des missions de contrôle sur place, dans la mesure où les contrôles au niveau des EPN ont pris plus de temps que prévu.

En effet, vu la qualité moyenne des informations comptables produites par les EPN due à la tenue des comptabilités ne respectant pas les normes et principes comptables ou le non-respect des principes de base en matière de contrôle interne comptable, les missions de vérification sur place demandent plus de temps.

Néanmoins, bien que les programmes de mission sur place pour le TG/TP aient dû être aménagés, le contrôle des Perceptions Principales par les cellules d'inspection a été renforcé en raison des risques substantiels de fraude inhérents à la manipulation d'espèces. C'est ainsi que sur les 91 PP, 54 d'entre elles ont été contrôlées deux (02) fois au cours de l'exercice. Par contre, des missions de contrôle sur place des PP situées dans des zones à haut risque, en matière de sécurité notamment dans la partie sud de l'île, ont dû être annulées.

Concernant la vérification des ACPDC, seules deux (02) missions ont été réalisées. Une troisième vérification n'a pas pu être réalisée faute de crédit, suite

à l'ajustement des crédits budgétaires pendant le dernier trimestre 2013.

Niveau d'extension des champs d'action aux entités non encore contrôlées (EP et régisseurs)

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif Spécifique : Redynamisation du contrôle des postes comptables à risque

Méthode d'évaluation : Nombre cumulé d'EP et régisseur contrôlé depuis 2006 / nombre total des EP et régisseur à vérifier

Précision : 18%
Réalisation : 25,76%
Évaluation : Atteint



L'exercice 2013 a vu la reprise des contrôles au niveau des régisseurs auprès des Communes. Par ailleurs, le nombre de contrôle auprès des EPN a doublé par rapport aux prévisions.

S'il a été prévu que trois (03) Régisseurs soient contrôlés, 18 ont pu l'être. La vérification de certains régisseurs a été effectuée directement par les Vérificateurs de la Brigade et non par les membres des cellules d'inspection au niveau des TG/TP, en raison de la complexité des cas rencontrés.

Sur les quatre EPN prévus et contrôlés en 2013, l'un d'entre eux, à savoir l'Université d'Antananarivo au sein

duquel il y a plusieurs entités comptables, a subi cinq vérifications.

Nombre de comptes de TG/TP redressés

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Établissement d'un compte sincère et fiable

Méthode d'évaluation : 30 TG /TP

Prévision : 30
Réalisation : 00
Évaluation : Non atteint



Les comptes des postes comptables du Trésor n'ont pas été redressés à la fin de 2013. En effet, le texte relatif au redressement de la comptabilité n'a pas été pris à la fin de 2013. L'échéance est ainsi reportée en 2014.

Nombre d'EPN enregistrés

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Constitution d'une base de données sur les EPN

Méthode d'évaluation : 70 EPN ayant des agents comptables nommés par le MFB

Prévision : 70
Réalisation : 65
Évaluation : Non atteint



Les bases de données de 65 EPN sur 70 prévus sont constituées en 2013. La plus grande partie des données recueillies concernent les EPN à Anta-

nanarivo. La constitution de la base de données des EPN excentrés accuse un retard suite au délai d'envoi des courriers par voie postale. Un système de suivi mensuel des opérations des EPN a été mis en place au niveau du SSEPC.

Nombre de missions d'assistance

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Encadrement des postes comptables

Méthode d'évaluation : 06 EPN et 06 ACPDC

Prévision : 12
Réalisation : 08
Évaluation : Non atteint



Un regroupement des TG et PP et un regroupement des ACPDC (Zone Europe) ont été faits en Décembre 2013. En outre, trois (03) missions d'assistance au niveau de l'ACPDC et une formation en PCG 2005 des Agents Comptables des EPN ont été effectuées. Une formation sur le logiciel et le mode de comptabilisation des opérations des ACPDC a été faite en Avril et Mai 2013 à Antananarivo.

Toutefois :

- 51 Instructions, 48 Circulaires et 10 Notes de Services ont été adressées aux postes comptables en 2013 à titre de réglementation, d'informations et pour des mesures à prendre ;

- 04 rapports trimestriels de confection de la balance des TG/TP produits par l'ACCT ont été exploités ;
- 12 projets de décrets sur les textes de création des EPN ont fait l'objet d'observations ;
- 96 rapports d'inspection de PP ont été exploités ;
- les comptes à redresser au niveau des 30 TG/TP ont été recensés.

Nombre de comptes d'EPN redressés

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Établissement d'un compte sincère et fiable

Méthode d'évaluation : 12 EPN identifiés

Prévision : 12
Réalisation : 12
Évaluation : Atteint



Par respect des dispositions de l'instruction n°13-01-G du 07 janvier 2013 relative à la production mensuelle des documents comptables pour les Établissements Publics Nationaux (EPN), l'exploitation des documents comptables des EPN a été entamée à la fin du mois de janvier 2013. A cet effet, les comptes soumis aux redressements continuels effectués par les agents du SSEPC suite aux résultats de leurs exploitations appartiennent aux EPN dotés d'Agents Comptables du Trésor sis à Antananarivo. Le nombre d'EPN concernés est de 65 et les exploita-

tions effectuées sont basées sur les 12 mois de l'année.

Nombre d'ACPDC et de PP informatisées

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Informatisation des ACPDC et des PP

Méthode d'évaluation : 23 ACPDC, 12 PP

Prévision : 35
Réalisation : 32
Évaluation : Non atteint



Dans le cadre de la mise en œuvre du défi n°2 du Trésor Public, l'informatisation de tous les postes comptables constitue une priorité pour la DCP, d'où la réalisation à 90% de toutes les prévisions. En effet, les 23 ACPDC et 09 PP rattachées à la RGA ont été informatisées en 2013. L'informatisation de ces PP a été financée par les fonds propres de la RGA. Les trois (03) PP rattachées à la PGA ainsi que les 78 postes excentrés attendent le financement du PGDI pour la dotation en matériels informatiques.

Nombre de TG utilisant les paiements par virement sur le SIGFP

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Utilisation du système de télécompensation au niveau de tout le réseau comptable de Madagascar

Méthode d'évaluation : cinq (05) TG

Prévision : 05
Réalisation : 00
Évaluation : Non atteint



La mise en place du système n'a pas pu être opérée à cause du retard de financement. Le projet a été passé à un consultant et le Trésor Public n'a plus main mise sur le dossier.

Nombre de postes comptables utilisant un réseau en backup

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Accès à l'information de tous les agents du Trésor

Méthode d'évaluation : 29 TG/TP

Prévision : 29
Réalisation : 00
Évaluation : Non atteint



L'étude de la mise en place d'un réseau en backup au niveau de chaque poste comptable a été effectuée. Le test au niveau SIGBD est en cours. On attend la finalisation de l'installation de la ligne de connexion de TELMA. Seule la liaison au niveau des services centraux est opérationnelle en fin 2013.

Nombre de TG bénéficiant de serveurs et postes de travail sécurisés

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Sécurisation des outils de travail

Méthode d'évaluation : 23 TG

Prévision : 23
Réalisation : 23
Évaluation : Atteint



Les livraisons des serveurs des 23 postes comptables ont été effectuées. Par contre, la sécurisation est en cours.

Nombre de textes sur la mission comptable mis à jour ou élaborés

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Définition du cadre réglementaire régissant la fonction comptable

Méthode d'évaluation : Cinq (05) nouveaux textes et trois (03) à mettre à jour

Prévision : 08
Réalisation : 05
Évaluation : Non atteint



Cinq (05) textes sur les huit (08) prévus ont été mis à jour. En fait, les textes ont été établis au niveau du SRR et transmis aux entités administratives responsables pour observations, le classement thématique de l'existant est en cours. La rédaction du projet de loi fixant le statut des comptables a commencé. L'élaboration du projet de loi organique définissant les responsabilités des acteurs à l'exécution budgétaire et des projets de textes fixant la classification des postes comptables, des cautions à constituer et des in-

demnités de responsabilité et de la gestion de trésorerie sont en cours. Certaines dispositions de ces projets de textes dépendent de la publication de certains textes (loi sur la dématérialisation, ...) ou du choix du mode de gestion des dépôts et consignations (service de l'État ou entité dotée d'autonomie administrative et financière).

MISSION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

Dix-huit indicateurs composent la mission financière. Cinq (05) indicateurs, soit 27,78% ont atteint les prévisions. 13 objectifs spécifiques, soit 72,22% n'ont pas pu être atteints.

18
 indicateurs composent la mission Financière et Économique

Nombre de bulletin statistique de la dette diffusé

Objectif Général 1 : Réaliser les activités de « reporting » périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures

Objectif spécifique : Mise à la disposition des autorités supérieures des informations de la dette nécessaires à leur prise de décision

Méthode d'évaluation : bulletin statistique de la dette au titre de l'année N produit au cours de l'année N+1

Prévision : 01
Réalisation : 00
Évaluation : Non atteint



L'acquisition du logiciel de gestion et d'analyse de la Dette SYGADE 6.0 et les formations y afférentes devraient

aider à la production du bulletin statistique. Toutefois, l'apparition d'un certain nombre d'anomalies lors de la manipulation de SYGADE a entravé le traitement des prêts et bloqué la génération des états de sortie voulus. La démarche adoptée fut la résolution de ces problèmes à travers le contact permanent avec le Helpdesk de SYGADE. Des solutions ont été ainsi mises en œuvre. Toutefois, il a été constaté que des problèmes continuent de surgir lors de la manipulation de SYGADE.

Taux de règlement des services de la dette extérieure

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public Trésor

Objectif Spécifique : Soutenabilité de la dette maintenue

Méthode d'évaluation : Inscription en intérêts et en capital de la dette dans la loi de finances annuelle

<p>Prévision : 100%</p> <p>Réalisation : 35,34%</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

En matière de dette extérieure, contre une prévision de 28868 milliards MGA, le remboursement du service de la dette extérieure s'élevait à 102,03 milliards dont 38,66 milliards MGA en intérêts et 63,37 milliards MGA en principal. Néanmoins, aucun arriéré de paiements extérieurs n'a été constitué en 2013. L'écart entre la réa-

lisation et la prévision est justifié par les échéances du service de la dette envers la Libye et la Russie, inscrites dans le budget, d'un montant total de 16325 milliards MGA, dont le remboursement a dû être ajourné du fait :

- de l'inaboutissement de la signature de l'accord avec la Russie ; et,
- de l'amendement de l'Accord de règlement de dette entre Madagascar et la Libye stipulant la reprise des paiements de dette envers la Libye en 2014.

En ce qui concerne les échéances de la dette extérieure envers FIDA, les allègements reçus au titre de l'IPPTE en 2005 se sont épuisés au 1^{er} Août 2011. Toutes les échéances restant dues non annulées au titre de cette initiative sont prises en charge intégralement par Madagascar. La réactivation des comptes d'emprunts FIDA a été ainsi nécessaire afin de pouvoir effectuer les remboursements en contrepartie d'un reversement du trop-perçu de recette IPPTE en 2005. La réintégration dans les comptes d'emprunts FIDA, pour régularisation, se chiffrait à 2,8 milliards MGA au titre de 2013.

Ratio charge financière par rapport au tirage

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Restructuration de la dette intérieure de l'État

Méthode d'évaluation : Taux de référence des opérations sur le marché monétaire = taux directeur de la BCM

<p>Prévision : 9,50%</p> <p>Réalisation : 6,41%</p> <p>Évaluation : Atteint</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Malgré les variations de la situation de la liquidité sur le système monétaire notamment celle de la liquidité bancaire entraînant la fluctuation des taux, le taux moyen pondéré global annuel des BTA a pu être maîtrisé au-dessous du taux directeur de la Banque Centrale de Madagascar qui est le taux de référence des opérations sur le marché monétaire (9.50%).

Par rapport aux années antérieures, le taux des BTA pour chaque maturité a eu une tendance à la baisse durant l'année 2013. Le TMP global passe de 6,97% en 2012 à 6,41% en 2013.

En vue de mettre en place des nouveaux titres, les activités ci-après ont été réalisées:

- Enquêtes au niveau des souscripteurs cibles effectuées,
- Études préalables effectuées et envoyées pour observation des autorités supérieures,
- Une partie des matériels nécessaires est acquise,

Toutefois, le projet de textes relatifs à l'émission de nouveaux titres ne peut être préparé qu'après aval des caractéristiques du nouvel instrument à émettre sur le marché par les autorités supérieures.

Nombre d'Accords de financement ratifiés

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Mise en vigueur des accords de financement

Méthode d'évaluation : Nombre d'Accords de financement ratifiés

<p>Prévision : 08</p> <p>Réalisation : 10</p> <p>Évaluation : Atteint</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

En 2013, l'objectif a été atteint parce que neuf (09) accords de prêts ont été signés et ratifiés et un accord de don a été signé et mis en vigueur. Il s'agit notamment des projets suivants :

- Second Projet Multisectoriel pour la Prévention du VIH SIDA/IST (PMPS 2) : Financement additionnel financé par l'IDA pour un montant de 3 900 000 DTS, soit 6 000 000 USD,
- Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole (FORMA-PROD) cofinancé par :
 - le FIDA pour un montant de 21 000 000 DTS, soit 33 000 000 USD (sous forme de prêt) et pour un montant de 1 280 000 DTS, soit 2 000 000 USD (sous forme de don) ; et,
 - le Fonds Fiduciaire de l'Espagne pour un montant de 14 290 000 Euros ; soit 19 000 000 USD ;
- Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et de la Réduction de la Vulnérabilité

- (PUPIRV) financé par l'IDA pour un montant de 66 200 000 DTS, soit 102 000 000 USD ;
- Projet d'Appui d'urgence aux services essentiels de l'éducation, de la nutrition et de la santé (PAUSENS) financé par l'IDA pour un montant de 42 000 000 DTS, soit 65 000 000 USD ;
- Projet d'Appui au Développement de Menabe et Melaky (AD2M) financé par le FIDA pour un montant de 3 350 000 DTS, soit 5 200 000 USD (financement additionnel) ;
- Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales (PROSPERER) financé par le FIDA pour un montant de 7 300 000 DTS, soit 11 200 000 USD (financement additionnel) ;
- Projet de Construction et d'Équipement du Siège de l'Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprise (INSCAE) financé par l'OFID pour un montant de 3 500 000 USD ;
- Projet d'aménagement d'Infrastructures Routières (PAIR) financé par l'OFID pour un montant de 18 000 000 USD ;
- Projet d'Appui d'Urgence à l'Éducation pour Tous financé par l'IDA pour un montant de 85 400 000 USD.

Taux d'amélioration de la gestion du portefeuille de l'État

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Politiques de gestion des sociétés à participation de l'État suivies

Méthode d'évaluation : Moyenne des cibles des activités pondérées

Prévision : 40%	
Réalisation : 22,14%	
Évaluation : Non atteint	

L'amélioration de la gestion du portefeuille de l'État est réalisée à plus de la moitié de l'indicateur prédéfini. En effet, l'État n'a participé que dans le capital social des 3 (AIR MAD/BAD/FMI) sur 11 entités prévues. Aucun appel de fonds n'a été reçu ou aucune augmentation de capital n'a été effectuée par les entités restantes. En outre, la mise en œuvre de la restructuration financière de la JIRAMA attend le recouplement des montants des dettes/créances entre l'État Malagasy et la société.

Par ailleurs, l'analyse de la situation financière de toutes les sociétés sous la gestion du Trésor Public a été entièrement effectuée. Parallèlement, les représentants de l'État actionnaire ont assisté aux AG convoquées par le Conseil d'Administration de ces sociétés.

Nombre d'entreprises publiques concernées par le processus de liquidation

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Opération de liquidation des entreprises publiques concernées par le projet PDSP 2 clôturée

Méthode d'évaluation : Nombre de sociétés concernées : 3+2+33

Prévision : 38	
Réalisation : 02	
Évaluation : Non atteint	

Le processus de liquidation de la CIBA a été entravé par la suspension des cessions d'actifs. Seuls l'inventaire et la réévaluation des actifs ont été autorisés. Il a été demandé au Ministère des Transports de prendre en charge les dépenses y afférentes. Toutefois, aucune suite n'a été donnée de sa part.

Par ailleurs, l'État a prévu dans la LF 2013 d'apurer 525 millions MGA d'arriérés de cotisations sociales des entreprises publiques privatisées. Le versement a été réalisé au dernier trimestre de 2013.

En outre, les rapports provisoires de liquidation de la SOLIMA et de la SOMACODIS ont été présentés par le liquidateur pour validation du MFB.

Taux de validation des documents budgétaires du PASEF

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif Spécifique : Activités du PASEF coordonnées

Méthode d'évaluation : PTA : 33% + Budget : 33% + rapports d'activités : 34%

Prévision : 100%	
Réalisation : 100%	
Évaluation : Atteint	

Dans le cadre du suivi évaluation du Projet d'Appui au Secteur Financier (PASEF), le SPPE a validé son PTA et son Budget de l'année 2013. Comme activités, ledit projet a notamment réalisé :

- i. l'AGE constituant les membres du Comité de Pilotage ;
- ii. l'amendement de l'Accord de Don N°TF 092098 du 15/07/2008;
- iii. la préparation des Statuts du Fonds GPP pour l'Avis de Non Objection de l'IDA ;
- iv. la préparation de la décision gouvernementale pour la création du Fonds GPP ;
- v. l'élaboration de la Convention entre le Fonds Garantie Partielle de Portefeuille (GPP) et le gestionnaire SOLIDIS par l'Assistant Technique ;
- vi. la mise en place de l'Assistance Technique au gestionnaire à travers la signature du contrat avec l'ABPCD le 26/07/2013 ;
- vii. l'installation de l'Assistant Technique chez SOLIDIS le 02/09/2013 ;
- viii. la rédaction du manuel de procédure du Fonds;
- ix. la préparation par l'Assistant Technique de la convention entre le gestionnaire et la 1ère banque (BOA) ;
- x. le processus de recrutement de l'Assistant Technique pour la mise en place de l'Assistance Technique avec la 1ère banque.

Taux d'amélioration du rapatriement des devises nées des exportations

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Renforcement du contrôle et des suivis relatifs aux activités de tutelle du secteur des changes

Méthode d'évaluation : Taux de rapatriement année (N-1) + 0,5%

Prévision : 0,5%	
Réalisation : -3,9%	
Évaluation : Non atteint	

Le taux de rapatriement des devises passe de 97,58% en 2012 à 93,68% en 2013, soit une diminution de 3,9%. L'objectif d'améliorer le taux de 0,5% n'est pas atteint. L'envoi électronique par les banques primaires des données statistiques relatives aux domiciliations et apurements des opérations d'exportation est actuellement effectif. La situation des dossiers exigibles à partir du mois de mai 2012 a été rajoutée aux statistiques, ce qui explique cette variation négative.

Dans le cadre du renforcement des contrôles et suivis relatifs aux activités de tutelle du secteur des changes, le Trésor Public a essayé de faire connaître d'abord les textes régissant les opérations de change en distribuant 1 750 brochures y afférentes aux entités concernées : la Direction Générale des Douanes, l'Association Professionnelle des Banques « APB », l'EDBM, le Syndicat des Industries de Madagascar « SIM », le Groupement des Entreprises de Madagascar

« GEM » et les opérateurs économiques.

Pour le contrôle proprement dit, le Trésor Public a contrôlé sur terrain des dossiers d'exportation de 91 sociétés dont 19 sociétés à Antananarivo, 35 sociétés à Toamasina et 37 sociétés à Mahajanga. Par ailleurs, 504 sociétés ayant des recettes d'exportation non rapatriées ou en retard de rapatriement ont été relancées par courrier au cours de l'année 2013.

Les comptes rendus sur les opérations d'exportation effectués par les banques primaires se font actuellement en ligne. On projette pour l'année 2014 de se lancer davantage dans la dématérialisation du suivi et du contrôle des opérations d'importation et d'exportation, des allocations de devises et des transferts internationaux.

Niveau de contrôle des compagnies d'assurances

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Fiabilité accrue du système de contrôle mis en œuvre au niveau des compagnies d'assurance

Méthode d'évaluation : Moyenne des cibles des activités pondérées

Prévision : 76%	
Réalisation : 72,6%	
Évaluation : Non atteint	

Le contrôle des compagnies d'assurances a atteint 72,76% en 2013 contre 70,72% en 2012 et 25,00% en 2011, soit

une amélioration respective de 2,04 points en 2013 par rapport à 2012 et de 47,76 points par rapport à 2011.

Cette évolution résulte essentiellement :

- du renforcement du suivi de l'actualisation et de la communication au Service des Assurances des garanties financières et des assurances « responsabilité civile professionnelle » (07 intermédiaires d'assurance sur 22 sont en règle) ;
- de la poursuite et de la continuité des inspections. Au troisième trimestre, Allianz et MAMA ont fait l'objet de contrôle sur place.
 - La compagnie Allianz a partagé l'avis évoqué par le Service des Assurances dans le rapport de contrôle. Cependant, il leur a été demandé de se conformer au code des assurances applicable à Madagascar car elle pratique les opérations d'assurance à la fois sur le marché malgache des assurances et sur le territoire économique de Madagascar. Par ailleurs, la compagnie est agréée conformément aux dispositions de la législation malgache des assurances ;
 - En ce qui concerne la Mutuelle MAMA, des mesures de redressement financier et comptable lui ont été recommandées massivement dans le rapport de contrôle. En plus du redressement, une autre solution pérenne et faisable pour assainir sa situation a été préconisée à la Mutuelle : l'application de ses statuts.
- Sur les cinq (05) compagnies qui composent le secteur de l'assurance, Hassam Assurance (ex-Colina) reste la seule société qui n'a pas été examinée ;

Le Trésor Public a également réalisé, à titre de renforcement d'informations assurantielles, les actions suivantes :

- La diffusion des nouvelles branches et les catégories à utiliser dans les états statistiques lesquelles ont été adoptées par le secteur au 1er trimestre 2013 ;
 - La communication au secteur des assurances des nouveaux états statistiques, base du contrôle sur place, au 2^{ème} trimestre 2013. Par respect de la réglementation notamment le délai de communication des documents obligatoires, toutes les compagnies ont envoyé leurs documents statistiques respectifs au troisième trimestre. L'examen et l'analyse des états C des cinq (05) compagnies ont été faits au 4^{ème} trimestre 2013, trois (03) compagnies ayant présenté des irrégularités.
- En ce qui concerne les indicateurs intermédiaires, la réalisation des activités suivantes a atteint le niveau de 100,00% :
- Utilisation effective des nouveaux états statistiques de contrôle par les organismes d'assurance vulgarisée ;
 - Tableau de bord de pilotage correct des contrôles des organismes d'assurance développé ;
 - Activité, gestion, comptabilité, résultats et situation patrimoniale des sociétés et des intermédiaires d'assurance contrôlés.

L'écart négatif de 3,24 points (entre la prévision et la réalisation) peut s'expliquer par :

- Le non envoi par les intermédiaires d'assurances de la situation des comptes réconciliés et de la copie des bordereaux de reversement de primes collectées.
- Les procès-verbaux non dressés car les rapports d'inspection seront validés par les concernés en 2014.

En vue d'amélioration de la performance, les mesures répressives sur le non-respect par les organismes des échéanciers relatif à la remise des documents de contrôle ont été appliquées et suivies scrupuleusement.

Il a été noté que les opérations de réassurance, notamment le cas de rétrocession en matière de réassurance rencontrée chez Allianz qui est une filiale, ne sont pas maîtrisées. Le Service a pris comme mesure l'approfondissement des opérations en réassurance par une formation.

Taux de mise en œuvre du système d'information et de communication de la finance inclusive

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Mise en œuvre de manière efficiente du système d'information et de communication de la finance inclusive

Méthode d'évaluation : Taux de réalisation des activités prévues dans le PTA

<p>Prévision : 100%</p> <p>Réalisation : 62%</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

L'étude concernant la conception de la stratégie de communication de la SNFI a été prévue en 2013, sur financement du programme PAFIM. Toutefois, l'appel d'offres y afférent a été infructueux. Ainsi, la confection de tous les outils et supports de communication relatifs à la promotion de la finance inclusive à Madagascar n'a pas pu être menée en 2013.

Toutefois, les activités ci-après ont été réalisées :

Gérer la base de données sur les activités du secteur

En 2013, trois (03) ans après son lancement officiel, la CNMF a poursuivi la gestion et l'administration de la base de données informatisée sur le secteur de la microfinance à Madagascar. Les demandes d'informations émanant de toutes les catégories d'acteurs (autorités supérieures, étudiants, IMF, associations professionnelles, projets/programmes, etc.) ont été traitées, et ce, pour un délai moyen de 48 h.

Mener des campagnes IEC au sein du secteur

La mise en œuvre effective de la campagne de communication sur le secteur n'a pas pu démarrer en 2013. Néanmoins, dans le cadre de la promotion du secteur, les ateliers ci-après ont été mis à profit par la CNMF

pour mener des communications sur les enjeux et les défis de la finance inclusive à Madagascar :

- Une journée d'information et d'échanges sur le thème : « Mobile banking, opportunités et défis pour les IMF à Madagascar » qui s'est déroulée le 15 mars 2013 au Tranovola Aparthotel Ambatoroka. Elle avait pour objectif principal de partager aux responsables et aux dirigeants d'IMF les éléments de base concernant la banque à distance et l'utilisation de la téléphonie mobile (100 participants).
- Un atelier de budgétisation de la SNFI 2013-2017, dont l'objectif principal consistait à disposer une estimation du budget prévisionnel de la SNFI, qui s'est tenu le 23 octobre 2013 à l'Hôtel Colbert Antaninarenina (50 participants). Le budget total requis pour la mise en œuvre de la SNFI ressorti à l'issue de cet atelier est de l'ordre de 38 millions USD soit environ 83,9 milliards MGA.
- Un atelier de restitution des résultats de l'étude portant sur la capitalisation des acquis sur l'expérience de la mise en place de Groupements Villageois d'Entraide Communautaire (GVEC) et d'un Fonds de Cautionnement Mutuel s'est tenu à Fianarantsoa du 04 au 07 décembre 2013. Le Tranoben'ny Tantsaha Haute Matsiatra assure l'encadrement et la formation en éducation financière de dix (10) GVEC. Pour plus de sécurité, les épargnes sont déposées auprès des institutions de microfinance

et les membres du groupement commencent à procéder à des emprunts entre eux après la formation relative au crédit. Ainsi, le FCM ne sera mobilisé que lorsqu'un groupement emprunte au niveau des IMF (prévue en 2014) ;

- Un atelier d'échanges avec les différents responsables des IMF partenaires du programme PAFIM, dans le cadre du développement du Crédit avec Éducation (CAE), s'est tenu du 18 au 22 novembre 2013 à Antsiranana. L'objectif était d'avoir des informations sur :
 - la situation générale des groupes CAE des différentes institutions sur le volet éducation, organisation générale, leadership ;
 - les résultats obtenus par chaque institution ;
 - les difficultés rencontrées par les institutions ;
 - les approches de solutions envisagées ;
 - les perspectives de développement des caisses CAE.

Taux d'opérationnalisation du mécanisme de suivi-évaluation de la finance inclusive

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Opérationnalisation d'un mécanisme de suivi-évaluation de la finance inclusive

Méthode d'évaluation : Taux de réalisation des activités prévues dans le PTA

Prévision : 100%

Réalisation : 50%

Évaluation : Non atteint



Les rapports d'activités sur le secteur de la microfinance pour 2010, 2011 et 2012 ont été élaborés en 2013, une grande première pour le secteur.

Le lancement de deux (02) diagnostics régionaux de la demande et de l'offre en services financiers a été prévu durant le dernier trimestre de l'année 2013. Toutefois, étant donné que l'AFI a accepté de financer la réalisation d'une enquête nationale sur l'inclusion financière à Madagascar durant l'année 2014 (diagnostic approfondi de l'offre et de la demande en services financiers couvrant les 22 régions), la mise en œuvre de cette activité a été annulée.

Par contre, les activités ci-après ont été réalisées :

Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive

Compte tenu du contexte sociopolitique durant l'année 2013, le processus de budgétisation de la SNFI n'a pu être réalisé qu'en octobre 2013. Par ailleurs, l'approbation de cette SNFI par le Gouvernement malagasy a dû attendre la sortie officielle du pays de la période transitoire. Ces situations n'ont pas permis de déclencher effectivement le processus de suivi-évaluation de la SNFI.

Suivi de la performance du secteur

Trois (03) rapports sur le secteur (2010, 2011, 2012) ont été confectionnés cette année. Les diagnostics régionaux, prévus pour 2013, ne seront réalisés qu'en 2014. En effet, ils sont prévus dans le cadre de l'enquête nationale sur l'inclusion financière à Madagascar (2014), activité financée par l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) dans le cadre du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive de Madagascar (PAMO SNFI/Phase 1).

Par ailleurs, des missions de suivi ont été réalisées conjointement avec les Partenaires Techniques et Financiers afin de réajuster leurs interventions en matière de microfinance à travers leurs différents projets et programmes. Il s'agit de missions de suivi de la mise en œuvre :

- des conventions signées avec les IMF partenaires du programme PROSPERER dans les régions Sofia, Analamanga, Itasy, Haute Matsiatra et Vatovavy Fitovinany,
- de la sous-composante 3.2 du projet AROPA dans la Région Anosy et du Groupement Villageois d'Entraide Communautaire et du Fonds de Cautionnement Mutuel dans la Région Haute Matsiatra,
- des conventions signées avec les IMF partenaires du programme PAFIM dans le cadre de l'implantation des IMF dans la région Atsimo Andrefana et dans le cadre du crédit avec éducation dans les régions SOFIA, DIANA et Atsimo Atsinanana, et,
- du projet AD2M dans la région de Menabe.

Nombre d'études réalisées sur la finance inclusive

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Contribution à l'amélioration du cadre légal et réglementaire de la finance inclusive

Méthode d'évaluation : Une étude sur le cadre réglementaire réalisée

Prévision : 01

Réalisation : 00

Évaluation : Non atteint



Le contexte sociopolitique durant l'année 2013 n'a pas été favorable pour lancer l'étude relative à la réforme du cadre légal, réglementaire et fiscal du secteur de la microfinance à Madagascar en adéquation avec la finance inclusive. La mise en œuvre de cette activité est reportée pour l'année 2014. Toutefois, il convient de souligner que, sur financement du projet PASEF, le processus de recrutement de consultant en vue de mener l'assistance technique pour la rédaction des textes réglementaires pour le mobile banking a débuté depuis 2013.

Une réunion d'échanges et de réflexions sur les difficultés rencontrées par les IMF dans le cadre du recouvrement judiciaire et de la gestion de crédit a été effectuée le 02 juillet 2013. Elle a vu la présence des représentants du Ministère de la Justice, de l'APIMF, du Secrétariat Général de la CSBF, et du Ministère de l'agriculture afin de trouver des pistes de solutions ainsi que des résolutions à court terme et à

long terme pour appuyer les IMF dans le cadre du recouvrement judiciaire et de la gestion de crédit.

Aussi, la CNMF en partenariat avec l'APIMF a initié depuis le dernier trimestre 2013 des actions de sensibilisation avec les acteurs judiciaires sur les litiges IMF/clients, notamment auprès du Tribunal de Première Instance de Mahajanga. Elles seront poursuivies durant l'année 2014.

Niveau d'opérationnalité du cadre institutionnel du secteur microfinance

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Restructuration et coordination du cadre institutionnel

Méthode d'évaluation : Structures prévues par la SNFI opérationnelles (Conseil National de Concertation, Comité de Pilotage)

Prévision : 100%

Réalisation : 33,33%

Évaluation : Non atteint



Les structures prévues par la SNFI, notamment le Comité de Pilotage et le Conseil National de Concertation, ne sont pas encore opérationnelles. En effet, leur mise en place ne pourra être réalisée qu'après l'adoption par le Gouvernement de la SNFI 2013-2017.

En 2013, sept (07) sessions du Comité d'Investissement ont été tenues en vue de mener des actions de plaidoyer pour la mobilisation des ressources à affecter au secteur. Le montant total

décaissé était de l'ordre de 1.670.525 USD dont :

- 220.000 USD du Fonds de Renforcement Institutionnel et Financier du PAFIM alloués aux 5 IMF pour le renforcement de l'éducation financière et la protection des clients des IMF ;
- 870.510 USD du PAFIM alloués aux 6 IMF pour le développement du produit CAE ;
- 567.772 USD de l'AD2M alloué à une IMF dans le cadre de son implantation et du développement de ses services de microfinance dans la région de Melaky ;
- 9.000 USD de l'AROPA alloué à une IMF pour le financement des coûts de fonctionnement du formateur et de l'administrateur journalier du FCM dans la mise en place du GVEC ;
- 3.243 USD du PROSPERER en guise de bonus de remboursement et de primes de portefeuille d'une IMF dans le cadre du Fonds de Renforcement Institutionnel (FIR).

Taux de recouvrement des dividendes sur les participations de l'État

Objectif Général 3 : Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor

Objectif spécifique : Renforcement du système de recouvrement des dividendes sur les participations financières de l'État

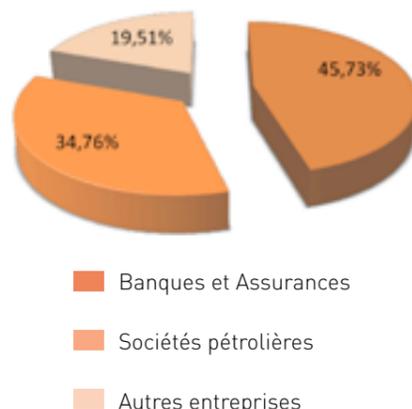
Méthode d'évaluation : Recouvrement d'un montant total de 30 263 000 000 MGA inscrit dans la loi de Finances

Prévision : 100%
 Réalisation : 132,63%
 Évaluation : Atteint



Les recettes perçues enregistrées au niveau du SPPE s'élèvent à 40,13 milliards MGA en 2013 contre 30,21 milliards MGA en 2012, soit une hausse de 32,85%. Par rapport à la cible de 30,26 milliards MGA, le recouvrement effectué a largement surpassé l'objectif assigné.

Répartition des dividendes perçues par l'État par nature des entreprises



Taux de recouvrement des créances non fiscales issues des fonds de contre valeur (FCV)

Objectif Général 3 : Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor

Objectif spécifique : Renforcement du système de recouvrement des créances issues des fonds de contre-valeur

Méthode d'évaluation : Recouvrement d'un montant total de 399 millions MGA inscrit dans la loi de Finances

Prévision : 100%
 Réalisation : 152,09%
 Évaluation : Atteint



La loi des finances 2013 a prévu 399 millions MGA de recette. Or, le recouvrement effectif a atteint 606 millions MGA, soit un taux de réalisation de 152,09% par rapport à la prévision.

Au cours de l'année 2013, pour les créances admises en non-valeur, l'action a été concentrée aux rappels intensifs et périodiques suivis de mises en demeure et le cas échéant d'Avis à Tiers détenteurs (ATD). A cet effet 30 dossiers individuels ont été traités, ayant fait l'objet des procédures suivantes : 42 rappels et mises en demeure, 48 ATD, et trois (03) demandes de renseignement et localisation des débiteurs. Ces actions expliquent le dépassement des réalisations par rapport aux prévisions dans la loi des finances 2013.

Taux d'émission des titres de créances sur les prêts et reprêts

Objectif Général 3 : Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor

Objectif spécifique : Émission de titres de créances sur les prêts et reprêts

Méthode d'évaluation : Titres de créances émises par rapport aux inscriptions de la Loi de Finances

Prévision : 100%
 Réalisation : 69,22%
 Évaluation : Non atteint



En 2013, l'objectif n'est pas atteint, le montant total des ordres de recettes en capital émis s'élève à 1 289 640 123,08 MGA et celui des intérêts à 220 254 125,06 MGA, soit 69,22% de la prévision inscrite dans la loi des finances. Dix ordres de recettes en capital envers les organismes suivantes : CECAM, VOLAMAHASOA, SIRANALA, CIDR-VOLAMAHASOA, ADEMA et 11 ordres de recettes en intérêts envers ces dits organismes et aussi envers la société OFAFA ont été émis sur les 51 prévus. La durée moyenne des émissions des Ordres de Recettes par rapport aux échéances est de deux (02) mois.

Les Ordres de Recettes non émis concernent les organismes demandant des études spécifiques, entre autres JIRAMA, SEBAK, CECAM 8^{ème} FED, Fivondronana Antananarivo Renivohitra et Foibe Taosaritanin'ny Madagasikara.

Taux d'assainissement des opérations de prêts et de reprêts

Objectif Général 3 : Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor

Objectif spécifique : Assainissement de la situation des prêts et reprêts concernant les sociétés à participation de l'État

Méthode d'évaluation : Titres de créances émises par rapport aux inscriptions de la Loi de Finances (Intérêt : 30,973 Milliards MGA, Capital : 72,211 Milliards MGA)

Prévision : 100%
Réalisation : 0%
Évaluation : Non atteint



L'assainissement des opérations de prêts et de reprêts concerne uniquement la consolidation en capital d'une partie des dettes de la société JIRAMA envers l'État Malagasy. La réalisation de cet assainissement était de 0% étant donné que le rapprochement des situations entre la JIRAMA et la Direction de la Dette Publique est inachevé.

Nombre de projets sur financement extérieur suivi

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Projets sur financement extérieur suivi

Méthode d'évaluation : Projets en activité pour 2013

Prévision : 42
Réalisation : 20
Évaluation : Non atteint



Dans le cadre du suivi des projets, dix (10) descentes sur terrain pour observer de près les états d'avancement des projets ont été réalisés lors des missions de supervision organisées par les Bailleurs. Le suivi des états d'avancement des projets en question a été procédé sous trois (03) aspects,

à savoir : l'aspect financier, l'aspect administratif et l'aspect physique.

Par ailleurs, le Service du Suivi des Projets a participé aux trois (03) revues de portefeuille conjointement organisées par la BAD, la BADEA et la Banque mondiale.

ORGANISATION ET ADMINISTRATION

Treize indicateurs composent le volet « organisationnel ». 23,08% correspondant à trois (03) indicateurs, n'ont pu être atteints en raison de non déblocage de financements extérieurs. Cinq (05) indicateurs, soit 38,46% ont été réalisés, Trois (03) autres, soit 23,08% ont été réalisés à un taux entre 50 et 99%. Deux (02) indicateurs, soit 15,38% ont été réalisés avec un taux inférieurs à 50%.

13
 indicateurs composent le volet Organisationnel

Délai moyen de centralisation du document de performance du programme 117

Objectif Général 1 : Réaliser les activités de « reporting » périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures.

Objectif spécifique : Appui des départements techniques du Trésor dans la réalisation de leurs missions respectives

Méthode d'évaluation : Document de performance Trimestre T: T+15j

Prévision : 15 jours
Réalisation : 11,5 jours
Évaluation : Atteint



Dans le cadre du suivi de la performance et des activités réalisées au cours de l'exercice budgétaire, une revue trimestrielle est organisée par le Ministère des Finances et du Budget. La production de ce document est subordonnée à la réception des informations provenant des différents départements techniques. Les données d'exécution et de performances sont analysées, contrôlées et consolidées.

Au titre de l'exercice 2013, 53 indicateurs de performances et 119 activités spécifiques du programme 117-Trésor ont été suivis. La centralisation du document de performance a été effectuée dans un délai moyen de 11,5 jours contre les 15 jours prévus. Cette performance est due à la collaboration et à la volonté de tous les départements techniques du Trésor Public.

Taux de règlement des arriérés sur les dépenses à caractère transversal

Objectif Général 2 : Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Objectif spécifique : Appui au bon fonctionnement des services du Trésor

Méthode d'évaluation : Rapport entre le montant des règlements et le montant des arriérés (par rapport aux inscriptions de la loi de finances)

Prévision : 100%
Réalisation : 100%
Évaluation : Atteint



Il s'agit des arriérés relatifs aux dépenses sur les imprimés administratifs. Les paiements prévus pour l'exercice 2013 ont été réglés en totalité.

Pourcentage des agents appartenant aux corps spécifiques par rapport à l'effectif total du personnel de la DGT

Objectif Général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif spécifique : Amélioration de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Méthode d'évaluation : Rapport entre nombre agents corps spécifiques et Effectif total Trésor

Prévision : 33,71%
Réalisation : 30,58%
Évaluation : Non atteint



Par rapport à la cible, l'objectif n'a pas été exactement atteint avec un écart d'environ 3 points car le recrutement d'agents contractuels au cours de l'année 2013 a augmenté l'effectif total du personnel.

Par contre, les activités y afférentes ont été effectivement réalisées:

- Formation de 30 élèves Inspecteurs du Trésor (formation en cours),
- Formation de 39 Stagiaires Comptables, qui sont déjà en activité.

Nombre de formation en vue du rattrapage des comptes non produits et du redressement des anomalies

Objectif Général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif spécifique : renforcement de capacités des agents comptables et ordonnateurs

Méthode d'évaluation : 1 pour EPN et 1 pour CTD

Prévision : 02	
Réalisation : 00	
Évaluation : Non noté	

Les activités y afférent n'ont pas pu être réalisées faute de financement de PAGI.

Nombre d'agents initiés en analyse de la dette et aux normes internationales de gestion et de suivi de la dette

Objectif Général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif spécifique : Former les agents en normes internationales

Méthode d'évaluation : 10 agents initiés en analyse de la dette + 11 agents

initiés aux normes internationales de gestion et de suivi de la dette

Prévision : 21	
Réalisation : 08	
Évaluation : Non noté	

Cinq (05) agents contre les 21 prévus ont bénéficié des formations en matière de gestion, de suivi et d'analyse de la dette. Ils ont pu successivement participer aux formations sur : (i) « la statistique de la dette », (ii) « le MTDS », (iii) « l'Audit et évaluation de projets et production de rapports », (iv) « la planification, l'analyse et le suivi des projets » et (v) « la coordination du programme et projets : planification, exécution et contrôle ».

Par ailleurs, trois (03) cadres ont participé à un partage d'expérience avec la Direction Générale de la Gestion de la Dette et de la Coopération Financière de Tunisie, orienté sur (i) la stratégie de la dette publique, (ii) la gestion des prêts extérieurs et le système informatique de la gestion de la dette extérieure « SIADE », (iii) l'émission des obligations sur le marché financier international, (iv) le marché des titres publics : bons du Trésor et (v) les dispositifs de contrôle interne.

Suite à un arrangement de calendrier, des formations prévues en 2013 seront reportées en 2014.

Taux d'accès des agents du Trésor à la formation en administration générale

Objectif Général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre

aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif spécifique : Capacité accrue des agents en matière d'administration générale et de langue

Méthode d'évaluation : Rapport entre nombre agents ayant effectué au moins une formation en administration générale et Effectif total des agents du Trésor

Prévision : 15%	
Réalisation : 13,92%	
Évaluation : Non Atteint	

Faisant suite au besoin récurrent de maîtrise d'une langue étrangère, le Trésor Public a initié le projet de renforcement de capacité de ses agents en langue étrangère, notamment la langue anglaise. Le projet a effectivement commencé au mois de Mars 2013 avec l'établissement English Teaching Programme (ETP). Au titre de l'année 2013, 249 agents du Trésor Public auprès des Services centraux et du réseau comptable dans la Région Analamanga ont pu bénéficier de la formation à l'ETP, soit 13,92% des agents du Trésor, contre 15% de prévision.

Le projet est passé par plusieurs étapes en 2013 :

— **Trimestre 2 :** formation des agents des services centraux avec deux (02) systèmes : formation dans les locaux de l'ETP et dans les locaux du Trésor Public,

— **Trimestre 3 :** intégration des agents du réseau comptable de la Région Analamanga dans le pro-

cessus (PGA -RGA-ACCT-TMA-TME-TMS-ACCPDC) et formation dans les locaux de l'ETP, et

- **Trimestre 4 :** fusion des deux (02) groupes d'agents dans le programme de formation (services centraux et réseau comptable d'Analamanga) et formation dans les locaux de l'ETP.

Il a été constaté durant la période une amélioration du niveau des agents, matérialisé par l'augmentation permanente du nombre des inscrits dans le niveau « avancé » et une diminution dans le niveau « débutant », tel qu'il est présenté ci-dessous :

	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Débutant	34,43%	39,13%	23,08%
Intermédiaire	45,08%	32,61%	46,85%
Avancé	20,49%	28,26%	30,07%

En outre, le taux de réussite aux examens enregistre une croissance continue au niveau général, et spécifiquement dans les niveaux intermédiaire et avancé :

	Trim. 2	Trim. 3	Trim. 4
Débutant	52,38%	55,56%	48,48%
Intermédiaire	54,55%	63,33%	64,18%
Avancé	36,00%	80,77%	86,05%
TOTAL	50,00%	58,25%	67,13%

A la lecture de ce tableau, il a été remarqué l'importance des échecs aux examens du fait notamment de la faiblesse même du niveau des agents d'une part et des absences pour cause d'ordre professionnel et d'ordre personnel d'autre part .

Le tableau suivant récapitule ainsi la quantification des causes des échecs aux examens durant l'année 2013 :

	Absence au cours ou aux examens						Niveau	Total
	Causes professionnelles			Causes personnelles				
	Mission	Réunion	Autres	Santé	Autres formations	Autres		
Vague 1	33%	0%	0%	0%	0%	25%	42%	100%
Vague 2	18%	0%	9%	11%	4%	29%	29%	100%
Vague 3	0%	0%	44%	3%	0%	0%	53%	100%
Vague 4	0%	0%	30%	0%	0%	0%	70%	100%

Niveau d'efficacité du logiciel de traitement des données du personnel

Objectif Général 4 : Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

Objectif spécifique : Accélération du traitement des données du personnel

Méthode d'évaluation : Rapport entre nombre de fonctionnalités satisfaisantes et le nombre total des fonctionnalités existantes dans le logiciel

Prévision : 100%

Réalisation : 60%

Évaluation : Non atteint



Le traitement des données du personnel du Trésor est suivi à partir d'un logiciel. L'objectif n'est pas tout à fait atteint. Certaines fonctionnalités ne sont pas encore opérationnelles car leur conception et leur mise en place demandent davantage de temps.

Taux de suivi des dossiers en contentieux

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Sauvegarde des intérêts du Trésor Public

Méthode d'évaluation : Nombre de dossiers reçus/Nombre de dossiers traités

Prévision : 100%

Réalisation : 100%

Évaluation : Atteint



Le principal objectif est d'assurer la défense des intérêts du Trésor public, que ce soit dans le cadre des affaires juridiques ou contentieuses, au niveau national ou international. Les tâches qui en découlent consistent à une assistance juridique donnée aux Directions et Postes Comptables ainsi qu'à une prise d'initiative d'entreprendre des projets qui contribuent à améliorer l'environnement juridique du Trésor Public.

Au titre de l'année 2013, près de 80 dossiers ont été traités. Il s'agit d'une part de dossiers ouverts durant les années précédentes ou de nouvelles affaires.

Les dossiers relatifs aux affaires juridiques

A la demande des départements du Trésor Public, outre l'assistance en matière juridique sur divers domaines (avis sur des ordonnances de retrait de somme consignée, avis sur l'interprétation de points juridiques précis sur des dossiers...), les dossiers relatifs

aux affaires juridiques concernent la réalisation de certaines procédures telles que l'exécution d'ordonnances de saisie-arrêt et saisie-conservatoire des comptables publics ayant commis des détournements de deniers publics, les diligences concernant des questions foncières...

Des dossiers relatifs à la sauvegarde des biens publics dans les sociétés d'État ont également été traités en 2013, notamment des procédures de préparation de la mise en vente des biens saisis auprès de la Société Batelage de Manakara.

En ce qui concerne les projets d'accord ou de textes examinés en 2013, on peut relever, entre autres, le projet de nouveaux statuts de la SIRAMA, le projet de protocole d'accord entre l'État et l'APMF et un projet de loi relatif à la sécurisation de la vanille.

Durant l'année 2013, 35 dossiers relatifs aux affaires juridiques ont été traités.

Les dossiers contentieux

Les dossiers contentieux concernent les cas de détournement de deniers publics, l'émission de faux chèques du Trésor et faux CCAL. La plupart de ces dossiers ont déjà été ouverts les précédentes années, mais les procédures contentieuses ont continué durant l'année 2013.

En plus des cas de contentieux divers, les autres dossiers contentieux sont ceux relatifs aux anciennes sociétés d'État.

32 dossiers contentieux ont été suivis en 2013, dont cinq (05) clôturés.

Les dossiers relations internationales

Les dossiers de relations internationales traités durant l'année 2013 concernent des projets d'accord de siège entre Madagascar et des Organisations internationales de développement, ainsi que des projets d'accords de partenariat et de coopération technique, essentiellement avec la Chine.

15 dossiers ont été examinés en 2013.

Les dossiers divers et les projets transversaux

Outre le traitement de dossiers divers tels que la rédaction de synthèse de documents d'analyse divers, appui par voie téléphonique aux postes comptables, la gestion de la liquidation de l'IVAMA, les projets transversaux concernent le dossier « Mise en place de Contrat de Partenariat Public Privé », ainsi que les travaux de la Commission de Réforme du Droit des Affaires (CRDA) auprès de la Primature.

Projet de contrat de partenariat public privé

A titre de rappel, le projet « Contrat de partenariat public privé » a été initié en 2008 par le Gouvernement, avec l'appui technique et financier de la BAD. Il a pour objectif de fournir un outil alternatif à la commande publique traditionnelle et un mécanisme supplémentaire relatif aux instruments de partenariat public privé existants à Madagascar (concession, délégation de service...).

Pour la mise en œuvre du projet, un Comité ad hoc interministériel a été créé dont la Vice-primature chargé de

l'Économie et de l'Industrie est le chef de file. Le Ministère des Finances et du Budget est représenté par une personne issue de la Direction Générale des Impôts et une personne au sein de la Direction Générale du Trésor.

Par suite de la clôture du financement de la BAD en 2012, le Comité ad hoc a continué à se réunir pour élaborer les textes d'application du projet de loi sur le Contrat de partenariat public privé, ainsi que pour rechercher un autre bailleur de fonds pour la continuation du projet. Mais depuis l'année 2013, la Banque Mondiale appuie le Comité ad hoc dans ses travaux en finançant les charges relatifs au secrétariat (par le biais de l'EDBM) et la recherche de partenaire pour le financement de la suite du projet.

Les activités 2013 se sont résumées en des séances de travail périodiques, qui ont été consacrées à l'examen des décrets d'application au projet de loi de Contrat de partenariat.

Travaux de la commission de réforme du droit des affaires (CRDA)

La CRDA examine et valide tous les projets de textes législatifs et réglementaires concernant le droit des affaires à Madagascar. La Commission, dirigée par la Primature, est composée de représentants de plusieurs départements ministériels, des représentants du secteur privé, ainsi que des représentants des bailleurs de fonds. Le Ministère des Finances et du Budget est représenté par une personne au niveau de la Direction Générale des Impôts et une personne au niveau de la Direction Générale du Trésor.

Durant l'année 2013, la CRDA a procédé aux travaux suivants :

- Finalisation du projet de loi sur les baux commerciaux.
- Validation des projets de textes intéressant l'e-commerce tels que le projet de loi sur la protection des données à caractère personnel, le projet de loi sur le commerce électronique, le projet de loi sur la signature électronique, le projet de loi sur la lutte contre la cybercriminalité.

A titre de conclusion, on peut dire que les activités réalisées au titre de l'année 2013 sont conformes aux prévisions effectuées.

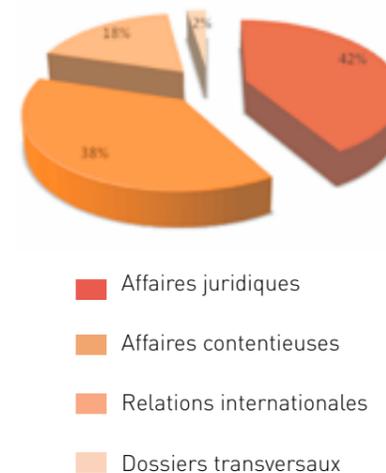
Par rapport aux dossiers 2012, les affaires juridiques n'ont pas vu de nouveau thème soumis pour avis. Les dossiers de relations internationales ont connu une petite augmentation avec l'examen de plusieurs accords internationaux. Toutefois, le niveau avant 2009 n'est pas encore revenu.

Certaines activités telles que des évaluations financières pour des biens appartenant à l'État et qui auraient dû être terminés en 2013, n'ont pas pu être entrepris car dépendant d'autres départements ministériels et de services régionaux.

En ce qui concerne les dossiers contentieux, notamment ceux relatifs au détournement de deniers publics, le niveau d'avancement des dossiers en 2013 s'arrête généralement au niveau du juge d'instruction. La cause en est que le traitement des dossiers de détournement de deniers publics peut être long. Le juge d'instruction, en tant que magistrat de siège, dispose

d'une grande autonomie vis-à-vis du ministère public ainsi que d'une large liberté d'action dans l'exercice de ses fonctions. Une fois saisi, il procède aux actes d'instruction en toute indépendance et ne décide de la clôture de l'instruction que lorsqu'il estime que celle-ci est terminée. De ce qui précède, aucune mesure particulière ne peut être entreprise. Toutefois, un suivi régulier pour s'enquérir de l'avancement de ces dossiers est effectué.

Statistiques relatives aux dossiers traités



Taux de régularisation des situations des terrains du Trésor

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Appui au bon fonctionnement des services du Trésor

Méthode d'évaluation : Rapport entre nombre de terrains régularisés et nombre total des terrains du Trésor

Prévision : 30

Réalisation : 01

Évaluation : Non atteint



La réalisation est faible parce que les dossiers écrits et les actes transmis de propriété font largement défaut et parfois, les livres au niveau du Service des Domaines sont inexploitable. Seule la Perception Principale de Vo-hémar a pu effectuer la régularisation de la situation du terrain (l'obtention d'un titre foncier). On attend le bornage pour les Perceptions Principales de Mitsinjo et de Soalala et les titres fonciers pour les Perceptions Principales de Bekily et de Tsihombe.

Pourcentage des locaux des postes comptables conformes aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Renforcement des stratégies d'acquisition, d'entretien et de recapitalisation du patrimoine immobilier du Trésor Public

Méthode d'évaluation : Rapport entre nombre de locaux sécurisés et nombre total des locaux du Trésor

Prévision : 48,3%

Réalisation : 48,3%

Évaluation : Atteint



Les travaux de construction et de réhabilitation prévus pour l'année 2013 ont été réalisés.

QUELQUES CHIFFRES

Montant relatif à certaines affaires contentieuses traitées durant l'année 2013 :

- **Détournement de denier public :** 1,356 milliards MGA
- **Faux chèques Banque Centrale :** 1,279 milliards MGA
- **Faux chèques Trésor :** 1,223 milliards MGA

D'une part, deux (02) bâtiments, à savoir le local des PP Andapa et PP Andilamena ont été construits. D'autre part, trois (03) Perceptions principales, entre autres, la PP Mananjary, PP Ifanadiana et PP Ambalavao, ont été réhabilitées.

Pourcentage de SOA utilisant les cartes électroniques dans l'approvisionnement en carburants et lubrifiants

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Sécurisation du système de paiement des dépenses en carburants et lubrifiants

Méthode d'évaluation : Tout SOA concernant tout Budget confondu (État et démembrements)

<p>Prévision : 100%</p> <p>Réalisation : 0%</p> <p>Évaluation : Non atteint</p>	
------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Le Marché relatif à la fourniture d'un système de paiement des dépenses en carburant et lubrifiant a été infructueux. Un appel d'offres international sera lancé en 2014.

Nombre de cachets perforateurs acquis

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

Objectif spécifique : Lutte contre les réseaux de faussaires

Méthode d'évaluation : Sept (07) Trésoreries Générales

<p>Prévision : 07</p> <p>Réalisation : 00</p> <p>Évaluation : Non noté</p>	
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

L'acquisition de cachets perforateurs n'a pas pu être réalisée faute de financement.

Taux de couverture des besoins de fonctionnement de la DGT

Objectif Général 5 : Renforcer la sécurité des fonds publics

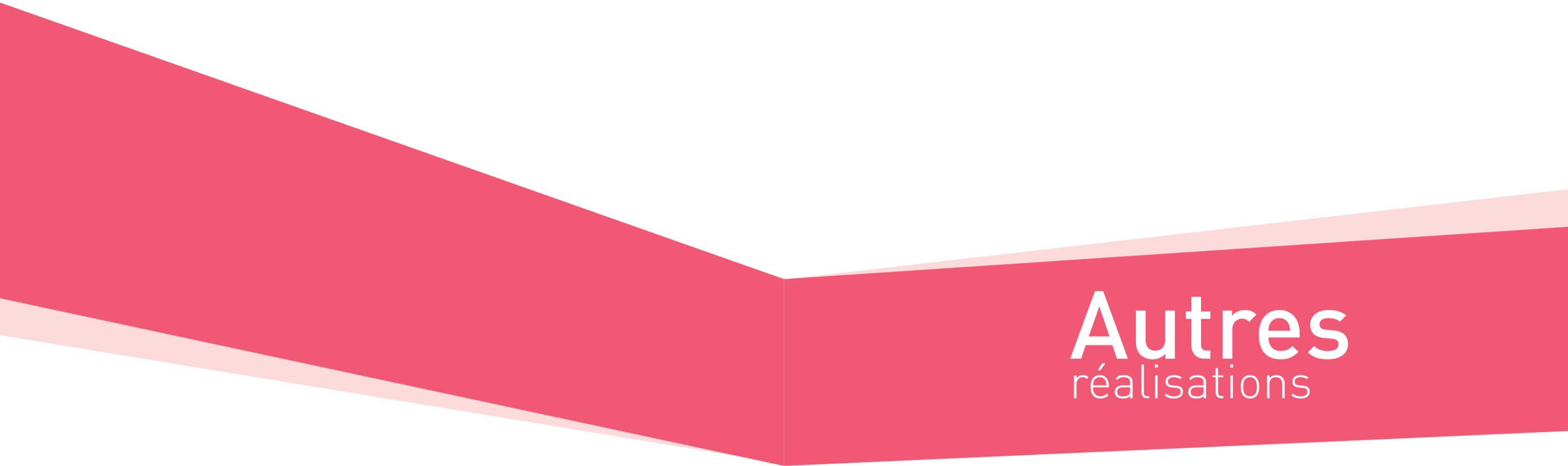
Objectif spécifique : Appui au bon fonctionnement des services du Trésor

Méthode d'évaluation : Rapport entre les dépenses de fonctionnement exécutées et les besoins de l'administration en matière de fonctionnement

<p>Prévision : 100%</p> <p>Réalisation : 100%</p> <p>Évaluation : Atteint</p>	
----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

Les charges courantes de la DGT sont totalement réglées. Par contre, l'entretien des moyens du service n'ont pas pu être réalisés en totalité suite au blocage de crédit au 4^{ème} trimestre ■





Autres
réalisations

Autres réalisations

SPPE

Concernant la gestion des sociétés à participation de l'État en activité, l'année 2013 a accusé principalement les réalisations suivantes :

FANALAMANGA

La situation de conflit de FANALAMANGA a commencé à être résolue suite à la réunion qui s'est tenue entre les parties concernées, c'est-à-dire le Ministère de tutelle technique, le Ministère de tutelle financière et le Trésor Public (représentant de l'État actionnaire). La réunion a permis de fixer le rôle de chacun dans la société FANALAMANGA.

Les résolutions suivantes ont été prises :

- Mise en place d'un conseil d'administration
- Procédure de recrutement d'un DG par appel d'offres
- Levée de l'ATD émis par le Trésor Public à l'encontre de la société
- Présentation d'un plan d'apurement de la dette de la société au Trésor Public

L'ATD a été levé.

Le changement de statuts relatif au changement de mode d'administration de la société n'a été effectif qu'en septembre 2013 et le CA n'a été opérationnel que vers la fin du mois de décembre 2013.

Les deux (02) autres résolutions n'ont pas été mises en œuvres en 2013.

KRAOMITA MALAGASY S.A

La KRAOMA est toujours administrée par un Directeur Général. Le nombre minimum d'administrateurs fixé par les statuts de la KRAOMA SA n'a pas été atteint, la Présidence et la Région Betsiboka n'ayant pas nommé leurs représentants respectifs.

Il a été demandé au DG de se référer au Trésor Public pour toute décision importante, notamment la vente et l'expédition des minerais de chrome, l'aliénation du patrimoine, l'embauchage ou le débauchage du personnel.

Par ailleurs, l'AGO du 19/07/12 a recommandé un audit de gestion pour les exercices 2009 à 2012 (1er semestre).

Après avoir lancé un AO, le Cabinet 3A Madagascar a été choisi comme prestataire pour effectuer ledit audit, lequel s'est tenu en Février et Mars 2013.

L'objet de l'audit consiste à l'évaluation des domaines significatifs de gestion suivants :

- Aspect planification et contrôle de gestion,

- Aspect institutionnel et juridique,
- Aspect système d'information,
- Aspect technique,
- Aspect investissements et achat,
- Aspect commercial,
- Aspect gestion du patrimoine,
- Aspect finance, comptabilité et fiscalité,
- Aspect gestion de ressources humaines.

L'auditeur a soulevé la mauvaise gestion de la société KRAOMA sur tous les aspects.

En outre, l'AGO du 19/07/12 a aussi recommandé la constitution du Conseil d'administration. De plus, les réserves de l'auditeur ont proposé cette nomination des membres du CA. Malgré ces constats, le CA n'est toujours pas constitué.

SIRAMAMY MALAGASY

Le Cabinet MAZARS FIVOARANA a présenté le rapport sur l'état des lieux et des comptes au titre des exercices 2004 à 2012 (arrêté au 30 Avril) de la SIRAMA S.A. Le rapport définitif lui a été demandé, suite aux observations du Conseil d'Administration. En effet, des travaux de recoupement ont été effectués avec la Direction Générale de la SIRAMA S.A.

Pour auditer les comptes de 2003 à 2013 de la société arrêtés au 30 Avril, le CA a décidé de proposer la nomination d'un Commissaire aux comptes en Assemblée Générale.

Par ailleurs, le CA a décidé de proposer à l'Assemblée Générale l'harmonisation des statuts avec les textes en vigueur, afin de se conformer à la réglementation.

ARO IMMOBILIER

Dans le cadre du nouveau business plan de la compagnie d'assurances ARO, la société ARO Immobilier a été créée en novembre 2011, pour un capital 10 000 000 MGA composé de 100 actions d'une valeur nominale de 100 000 MGA.

En 2013, l'État Malagasy a souscrit deux (02) actions à 100 000 MGA chacune, cédées par ARO dans le capital de ARO IMMOBILIER S.A.

La prise de participation a été motivée par le fait que la compagnie d'assurances ARO a mandaté ARO IMMOBILIER pour gérer ses actifs, y compris son portefeuille « titres de participation ». L'État Malagasy estime qu'il a le droit de regard sur la gestion de ARO IMMOBILIER étant donné qu'il est actionnaire majoritaire de ARO à 73,36%.

JIRAMA

Les statuts de la JIRAMA sont révisés sous l'initiative du Ministère de l'Énergie avec la prestation du Cabinet Hector Farina. Ils précisent les points suivants:

- Structure de la JIRAMA,
- Séparation des activités eau et électricité,
- Filialisation des activités « Électricité » : production, transport et distribution,
- Transformation de la JIRAMA en Holding.

L'État Malagasy, actionnaire unique de la JIRAMA n'a ni participé, ni n'a été avisé à l'élaboration de ces statuts. Toutefois, la réforme desdits statuts dépend essentiellement de la volonté politique ferme des autorités concernées.

Par ailleurs, le projet PIC a planifié de rendre autonome la gestion de la branche électricité de la JIRAMA à Nosy-Be. Une étude sur la situation actuelle de la JIRAMA Nosy-Be a été déjà entreprise

La JIRAMA a accepté la proposition PIC qui est prévu pour 2014. Mais, une filiale doit être créée à travers les statuts de la société en vigueur. De plus, le Ministère de l'Énergie doit proposer une nouvelle tarification. Il faut alors budgétiser dans la Loi des Finances la participation de l'État au capital de cette filiale.

INSTITUT MÉDICAL DE MADAGASCAR (IMM)

Le montant des capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social pendant plusieurs exercices, une AGE approuvant la continuation des activités a été déjà tenue en 2007 donc le CA aurait dû produire un plan de redressement

Comme solution, le CA a proposé trois (03) scénarios :

- Augmentation de capital de 100 millions MGA, ou
- RACHAT par les autres actionnaires de la part de l'État, ou
- acquisition de matériel de 1 120 000 USD.

La continuation des activités est votée par l'Assemblée Générale sous réserve que la société produise un plan de redressement dans les meilleurs délais. Par ailleurs, l'État a insisté sur l'audit de gestion.

SIRANALA

La société a entrepris plusieurs activités, notamment :

- la régularisation de la situation juridique du terrain de la SIRANALA S.A : immatriculation du terrain au nom de la SIRANALA S.A et sécurisation du site,
- l'extension des bureaux de la SIRANALA,
- l'élaboration d'un manuel de procédure,

- l'élaboration d'un accord d'établissement,
- le suivi de l'exécution du contrat de location gérance,
- la révision des Statuts de la société.

Il a été décidé de :

1. Faire passer ce dossier et celui de la squatterisation en Conseil du Gouvernement. La VPEI se chargera de leur présentation audit Conseil.

Parallèlement, la société doit procéder :

- A la détention de titre pour pouvoir agir à l'encontre des squatters ;
 - Au reboisement sur les inter-plots car 287 toits occupent actuellement cette partie pour une surface de 1 183ha 90a 01ca.
2. Finaliser le manuel de procédure. La vérification par rapport aux normes et la mise en place de ce manuel seront effectuées par un Consultant externe.
 3. Analyser et évaluer l'incidence budgétaire de l'accord d'établissement qui est à présenter aux actionnaires.
 4. Étant donné que la SIRAMA et la SIRANALA n'ont qu'un seul locataire, qui n'est autre que la SUCOMA, la VPEI envisage de ne mettre en place qu'un seul Comité de Suivi et de contrôle des contrats de location. La VPEI cherche encore un moyen pour financer cette structure.
 5. Le projet de statuts est à soumettre à la lecture et aux observations des actionnaires.

L'acquisition du terrain au nom de la SIRANALA S.A n'a pas été réalisée, suite au prix proposé par la VP chargée de l'Aménagement du Territoire. Une négociation auprès de cette instance a été effectuée pour réviser le prix à la baisse.

La constitution des membres du Comité de Suivi sera à la charge de la VPEI.

NATIONAL TOURISM DEVELOPMENT (NTD)

Suite à l'Assemblée Générale du 09/07/2012, l'État actionnaire a exigé un audit de gestion de la société pour les exercices 2009, 2010 et 2011, ainsi que le recrutement d'un nouveau Directeur Général par voie d'appel d'offres.

Un nouveau DG, a été ainsi recruté. Par ailleurs, étant donné que l'Appel d'Offre concernant les travaux d'audit était infructueux, il a été suggéré de présenter une liste restreinte d'auditeurs qui est à valider par les Autorités Supérieures.

PÊCHERIE DE NOSY-BE (PNB)

La PNB a cédé une partie de ses actifs (navire, matériels industriels et stocks résiduels). La part de la PNB dans la SIN a été également cédée à la société SSD.

Dans le cadre de la privatisation, l'année 2013 a été marquée par les différents problèmes touchant les propriétés foncières des sociétés d'État de natures diverses :

- non régularisation préalable des biens dévolus à la société privatisée,
- litiges entre la société et des occupants illicites ou des locataires,

- existence de charges (hypothèque, voies de servitude, etc.), et
- état de délabrement avancé ou squatterisation des actifs non cédés (la plupart d'entre eux dans des zones enclavées ou inaccessibles) ;

Par ailleurs, la Feuille de route pour la fin de la crise à Madagascar signée par les différents partis et groupements politiques le 16 septembre 2011, dans son paragraphe 8, stipule que : *« Il s'abstiendra de prendre de nouveaux engagements à long-terme, ceux-ci ne relevant que de la compétence du futur Gouvernement à l'issue des élections ».*

Dans le cadre du suivi des opérations de privatisation des sociétés d'État, le SPPE a également continué d'effectuer des descentes en province en 2013.

COROI

Le SPPE a assisté aux différentes audiences opposant 2 sociétés. Cette affaire concerne la demande de prescription acquisitive de la propriété de COROI effectuée par la première société qui a eu gain de cause auprès du Tribunal. Ce qui a conduit la 2ème société à former opposition contre le Jugement en faveur de la 1ère.

Lors de l'audience en date du 01 octobre 2013, la Cour d'Appel de Toamasina a rejeté l'appel interjeté par la 2ème société.

- L'équipe de la DRSFP a fait une descente pour recueillir des renseignements auprès des Services des Domaines et de la Topographique, des ex- personnels de la COROI sur l'acquisition d'un terrain rural par COROI.

- En mars 2013, l'autorisation des Autorités Supérieures a été reçue pour délimiter les terrains devant appartenir à COROI.
- Compte tenu de l'opposition ferme du Fokonolona habitant le lieu où se trouvent ces terrains, les transférer à COROI aux fins de cession était impossible.

Une suggestion a déjà été soumise auprès des Autorités Supérieures.

FAMAMA

Depuis 2013, la protection et la conservation d'une propriété de la FAMAMA sise à Mahajanga au nom de l'État Malagasy sont confiées à une société.

Mais, l'Association résidant dans les bâtiments sis à Tanambao Sotema a adressé une lettre d'opposition au bornage de la partie faisant l'objet d'une délimitation par la société mandataire de l'État.

A cet effet, le SPPE a fait un état des lieux de l'occupation de ladite société et une évaluation des bâtiments de la FAMAMA sis à Tanambao Sotema.

Il a été constaté que ladite propriété est squattée. Le bâtiment y construit est en mauvais états et occupé par diverses entités ou personnes.

Des suggestions ont été déjà données aux Autorités Supérieures.

SOLIMA

- Les différentes audiences relatives à l'annulation de mutation des par-

ties d'une propriété cédée lors de la privatisation de la SOLIMA ont été tenues au Tribunal de Moramanga (du 18/04/13 au 26/09/13) ; parmi lesquelles, six (06) dont la délibération du 26/09/13 ont été assistées par le SPPE et un représentant de la Direction des Études.

La demanderesse est déboutée de sa requête suivant jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Moramanga.

- Une société a fait une saisie-arrêt des comptes de la SOLIMA, suite au non-paiement de ses créances en 2004.

Pour garantir le paiement de sa créance, elle a introduit une requête provisoire sur une propriété de la SOLIMA. Le Tribunal de 1ère instance de Toamasina a autorisé et confirmé l'inscription de ladite hypothèque en 2013, en dépit de l'opposition faite par la SOLIMA.

SINPA

Sur demande du Ministère de la Culture, un constat des lieux de la propriété de la SINPA a été effectué à Toamasina. Il a été découvert que :

- un bâtiment en dur en état d'abandon et en très mauvais état,
- la sécurisation est assurée par un gardien.

La proposition sur le sort de cette propriété a été soumise aux Autorités Supérieures.

ZEREN

L'année 2013 a été marquée par :

- La nomination d'un nouveau liquidateur nommé par la VPEI en 2012, et
- Les ventes irrégulières des propriétés de la ZEREN à Toamasina sans autorisation du MFB.

Par ailleurs, les bâtiments de la ZEREN où ont été stockés les produits chimiques sont tombés en ruine et ces produits chimiques sont éparpillés un peu partout.

Il a été suggéré d'annuler (par voie judiciaire) tous les actes de vente faits au détriment de l'intérêt de l'État.



Autres réalisations

C N M F

MOBILISATION D'UNE SUBVENTION DE L'AFI POUR LE FINANCEMENT DU PROJET PAMO SNFI/ PHASE 1

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI/2013-2017), la Direction Générale du Trésor a obtenu une subvention de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) d'un montant de 205.790 Euro soit environ 650.000.000 MGA pour la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (PAMO SNFI/Phase 1). Ce projet a pour objectif global d'améliorer de manière significative l'accès et l'utilisation des services financiers formels par la population, ainsi que la qualité des services financiers formels disponibles. Le projet s'articule autour de quatre grandes activités :

- Réalisation d'un voyage d'échange au Nigeria dont l'objectif consistait à échanger les expériences de la Central Bank of Nigeria (CBN) en matière de conduite d'une enquête nationale sur l'inclusion financière et de gestion de données sur l'inclusion financière,

- Réalisation d'une enquête nationale sur l'inclusion financière à Madagascar,
- Organisation d'un atelier national de restitution de l'enquête nationale, et
- Amélioration du site web du secteur de la microfinance à Madagascar (vers un site web de l'inclusion financière) suivant les résultats de l'enquête

PARTICIPATION DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA MICROFINANCE AUX DIFFÉRENTS COLLOQUES INTERNATIONAUX

La CNMF en tant que membre de l'AFI a participé aux différentes réunions des groupes de travail et au forum mondial. La CNMF est membre de trois (03) groupes de travail: base de données, inclusion financière et stratégie des PME, et d'une plateforme sur l'initiative africaine de services financiers via téléphonie mobile de l'AFI.

Une délégation malgache composée de la CNMF et de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance a participé au Sommet Mondial du Microcrédit du 09 au 11 Octobre 2013 à Manille Philippines et à la Pre-

mière Semaine Africaine de la Microfinance du 02 au 06 Décembre 2013 à Arusha Tanzanie. Ladite semaine ambitionne de devenir le rendez-vous annuel incontournable des professionnels de la microfinance pour tout le continent africain.

La représentation de la microfinance malgache à ces évènements qui ont réuni beaucoup de praticiens du secteur de la microfinance, a pu permettre davantage d'explorer et d'améliorer les mesures à prendre dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive. En outre, les paradigmes et les impacts de la finance inclusive ont été traités dans le cadre de ces évènements.

PARTICIPATION DE LA CNMF AUX ATELIERS CEDEF

La CNMF a participé aux ateliers relatifs à la rédaction du rapport de la lutte contre la discrimination de la femme et à la rédaction du 6^{ème} et 7^{ème} rapport périodique de Madagascar sur l'appli-

cation de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF). Cela a permis de faire connaître la SNFI et les activités que la CNMF et le secteur de la Microfinance ont et vont mettre en œuvre pour la promotion des activités en faveur des personnes vulnérables notamment les femmes.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'UTILISATEURS DU SITE WEB :

www.madamicrofinance.mg

En 2013, le site web du secteur de la microfinance à Madagascar a enregistré environ 32.500 visiteurs, contre 15.500 visiteurs en 2012, soit 17 000 visiteurs de plus par rapport à l'année précédente. Cette hausse a été due principalement aux facteurs suivants :

- L'intégration effective de la Direction Générale du Trésor au sein du réseau AFI en janvier 2013, et
- La transition de la SNMF 2008-2012 vers la SNFI 2013-2017 ■





Perspectives

à moyen terme

Perspectives

À MOYEN TERME

2014

sera marquée par la poursuite des cinq (05) Objectifs Généraux du programme 117 Trésor. En attendant une éventuelle politique de relance, la programmation des activités 2014 est toujours limitée par la politique d'austérité budgétaire. Quelques prévisions sur les indicateurs de performance ont même été revues à la baisse.

A titre de rappel, ces Objectifs Généraux sont :

- 117.1 - Réaliser les activités de « reporting » périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures
- 117.2 - Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor
- 117.3 - Améliorer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor
- 117.4 - Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions
- 117.5 - Renforcer la sécurité des fonds publics

117.1 - Réaliser les activités de « reporting » périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures

Les efforts reposeront pour la majeure partie sur la maîtrise de la régularité de la production des comptes publics, du tableau de bord mensuel des opérations publiques (OGT), des documents de performance du programme 117 ainsi que de la production du bulletin statistique de la dette.

117.2 - Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor

Dans le souci d'uniformisation des traitements des opérations comptables, la politique de désengorgement de la PGA sera renforcée. Quelques actions nouvelles seront entamées telles que l'intégration des communes rurales dans le circuit du Trésor et l'informatisation des perceptions.

En matière de gestion de la dette publique également, à part le règlement des services de la dette extérieure, le processus de lancement de nouveaux titres se fera à priori par la mise en place d'un cadre juridique y afférent.

L'amélioration de la gestion du portefeuille de l'État se poursuivra de même

que l'amélioration du niveau du rapatriement des devises nées des exportations.

En ce qui concerne le contrôle des compagnies d'assurance, les principales perspectives sont:

- la détection des vides juridiques et la satisfaction des lacunes observées,
- la refonte de la réglementation en vigueur, et
- l'utilisation des instructions pour accélérer l'application et le respect des textes.

Dans le domaine de la microfinance, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive se poursuivra.

117.3 - Améliorer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor

Dans le cadre de l'amélioration du recouvrement des créances non fiscales, l'informatisation et la mise à jour des textes relatifs au recouvrement des créances issues des FCV seront mis en œuvre. Le recouvrement des dividendes ainsi que l'assainissement de la situation des prêts et reprêts concernant les sociétés à participation de l'État se poursuivra.

117.4 - Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions

En vue d'accroître l'effectif des agents ayant les capacités spécifiques répondant aux besoins du Trésor, il est programmé le recrutement et la formation de 40 Contrôleurs du Trésor pour l'année 2014.

A part les quelques formations visant à améliorer les compétences des agents dans la réalisation de leurs missions spécifiques, entres autres en matière de gestion de la dette, la formation en anglais se poursuivra.

117.5 - Renforcer la sécurité des fonds publics

La sécurisation des postes comptables vient en premier lieu à travers la sécurisation des conditions de travail du personnel, des mouvements de fonds et des sites de conservations de fonds, du système informatique existant ainsi que de la dématérialisation du système de paiement carburants-lubrifiants. Par ailleurs, la gestion informatisée des EPN par application WEB, l'informatisation et la mise en connexion des PP seront poursuivies. Des panneaux solaires seront mis en place au sein des Perceptions Principales.

La DGT prévoit de mettre en œuvre la construction de quatre (04) nouveaux bâtiments pour les perceptions principales et la réhabilitation de cinq (05) autres bâtiments, répondant aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics. La régularisation de la situation juridique des terrains du Trésor sera poursuivie à hauteur de 50% de réalisation.

Il y a également la poursuite de la mise à jour de textes sur la mission comptable, le suivi de l'état d'avancement des projets sur financements extérieurs, la poursuite des appuis dans le suivi et la gestion des procédures juridictionnelles et contentieuses concernant le Trésor Public et enfin la régularisation des situations des terrains du Trésor.

Dans le cadre du contrôle et de la vérification des postes comptables, le logiciel d'analyse de données IDEA étant déjà acquis, l'opérationnalisation des techniques d'audit assistées par ordinateur devra suivre son cours.

Par la même occasion, un outil d'extraction automatique des données au niveau des unités comptables à contrôler sera installé, afin de :

- affiner le ciblage des unités à contrôler ;
- réduire la durée des vérifications sur place ;
- augmenter le nombre de contrôles sur place.

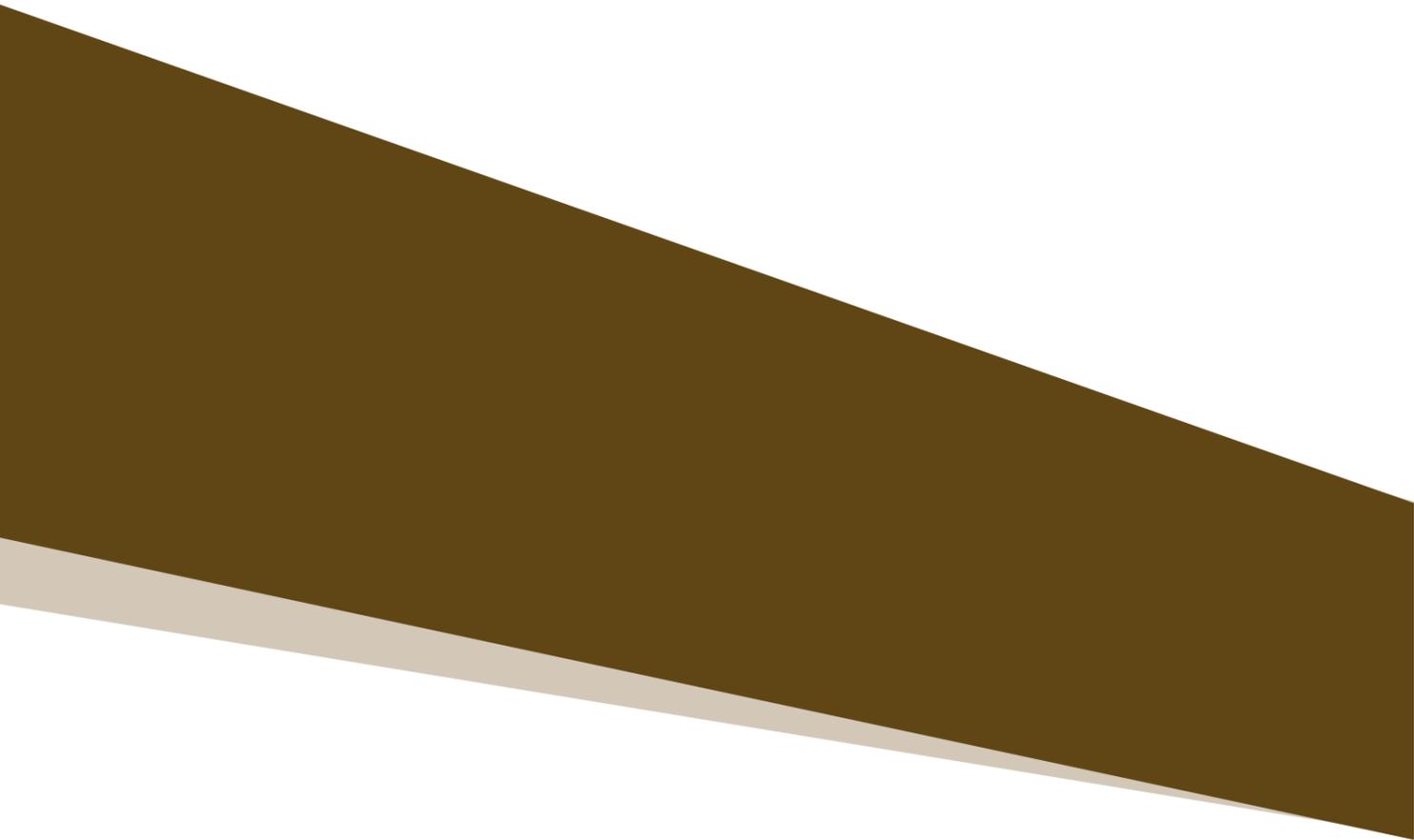
L'automatisation des documents de travail des vérificateurs ainsi que la conception d'un manuel d'audit comptable font encore partie des priorités de la DBIV.

L'évolution de l'environnement informatique dans le traitement des données comptables et financières des organismes publics ainsi que la nécessité d'évaluer les risques liés au système d'information comptable impliquant la connaissance des principaux risques et contrôles induits par les technologies de l'information et de la communication modernes. Afin de

garantir l'objectivité et la qualité des constats et conclusions de l'audit des comptes public, la DBIV se doit d'utiliser un outil informatique indispensable à la réalisation des missions. L'une des stratégies à moyen terme consiste alors à mettre en œuvre les techniques d'audit assistées par ordinateur à travers l'utilisation d'un logiciel d'analyse de données ainsi que l'automatisation des documents de travail des auditeurs. En effet, ces techniques permettront d'accroître la

valeur ajoutée des travaux en ce sens que les analyses et tests portent sur l'exhaustivité des données. Les auditeurs gagnent également en productivité et peuvent étendre le champ de contrôle à d'autres entités comptables. Il est également indéniable que les résultats obtenus à partir d'un tel outil sont probants et opposables avec des constats quantifiés permettant d'étayer objectivement les conclusions d'audit ■





Consommation

de crédit 2013

CONSOMMATION

DE CREDIT 2013 PAR LE TRÉSOR PUBLIC

Cadre	Nature	Crédit initial modifié au 31/12/2013 (en Ar)	Crédit final 2013* (en Ar) (après taux de régulation de 85%)	Réalisation au 31/12/2013 (en Ar)	Taux de réalisation (en %)
Budget Général	Intérêt de la dette	201 816 812 000	—	77 272 596 659	38,29
Budget Général	Biens et services (catégorie 3) [hors 6720]	7 244 570 000	5 536 496 341	5 394 272 743	97,43
Budget Général	6720 - DDP	4 750 000 000	—	2 803 314 089	59,02
Budget Général	Indemnité (catégorie 3)	1 030 906 000	—	1 004 219 203	97,41
Budget Général	Transfert (catégorie 3)	9 565 501 000	9 438 440 762	9 438 440 762	100,00
Budget Général	Transfert (catégorie 4)	2 400 000 000	2 327 008 700	2 327 008 700	100,00
Budget Général	Investissement (RPI + DTI)	1 002 000 000	740 450 761	740 450 761	100,00
Budget Général	Investissement (financement extérieur)	500 000 000	—	0	0,00
Compte particulier du Trésor	Participation (catégorie 3)	153 082 675 000	—	38 035 242 691	24,85
Compte particulier du Trésor	Prêts et reprêts (catégorie 3)	7 876 440 000	—	0	0,00
Compte particulier du Trésor	Compte d'affectation spéciale	5 000 000 000	—	0	0,00
Dettes publiques	Dettes intérieures (Capital)	1 889 227 363 000	—	1 639 919 980 000	86,80
Dettes publiques	Dettes extérieures (Capital)	232 726 041 000	—	65 926 664 974	28,33
TOTAL		2 516 222 308 000	18 042 396 565	1 842 862 190 583	73,30

* Crédit final 2013 : Application du taux de régulation de 85% pour les biens et services (sans le compte 6720 de la DDP), les transferts catégorie 3 et 4 et les investissements RPI. Soit un crédit global final de 18 042 396 565 pour le Trésor (82,78% du crédit initial modifié au 19/09/2013).

Détails des réalisations

DU TRÉSOR PAR RAPPORT À LA LOI DES FINANCES 2013

Dépenses (base engagement) En millions de MGA	Budget Général								Compte particulier			FCV	Dettes publiques	
	Intérêt de la dette		Biens et services	Indemnité	Transfert 3	Transfert 4	Investissement		Participation	Prêts/ Reprêts	Affectation spéciale	Dépenses	Intérieure	Extérieure
Intérieure	Extérieure	Interne					Externe							
Services centraux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SAF	—	—	2 244	949	8 752	—	740	—	—	—	—	—	—	—
CNMF	—	—	63	—	—	227	0	0	—	—	—	—	—	—
SGAB	—	—	69	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DCP	—	—	434	22	530	—	—	—	—	—	—	—	—	—
DDP	45 858	31 415	2 991	—	—	—	—	—	—	—	—	1 639 920	65 927	—
DE	—	—	154	16	106	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SA	—	—	56	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SSOC	—	—	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
SPPE	—	—	104	11	—	2 100	—	—	38 035	0	—	—	—	—
Postes comptables	—	—	2 048	5	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	45 858	31 415	8 198	1 004	9 438	2 327	740	0	38 035	0	0	1 639 920	65 927	—

Consommation

DE CRÉDIT BUDGÉTAIRE PAR LE TRÉSOR PUBLIC

Globalement, les dépenses budgétaires du Trésor Public sont exécutées

avec un taux de 73,30% par rapport au crédit final après application du blocage de crédit de 15%.

Les dépenses en capital de la dette sont les plus exécutées avec un taux de 80,39%, suivis des dépenses du budget général avec un taux de consommation de 43,77%.

Les comptes particuliers du Trésor affichent un taux de réalisation de 22,92%.

DÉPENSES DU BUDGET GÉNÉRAL

Les dépenses du budget général ont enregistré un montant de 98 980 millions MGA contre un crédit mobilisable de 226 140 millions MGA. Cette faible réalisation est liée aux dépenses transversales et non aux dépenses de fonctionnement du Trésor Public.

Les dépenses de transfert affichent un taux de réalisation de 100% par rapport au crédit après application du blocage, et les dépenses de biens et services hors opérations de réactivation du compte d'emprunt FIDA, ont enregistré un taux d'exécution de 97,43% pour un montant de 5 536 millions MGA.

La réactivation du compte d'emprunt a affiché un montant de 2 803 millions MGA contre 4 750 millions MGA de prévision, soit un taux de réalisation de 59,02%. En fait, l'opération est devenue inutile suite au redressement comptable effectué.

Les dépenses d'intérêt de la dette affichent un taux d'exécution de 38,29%. Cette faiblesse de réalisation résulte de :

- la diminution des intérêts des BTA par rapport à l'inscription budgétaire suite à la réduction des soumissions ;

- la baisse du TMP global par rapport à la prévision ;
- le non-paiement des intérêts de la BCM sur les TCN ; et
- le report de paiement des intérêts de la dette envers la Lybie.

de réalisation au cours de l'exercice faute de recettes préalables par lesquelles est subordonnée l'exécution des dépenses.

DÉPENSES EN CAPITAL DE LA DETTE PUBLIQUE

Les réalisations sur la dette intérieure portent sur le remboursement des BTA pour un montant de 1 639 919 millions MGA contre 1 889 227 millions MGA, soit un taux de réalisation de 86,80%.

En ce qui concerne la dette extérieure, on enregistre le remboursement de 65 926 millions MGA contre une prévision de 232 726 millions MGA, soit 28,33% de réalisation. Le paiement de la dette envers la Lybie a été ajourné suite à l'amendement de l'Accord de règlement stipulant la reprise des paiements de dette en 2014 ■

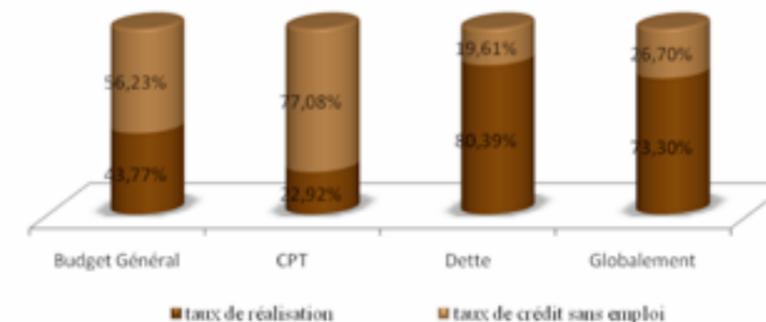
COMPTES PARTICULIERS DU TRÉSOR

L'exécution des participations de l'État a enregistré un taux d'exécution de 24,85% pour un montant de 38 035 millions MGA contre 153 082 millions MGA de prévision. La consolidation des dettes de la JIRAMA s'élevant à 100 000 millions MGA n'a pas pu être réalisée suite au non achèvement des travaux de rapprochement des situations entre la JIRAMA et le Trésor. Par ailleurs, l'augmentation de la participation en capital du SECREN n'a pas été effectuée. En ce qui concerne la contribution aux organismes internationaux, l'ajustement du compte FMI réglé sous forme de bons du Trésor a été de 8 319 millions MGA contre 16 000 millions MGA de prévision.

Le compte de prêts et reprêts n'a pas enregistré de réalisation. L'opération de rétrocession de CECAM n'a pas pu être régularisée étant donné que la gestion du dossier n'a pas été encore déterminée.

Le compte d'affectation spéciale du Trésor n'a pas également enregistré

RÉCAPITULATION DE LA CONSOMMATION BUDGÉTAIRE 2013 DU TRÉSOR PUBLIC





Opérations

Globates du Trésor (OGT)

Opérations Globales du Trésor (OGT)

(en milliards MGA)

	2011	2012	2013	2013
	Réalisation	Réalisation	LF	Réalisation
TOTAL DES RECETTES ET DES DONNS	2 661,00	2 643,40	3 167,09	2 818,13
Recettes totales	2 270,70	2 380,50	2 808,75	2 521,99
Recettes budgétaires	2 270,70	2 380,50	2 808,75	2 521,99
Recettes fiscales	2 234,40	2 263,00	2 721,03	2 451,49
Recettes non fiscales	36,30	117,50	87,72	70,50
Dons	390,30	262,90	358,35	296,14
Courants	17,40	0,60	57,06	0,61
dont aides budgétaires	0,00	0,00	56,70	0,00
dont assistance IPSTE	16,50	0,00	0,00	0,00
En capital	372,90	262,30	301,29	295,54
DEPENSES TOTALES	2 998,70	2 918,00	3 308,22	3 235,57
Dépenses courantes	2 156,90	2 322,80	2 558,50	2 505,16
Dépenses budgétaires	1 827,20	2 013,40	2 373,27	2 326,16
Dépenses de Personnel	1 060,40	1 167,30	1 442,48	1 341,65
Fonctionnement hors intérêts	623,60	702,10	728,97	860,55
Biens et services	214,90	168,90	210,90	150,02
Transferts et subventions	408,60	533,20	518,10	710,53
Intérêts dus sur	143,20	144,00	201,90	123,96
Dettes extérieures	37,30	37,70	55,96	38,66
Dettes intérieures	105,90	106,30	145,86	85,30
Autres opérations nettes du Trésor	329,60	309,40	185,22	179,00
Dépenses de fonctionnement FCV	0,10	0,00	0,00	0,00
Dépenses en capital	841,80	595,20	749,73	730,40
Financement interne	286,50	165,20	223,79	137,75
Financement propre intérieur	286,50	164,80	223,80	137,75
Autres financements intérieurs (FCV)	0,00	0,40	0,00	0,00
Financement externe	555,30	430,00	525,93	592,66
Emprunts extérieurs	182,50	167,70	224,60	297,12
Subventions extérieures	372,90	262,30	301,30	295,54
Solde intérieur	-135,40	-69,70	82,41	-82,26
Déficit base des engagements	-337,70	-274,50	-141,13	-417,43
Déficit base des engagements hors dons	-728,00	-537,40	-499,48	-713,58
Variation des arriérés intérieurs	13,70	-20,00	0,00	-39,69
Retards de paiement (net)	13,70	-20,00	0,00	-39,69
Arriérés (apurement)	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉFICIT GLOBAL BASE CAISSE	-324,00	-294,50	-141,13	-457,12
DÉFICIT GLOBAL BASE CAISSE HORS DONNS	-714,30	-557,40	-499,48	-753,27
FINANCEMENT	324,00	294,50	141,13	457,12
EXTERIEUR NET	95,90	98,50	-8,08	233,75
Tirages (prêts projets)	182,50	167,70	224,65	297,12
Amortissement (-)	-86,60	-69,30	-232,73	-63,37
INTERIEUR NET	327,90	165,50	149,24	491,46
Système bancaire	369,10	266,20	136,20	428,07
Système non bancaire	-41,10	-100,60	13,04	63,39
Effet de la variation de change	8,60	-8,20	0,00	-11,94
Dépôts des correspondants du Trésor	-108,40	38,70	0,00	-268,09
GAP OU ÉCART DE FINANCEMENT	0,00	0,00	-0,03	0,00

Ventilation des recettes budgétaires

	2011	2012	2013	2013
	Réalisation	Réalisation	LF	Réalisation
RECETTES BUDGETAIRES	2 270,70	2 380,50	2 808,75	2 521,99
RECETTES FISCALES	2 234,40	2 263,00	2 721,03	2 451,49
1 - Impôts sur les revenus, bénéfiques et gains	533,70	512,60	567,91	568,28
1-1 Personnes physiques	479,20	461,40	504,94	525,97
IRNS	219,50	230,50	269,57	276,50
IRSA	259,70	230,90	235,37	249,47
1-2 Sociétés	0,00	0,00	0,00	0,00
1-3 Autres Impôts sur revenus	40,60	37,20	46,00	27,47
IRCM	38,90	35,40	44,33	25,72
Impôts s/ plus-values. immob.	1,60	1,80	1,66	1,75
1-4 Impôt synthétique	13,90	14,00	16,98	14,84
2 - Impôts sur la propriété	15,10	13,70	15,06	15,31
2-1 Taxe de publicité foncière				
2-2 Taxe sur véhicules (Vignettes)				
2-3 Droit d'enregistrement	15,10	13,70	15,06	15,31
3 - Impôts sur les biens et services	684,80	685,10	844,57	689,81
3-1 TUT -TST - TVA intérieure	457,40	443,80	499,99	435,00
3-2 Accises	215,90	234,20	337,23	248,11
Droit d'accises	215,90	234,20	337,23	248,11
3-3 Redevances	0,00	0,00	0,00	0,00
3-4 Autres	11,50	7,00	7,35	6,70
Taxe sur assurances	4,80	6,30	6,37	6,39
Divers (1)	6,70	0,70	0,98	0,31
4 - Impôts sur commerce internationale	997,10	1 048,60	1 290,43	1 172,32
4-1 Droits & Taxes sur importation	997,10	1 048,60	1 290,43	1 172,32
Droit de douanes	209,80	227,10	243,39	219,88
TVA import	476,50	522,20	576,88	515,13
Taxe sur produits pétroliers	310,80	299,20	470,13	437,27
Autres	0,00	0,10	0,03	0,03
5 - Autres recettes fiscales	3,70	3,10	3,06	5,77
5-1 Droit de timbres	3,70	3,10	3,06	2,68
5-2 Droits de licence import				
5-3 Autres	0,00	0,00	0,00	3,10
RECETTES NON FISCALES	36,30	117,50	87,72	70,50
Dividendes	22,70	30,20	30,26	40,14
Produit des immobilisations financières	1,00	1,00	1,32	0,76
Redevances de pêche	4,10	8,70	4,00	7,85
Redevances	5,40	8,40	4,00	4,15
Produit des activités et autres	2,00	10,40	10,00	12,14
Autres exceptionnelles	1,20	58,80	38,14	5,47

(1) : Intérêts sur crédits de droits, amendes et confiscations, recettes accessoires

Note sur l'évolution des finances publiques en 2013

ET ANALYSE DES OPÉRATIONS GLOBALES DU TRÉSOR (OGT)

La persistance de la crise sociopolitique que Madagascar a traversée depuis 2009 a eu des effets négatifs sur l'économie du pays. Ainsi, la gestion des finances publiques au cours de l'année 2013 a été caractérisée par une dégradation importante des ressources qui se reflète dans la faiblesse de la performance des recettes fiscales ainsi que dans l'absence des aides budgétaires en provenance des partenaires techniques et financiers extérieurs. Le taux de pression fiscale est passé de 10,4% du PIB en 2012 à 10,5% du PIB en 2013.

Dépenses, la gestion restrictive et l'application des mesures de blocage de crédits ont été adoptées consécutivement à la faible rentrée fiscale, afin de préserver l'équilibre des finances publiques. Toutefois, l'apparition des dépenses imprévues inhérentes à la politique de subvention des prix à la pompe afin de maîtriser une poussée d'inflation sous-jacente, a augmenté les dépenses de l'État.

Les recettes totales et dons se totalisent à 2818,1 milliards MGA contre une prévision de 3167,1 milliards MGA, soit un taux de réalisation de 88,9 %. Par contre, le taux d'exécution des dépenses totales se situe à 97,8%, soit 3235,6 milliards MGA. Il en résulte que le déficit global base caisse s'est creusé relativement à la cible et se situe à 2,0% du PIB contre l'objectif de 0,6%, soit 1,4 point de pourcentage en dessous de la cible à fin 2013.

Le financement du déficit, caractérisé par le recours de l'État aux emprunts publics à travers les BTA s'est avéré difficile. Le marché des BTA est très limité depuis le deuxième trimestre 2013 et les souscriptions n'ont pas atteint le niveau escompté de telle sorte que le Trésor a dû puiser ses avoirs à la BCM. En outre, l'afflux des retraits sur les comptes de dépôts des correspondants du Trésor a pesé fortement sur la trésorerie de l'État. Le niveau

du financement intérieur du déficit a largement dépassé la prévision annuelle.

I. RECETTES

A. Recettes fiscales

Les recettes fiscales en 2013 ont enregistré un accroissement de 8,3% par rapport à celles de 2012. Toutefois, l'objectif pour fin 2013 n'a pas été atteint. Les réalisations s'élèvent à 2451,5 milliards alors que les prévisions ont été fixées à 2721,0 milliards MGA, soit un manque à gagner de 269,5 milliards MGA dont 151,4 milliards au niveau des recettes fiscales intérieures et 118,1 milliards MGA concernant les Douanes.

1 — Recettes d'impôts

En terme nominal, les recettes d'impôts ont progressé de 5,3% par rapport aux réalisations de l'année antérieure. Ainsi, à fin 2013, les recettes fiscales atteignent 1279,2 milliards MGA et montrent un gap de 151,4 milliards MGA comparées aux prévisions. Cette mauvaise performance est notamment expliquée par la faiblesse des impôts sur les biens et services en raison du ralentissement des activités écono-

miques engendré par la crise. Les taxes sur les valeurs ajoutées (TVA) ont accusé un manque à gagner se totalisant à 65,0 milliards MGA à fin 2013, tandis que la révision à la baisse du taux d'imposition réellement appliqué par rapport à celui préalablement prévu lors de l'établissement de la loi de finances, en matière des droits d'accises, a entraîné une réduction des recettes de 89,1 milliards MGA.

Les impôts sur les revenus, bénéfices et gains de la période sous revue sont conformes aux prévisions. Les recouvrements se sont accrus de 10,9% comparés à la réalisation de 2012.

2 — Recettes douanières

Les recettes douanières réalisées en 2013 ont enregistré une hausse de 11,8% comparées à celles perçues en 2012. Cependant, elles se trouvent en deçà des objectifs de 2013 avec une réalisation de 1172,3 milliards MGA contre une prévision de 1290,4 milliards MGA, soit un taux de recouvrement de 90,8%.

Le gap est plus important au niveau des recettes non pétrolières et a atteint 85,3 milliards MGA. La mauvaise performance en la matière résulte, d'une part, de la diminution des importations par rapport

au niveau prévu constatée surtout vers la fin d'année, période de l'élection, et d'autre part, de la forte proportion des produits faiblement taxés dans la structure des importations, entre autres, le riz et les PPN.

Du côté des recettes pétrolières, les réalisations sont inférieures de 32,9 milliards MGA aux prévisions de 470,1 milliards MGA. La contre-performance de ces recettes est attribuable aux subventions accordées par le Gouvernement au secteur pétrolier, par des mesures de suspensions de paiement des droits et taxes relatifs à l'importation des produits pétroliers en vue de maintenir le prix du carburant à la pompe.

C. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont été réalisées à 80,4% de la prévision fixée par la loi de finances, soit 70,5 milliards MGA sur un objectif de 87,7 milliards MGA. L'écart entre la réalisation et la prévision s'explique par la prise en compte dans la programmation 2013 des recettes sur la vente des bois de rose saisis.

Les réalisations, excluant les recettes exceptionnelles, ont dépassé l'objectif annuel de 2013. Une bonne performance a été enregistrée en matière de recouvrement des dividendes des sociétés et des redevances halieutiques qui affichent respectivement des plus-values de 9,9 milliards MGA et de 3,9 milliards MGA par rapport aux prévisions.

D. Dons

En ce qui concerne les dons courants, les aides budgétaires d'un montant

de 56,0 milliards MGA estimées dans l'OGT 2013, destinées au financement des élections n'ont pas été réalisées.

Quant aux dons en capital, les réalisations ont atteint 295,5 milliards MGA si les prévisions ont été de 301,3 milliards MGA. Ces dons ont été principalement destinés pour appuyer les volets santé et éducation. Il est à noter que 45,9% de ces dons ont été octroyés par l'USAID, tandis que l'UNICEF, la Chine et le PAM ont respectivement décaissé les 13,0%, 9,3% et 8,7%.

V. DÉPENSES

A. Dépenses courantes

1 — Dépenses de personnel

En se rapportant à la réalisation de 2012, les dépenses de solde et d'indemnité ont été augmentées de 14,9%.

Pour 2013, les dépenses de personnel n'ont pas pu consommer la totalité des crédits qui leur sont alloués en laissant une marge de 100,8 milliards MGA. Leur exécution se trouve à 93,0% du crédit inscrit dans le budget. Cette situation s'explique par le retard qui est devenu structurel sur le mandatement des cotisations à verser par l'État dans les caisses de retraite et pension CPR/CRCM.

Il est à noter que, face aux revendications incessantes des corps des fonctionnaires, l'enveloppe initiale réservée à la solde du personnel permanent a été renflouée de 67,4 milliards MGA.

2 — Dépenses de fonctionnement

Si l'enveloppe affectée aux dépenses de fonctionnement (biens et services, transferts et subventions) a été fixée à 729,0 milliards MGA, il ressort de l'OGT que les réalisations atteignent 860,5 milliards MGA, soit un surplus de 18,0%. L'explication de ce dérapage se trouve dans l'enregistrement dans ce poste des opérations de régularisation des droits et taxes à l'importation des produits pétroliers suspendus, consécutives aux subventions accordées au secteur pétrolier, d'un montant de 176,0 milliards MGA. Ces opérations représentent 24,1% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de biens et services se totalisent à 150,0 milliards MGA contre une prévision initiale de 210,9 milliards MGA, soit un taux d'exécution de 71,1%. Cette faible réalisation découle de la priorisation des dépenses de transferts et subventions par les ministères, suite au blocage de crédits de 15,0% opéré en fin d'année.

Les dépenses de transfert et subvention, hors régularisation des subventions au secteur pétrolier, se montent à 534,5 milliards MGA contre une prévision de la loi de finances de 518,1 milliards MGA. Ce dépassement de 16,6 milliards MGA résulte des divers aménagements de crédit opérés en cours d'année.

3 — Intérêts de la dette intérieure

Le montant des intérêts de la dette intérieure (85,3 milliards MGA) est beaucoup moindre par rapport à celui prévu dans la loi de finances 2013 (145,9 milliards MGA) à cause notam-

ment de l'ajournement de paiement des intérêts sur les titres de créances négociables vis-à-vis de la BCM. Par ailleurs, la diminution des intérêts précomptés sur les opérations de BTA, du fait de la variation de l'encours de BTA moins importante que prévue, ainsi que le repli des taux d'intérêts par rapport à l'estimation, a diminué les charges sur les intérêts de la dette. Le taux moyen pondéré global a été de 6,41% contre la prévision pour l'année de 7,5%.

4 — Service de la dette extérieure

Durant l'année 2013, le service de la dette réglé se totalise à 102,0 milliards MGA dont 38,7 milliards au titre des intérêts et 63,4 milliards MGA au titre de remboursement en capital. En se référant aux prévisions portées dans le budget 2013, les réalisations font ressortir une différence de 186,7 milliards MGA qui correspond au sur-sis de règlement de la dette envers la Libye dû à l'instabilité politique qui y sévit, ainsi qu'au report de remboursement de dette envers la Russie en attente de signature d'accord. Il est à signaler que, pour la Libye, la reprise du règlement est en cours de négociation à fin 2013.

5 — Autres opérations nettes du Trésor

Le déficit des autres opérations nettes du Trésor (AONT) à fin de période 2013 s'élève à 179,0 milliards MGA. Ce déficit repose sur plusieurs facteurs :

- (i). le déficit de 102,7 milliards MGA sur les comptes de commerce qui résulte du déficit permanent des

caisses de retraite et de pension. Cette situation provient d'une sous-budgétisation des cotisations patronales (part de l'État) à verser dans les caisses de retraite, aggravée par des retards dans le mandatement de ces cotisations ;

- (ii). les remboursements des TVA aux entreprises (42,7 milliards MGA au lieu de 150,0 milliards MGA) ;
- (iii). la prise en compte dans les opérations à classer et à régulariser des traites douanières non échues en 2013.

D. Dépenses en capital

Les dépenses d'investissement de 730,4 milliards MGA n'ont pas atteint le niveau estimé en affichant un écart de 19,3 milliards MGA. Le taux d'investissement public se situe à 3,1% du PIB.

Le taux d'exécution des dépenses en capital sur financement interne ne représente que 61,6% du niveau estimé et fait ressortir des dépenses non engagées de 86,0 milliards MGA. En revanche, les dépenses en capital sur financement externe excèdent de 66,7 milliards MGA les prévisions. Cette accélération des investissements est liée au décaissement plus important que prévu des subventions extérieures et des prêts pour appuyer les secteurs prioritaires (santé, éducation, environnement), les volets sociaux sur la lutte contre la vulnérabilité, ainsi que les infrastructures routières.

V. VARIATION DES ARRIÉRÉS INTÉRIEURS

La variation des arriérés intérieurs de l'État à fin décembre 2013 montre un apurement net de 39,7 milliards MGA. Le règlement des arriérés au titre de 2012 s'élève à 61,3 milliards MGA tandis que le montant des nouvelles accumulations au titre de 2013 se chiffre à 21,6 milliards MGA suite aux efforts effectués par le Trésor pour diminuer les instances de paiement avant la clôture de l'exercice.

VI. SOLDES DE L'OGT

Le solde intérieur s'est détérioré de 164,5 milliards MGA par rapport au niveau estimé pour 2013 en raison de la faiblesse des recettes fiscales, ainsi qu'au dépassement des dépenses de fonctionnement. Parallèlement, le solde global base caisse s'est fortement creusé et ont atteint 457,1 milliards MGA contre l'objectif de la loi de finances de 141,1 milliards.

VII. FINANCEMENT

- Pour la partie externe du financement, on note le tirage sur les emprunts extérieurs net d'amortissement de 233,8 milliards MGA. Elle représente 51,1% du financement total du déficit ;

Le financement interne du solde budgétaire s'est caractérisé par un dérapage plus important de l'endettement vis-à-vis du système bancaire.

Le financement apporté par le secteur bancaire excluant l'effet de la variation de change, s'élève à 428,1 milliards MGA. Celui-ci est principalement composé de :

- le retrait net de 29,4 milliards MGA sur le compte courant du Trésor à la BCM ;
- la mobilisation des dépôts du Trésor à la Banque Centrale : retrait net de 67,0 milliards MGA sur les dépôts en devises et de 106,0 milliards MGA sur les dépôts IADM ;
- le tirage sur les avances statutaires de la BCM de 33,4 milliards MGA ;

- les retraits par les Organismes Publics à Caractère Administratif (OPCA) de 213,8 milliards MGA sur leurs comptes de dépôts logés auprès des banques primaires, dont 105,2 milliards MGA ont été rapatriés au compte unique du Trésor.

Le financement provenant des autres secteurs, sous forme de BTA, se totalise à 64,85 milliards MGA en 2013.

En outre, les dépôts des correspondants du Trésor font apparaître un retrait net de 268,1 milliards MGA dont 54,4 milliards MGA sur les dépôts au Trésor et 213,8 milliards MGA sur les dépôts des OPCA auprès des banques primaires ■



Modification des chiffres inscrits

DANS LES RAPPORTS ANNUELS 2011 ET 2012

STRUCTURE DES TRAITES

La structure des traites inscrites pour l'année 2012 est différente dans les rapports d'activités 2012 et 2013. Cet écart résulte de la méthode de calcul appliquée pour chaque année d'étude dans le rapport 2012. Pour les exercices 2010 et 2011, le pourcentage de la structure des traites est mesuré par rapport aux traites mobilisables, pour l'année 2012, par contre, il est calculé par rapport aux traites reçues. Dans l'actuel rapport, le pourcentage de la structure des traites 2012 a été recalculé en vue d'une étude comparative.

D'après le calcul, le montant des traites reçues 2012 et escomptées en 2013 est de 32 080 millions MGA. Ainsi, le montant des traites 2012 mobilisables durant l'exercice n+1 a été rectifié dans le rapport 2013.

ENCOURS DE LA DETTE EXTÉRIEURE

La valeur de l'encours de la dette extérieure 2012 dans le rapport d'activités de l'année précédente diffère de celle dans ce rapport 2013. Cette modification résulte principalement de la révision du taux de change appliqué.

PAIEMENT DES INTÉRÊTS DE LA DETTE PUBLIQUE ET VENTILATION DES INTÉRÊTS DE LA DETTE INTÉRIEURE

A fin 2011, ci-après les intérêts qui devraient être payés sur les Titres de Créances Négociables (TCN) :

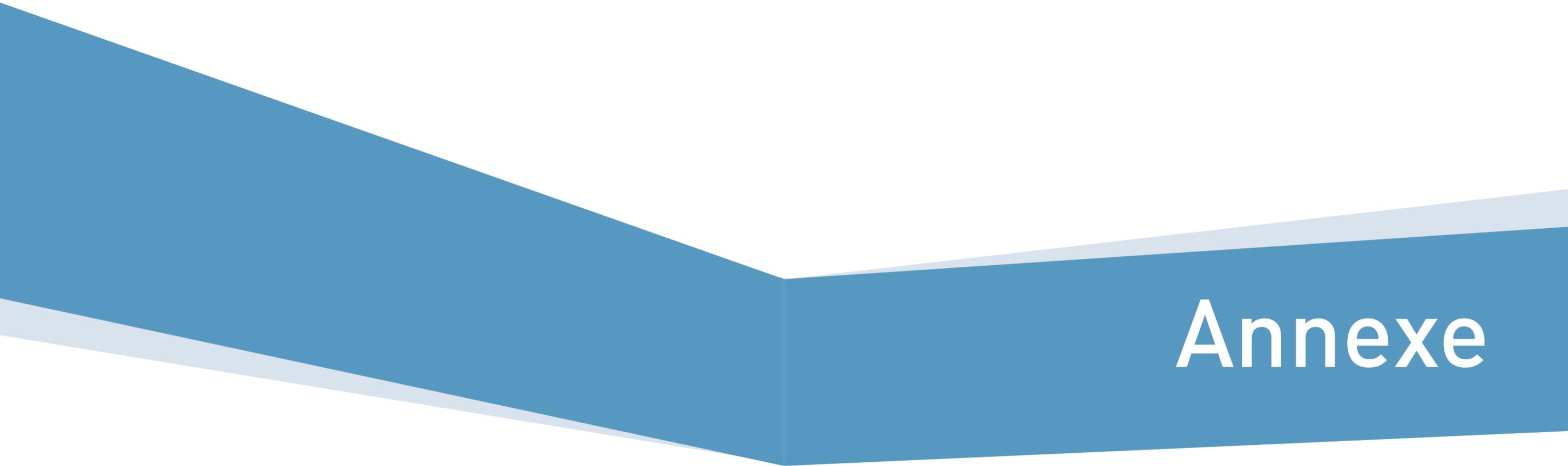
- Intérêts sur les TCN – Dettes consolidées, issues de la convention du 31 mars 2004 : 21 895 Millions MGA ;
- Commissions sur ces TCN durant l'année 2010 : 2 273 Millions MGA ;
- Intérêts sur les TCN – Recapitalisation de la Banque Centrale : 10 526 Millions MGA.

Ainsi, la totalité des intérêts sur les TCN qui devraient être payés à la fin de l'année 2011 est de 34 694 Millions MGA.

Toutefois, la situation de la trésorerie n'a pas permis de réaliser le paiement de ces intérêts. L'État avait payé deux (02) échéances trimestrielles et la commission de l'année 2010 d'un montant total de 13 191 Millions MGA.

Les intérêts payés sur les Bons du Trésor par Adjudication étant égales à 91 681 Millions Ariary et les autres frais de trésorerie s'élevant à 155 Millions MGA. Le montant total des intérêts de la dette intérieure payé en 2011 s'élève ainsi à 105,03 Milliards MGA ■





Annexe

Objectif général 1

RÉALISER LES ACTIVITÉS DE « REPORTING » PÉRIODIQUE DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT, FACILITANT LA PRISE DE DÉCISION DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-1-1	Délai moyen de production du tableau de bord mensuel des opérations publiques (OGT)	60j	62,5j	Retard de transfert des états par les entités concernées	OGT du mois M : Production M+ 60 jours	DE
117-1-2	Nombre de comptes de gestion mis en état d'examen et envoyés à la Cour des comptes	29	27	Le compte de gestion de la PGA est actuellement en phase d'exploitation. Pour l'ACCPDC, le compte n'est pas encore parvenu au Service Central en raison de la non finalisation de la balance.	Compte de gestion du Budget Général au niveau des 29 Comptables principaux	DCP
117-1-3	Nombre de TG envoyant des dossiers électroniques au niveau de la Cour des Comptes	6	0	Projet de texte déjà établi et transmis aux divers départements concernés pour observations Les données sont déjà disponibles au niveau du Service Central. Mais la connexion réseau avec la CC n'est pas encore mise en place.	6TG implantées au niveau des ex-chefs-lieux de province	DCP
117-1-4	Délai de production des comptabilités	15j	20j	Le suivi de la production des comptabilités des postes comptables a été renforcé au dernier trimestre 2013. Au mois de juin 2014, cette situation a beaucoup évolué, 24 /30 ont respecté le délai réglementaire	Balance du mois M : production M+ 15 jours	DCP
117-1-5	Délai moyen de centralisation du document de performance du programme 117	15j	11,5j	—	Document de performance Trim T : T+15j	DE
117-1-6	Nombre de bulletin statistique de la dette diffusé	1	0	Anomalie constatée dans la fonctionnalité de SYGADE, Encore en cours de traitement avec CNUCED	bulletin statistique de la dette au titre de l'année N produit au cours de l'année N+1	DDP

Objectif général 2

ASSURER UN STANDARD DE SERVICE À L'ENDROIT DES USAGERS DU SERVICE PUBLIC RENDU PAR LE TRÉSOR

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-2-1	Taux de règlement des services de la dette extérieure	100%	39,21%	Faible taux de décaissement, paiements suspendus pour cause de négociation (Russie, Libye), différence de change, échéance 01/01/2013 payé en décembre 2012	Inscription en intérêts et en capital de la dette dans la loi de finances annuelle	DDP
117-2-2	Ratio charge financière par rapport au tirage	9,50%	6,41%	Situation de surliquidité jusqu'en avril 2013 mais diminution auprès des banques primaires d'où l'augmentation du TMP pendant le 4 ^{ème} trimestre; mais le TMP global annuel est inférieur à celui prévu par la Loi de finances 2013.	Taux de référence des opérations sur le marché monétaire : taux directeur de la BCM	DDP
117-2-3	Nombre d'Accords de financement ratifiés	8	10	—	Nombre d'Accords de financement ratifiés	DDP
117-2-4	Taux d'amélioration de la gestion du portefeuille de l'État	40%	22,14%	—	Moyenne des cibles des activités pondérées	SPPE
117-2-5	Nombre d'entreprises publiques concernées par le processus de liquidation	38	2	Actions suspendues suivant l'instruction des Autorités Supérieures / Inventaire et réévaluation des actifs de la CIBA autorisés	Nombre de sociétés concernées : 3+2+33	SPPE
117-2-6	Taux de validation des documents budgétaires du PASEF	100%	100%	—	PTA: 33% + Budget: 33% + rapports d'activités: 34%	SPPE

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-2-7	Taux d'amélioration du rapatriement des devises nées des exportations	0,5%	-3,9%	Diminution de 3,9% du taux de rapatriement par rapport à fin décembre 2012 (Fin décembre 2012 : 97,58% - Fin décembre 2013 : 93,68%). L'envoi électronique par les banques primaires des données statistiques relatives aux domiciliations et apurements des opérations d'exportation est actuellement effectif. La situation des dossiers exigibles à partir du mois de mai 2012 a été rajoutée aux statistiques ce qui explique cette variation négative.	Taux de rapatriement année (N-1) + 0,5%	SSOC
117-2-8	Niveau de contrôle des compagnies d'assurances	76%	72,76%	Le Service a effectué deux (02) contrôles sur place des entreprises d'assurance	Moyenne des cibles des activités pondérées	SASS
117-2-9	Nombre de Trésoreries Ministérielles créées	2	1	Arrêté de création de la Trésorerie Ministérielle chargé de l'Agriculture. On a prévu au départ la mise en place de Trésorerie Ministérielle en 2013. Il est à noter que la création des Trésorerie Ministérielle dépend de la capacité d'accueil des Départements Ministériels.	02 Trésoreries Ministérielles opérationnelles (Agriculture - Intérieur)	DCP
117-2-A	Délai de traitement des mandats	5 jours	4 jours	Nombre de dossiers à traiter dans une proportion normale	Date de réception par guichet unique + 5 jours	DCP
117-2-B	Délai de traitement des opérations comptables via la dématérialisation	0 jour	NA	Financement non débloqué	Traitement en temps réel des opérations d'engagement jusqu'au règlement (délais de traitement: 0 jour)	DCP
117-2-C	Un Site informatisé pour la mise à disposition des textes sur la mission comptable	1	0	On a commencé en 2013 la numérisation des référentiels explicatifs (Instructions, Circulaire, Note de Service). Le matériel utilisé (photocopieur multi-fonction) est à usage multiple c'est l'une des raisons du retard de scannisation. Les textes sont encore gérés par access. La bibliothèque numérique est en phase de finalisation au niveau des techniciens.	Site opérationnel	DCP
117-2-D	Taux de mise en œuvre du système d'information et de communication de la finance inclusive	100%	62%	La confection d'outils et supports de communication n'a pas encore été effectuée. En effet, l'étude pour l'élaboration de la stratégie de communication de la SNFI n'a pas pu être réalisée	Taux de réalisation des activités prévues dans le PTA	CNMF

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-2-E	Taux d'opérationnalisation du mécanisme de suivi-évaluation de la finance inclusive	100%	50%	Trois (03) rapports sur le secteur (2010, 2011,2012) ont été confectionnés en 2013. Toutefois, les diagnostics régionaux ne seront lancés qu'en 2014. Le financement pour sa réalisation a cependant déjà été accordé en décembre 2013.	Taux de réalisation des activités prévues dans le PTA	CNMF
117-2-F	Nombre d'études réalisées sur la finance inclusive	1	0	L'évaluation des offres des soumissionnaires pour réaliser l'étude du cadre réglementaire régissant le mobile banking est en cours	Une étude sur le cadre réglementaire réalisée	CNMF
117-2-G	Niveau d'opérationnalité du cadre institutionnel du secteur microfinance	100%	33,33%	La mise en place de ces structures sera réalisée après la validation par le Gouvernement de la SNFI 2013-2017. La budgétisation de la SNFI a été effectuée en octobre 2013	Structures prévues par la SNFI opérationnelles (Conseil National de Concertation, Comité de Pilotage)	CNMF
117-2-H	Taux de règlement des arriérés sur les dépenses à caractère transversal	100%	100%	Au niveau SAF, les arriérés relatifs aux dépenses sur les imprimés administratifs prévus pour 2013 ont été réglés en totalité.	Rapport entre le montant des règlements et le montant des arriérés (par rapport aux inscriptions de la loi de finances)	SAF

Objectif général 3

ASSURER LE RECOUVREMENT DES CRÉANCES ET RESSOURCES NON FISCALES DIVERSES, DONT LA RESPONSABILITÉ INCOMBE AU TRÉSOR

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-3-1	Taux de recouvrement des dividendes sur les participations de l'Etat	100%	132,63%		Recouvrement d'un montant total de 30 263 000 000 Ariary inscrit dans la loi de Finances	SPPE
117-3-2	Taux de recouvrement des créances non fiscales issues des fonds de contrevaletur (FCV)	100%	152,09%		Recouvrement d'un montant total de 398 800 000 Ariary inscrit dans la loi de Finances	SGAB
117-3-3	Taux d'émission des titres de créances sur les prêts et reprêts	100%	41,18%	Les Ordres de Recettes non émis concernent les sociétés demandant des études spécifiques	Titres de créances émises par rapport aux inscriptions de la Loi de Finances	DDP
117-3-4	Taux d'assainissement des opérations de prêts et de reprêts	100%	0	Rapprochement des situations entre JIRAMA et DDP inachevé	Titres de créances émises par rapport aux inscriptions de la Loi de Finances	DDP

Objectif général 4

MAINTENIR LES CAPACITÉS NÉCESSAIRES POUR PERMETTRE AUX DÉPARTEMENTS TECHNIQUES CONCERNÉS DE RÉALISER LEURS MISSIONS

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-4-1	Pourcentage des missions de contrôle conformes aux normes et bonnes pratiques internationales	60%	40%	Financement non débloqué	Revue par un évaluateur (rapport de suivi et évaluation des missions de contrôles)	DBIV
117-4-2	Pourcentage des agents appartenant aux corps spécifiques par rapport à l'effectif total du personnel de la DGT	33,71%	30,58%	L'objectif ne sera atteint qu'après la prise de service effective des agents nouvellement recrutés qui sont actuellement en formation à l'IMaTeP	Rapport entre Nombre agents corps spécifiques et Effectif total Trésor	SAF
117-4-3	Nombre de formation en vue du rattrapage des comptes non produits et du redressement des anomalies	2	0	Formation des Agents Comptables des EPIC excentrés en PCG 2005	1 pour EPN et 1 pour CTD	DCP
117-4-4	Nombre d'observations et d'injonctions de la Cour des Comptes	30	0	En attente du décaissement au niveau PAGI	Pour les 30 postescomptables supérieurs	DCP
117-4-5	Nombre d'agents initiés en analyse de la dette et aux normes internationales de gestion et de suivi de la dette	21	8	Formation reportée en 2014	10 agents initiés en analyse de la dette + 11 agents initiés aux normes internationales de gestion et de suivi de la dette	DDP
117-4-6	Taux d'accès des agents du Trésor à la formation en administration générale	15%	13,92%		Rapport entre Nombre agents ayant effectué au moins une formation en administration générale et Effectif total des agents du Trésor	DE
117-4-7	Niveau d'efficacité du logiciel de traitement des données du personnel	100%	60%	D'autres fonctionnalités ne sont pas encore opérationnelles car leurs conceptions et leurs mises en place demandent davantage de temps.	Rapport entre nombre de fonctionnalités satisfaisantes et le nombre total des fonctionnalités existantes dans le logiciel	SAF

Objectif général 5

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES FONDIS PUBLICS

Code indicateur	Indicateur	Valeur cible prévue	Valeur réalisée	Explications des écarts prévision et réalisation	Méthode d'évaluation	Responsable
117-5-1	Taux de prévalence des détournements de deniers publics maîtrisé à moins de 3%	3%	0%		Nombre de détournements de deniers publics constatés/ nombre de mission effectuées	DBIV
117-5-2	Niveau d'extension des champs d'action aux entités non encore contrôlés (EP et régisseurs)	18%	25,76%	Valeur cible largement atteint	Nombre cumulé d'EP et régisseur contrôlé depuis 2006/ nombre total des EP et régisseur à vérifier (niveau en 2012= 15,91%)	DBIV
117-5-3	Nombre de comptes de TG/TP redressés	30	0	La Prise de texte relatif au redressement de la comptabilité des postes comptables du Trésor a été faite en janvier 2014. Le redressement n'a ainsi pu être commencé qu'à partir de cette date. A la date du 31/08/2014, la situation est la suivante: 6 en cours d'exploitation ; v13 non parvenus à la date du 31/08/2014	30 TG /TP	DCP
117-5-4	Nombre d'EPN enregistrés	70	65	La plus grande partie des données recueillies	Base de données accessibles	DCP



Acronymes

Acronymes

A

AC	Agent Comptable
ACCPDC	Agence Comptable Centrale des Postes Diplomatiques et Consulaires
ACCT	Agence Comptable Centrale du Trésor
ACPDC	Agence Comptable des Postes Diplomatiques et Consulaires
AD2M	Projet d'Appui au Développement du Menabe et du Melaky
ADEMA	Aéroports de Madagascar
AFI	Alliance for Financial Inclusion
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AIR MAD	AIR MADagascar
AONT	Autres Opérations Nettes du Trésor
APIMF	Association Professionnelle des Institutions de Microfinance
APMF	Agence Portuaire Maritime et Fluviale
AROPA	Projet Appui au Renforcement des Organisations Professionnelles et aux Services Agricoles
ATD	Avis à Tiers Détenteurs

B

BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCM	Banque Centrale de Madagascar
BCSE	Bordereau des Crédits Sans Emplois
BFV/SG	Banky Fampandrosoana ny Varotra/Société Générale
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption
BM	Banque Mondiale
BNI	Banky Nasionalin'ny Indostria

BOA	Bank Of Africa
BTA	Bons du Trésor par Adjudication
BTC	Bons du Trésor Classiques

C

CAE	Crédit Avec Éducation
CBN	Central Bank of Nigeria
CCAL	Chèque Carburant et Lubrifiant
CECAM	Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuels
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CNMF	Service de la Coordination Nationale de la MicroFinance
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COROI	COmptoir de Représentation pour l'Océan Indien
CPR	Caisse de Prévoyance et de Retraite
CPT	Compte Particulier du Trésor
CRCM	Caisse de Retraite Civile et Militaire
CRDA	Commission de Réforme du Droit des Affaires
CREDOC	CREdit DOcumentaire
CSBF	Commission de Supervision Bancaire et Financière
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
CU	Commune Urbaine

D

DBIV	Direction de la Brigade d'Inspection et de Vérification
DCP	Direction de la Comptabilité Publique
DDP	Direction de la Dette Publique
DE	Direction des Études

DG	Directeur Général
DRSFP	Direction de la Régulation du Secteur Financier et du Portefeuille
DTI	Droits et Taxes à l'Importation
DTS	Droits de Tirages Spéciaux

E

EDBM	Economic Development Board of Madagascar
EP	Établissement Public
EPA	Établissement Public à caractère Administratif
EPN	Établissement Public National
ETP	English Teaching Program

F

FAD	Fond Africain de Développement
FAMAMA	FAmokarana MAhabibo MAlagasy
FCM	Fonds de Cautionnement Mutuel
FCV	Fonds des ContreValeur
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FIR	Fonds de Refinancement Institutionnel
FMI	Fonds Monétaire Internationale
FORMAPROD	Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole

G

GEM	Groupement des Entreprises de Madagascar
GPP	Garantie Partielle de Portefeuille
GVEC	Groupements Villageois d'Entraide Communautaire

I

IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IDA	International Development Association
IMaTeP	Institut Malgache des Techniques de Planification
IMF	Institutions de Microfinance
INSCAE	Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprise
IPPTE	Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
IRCM	Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers
IRNS	Impôt sur les Revenus Non Salariaux
IRSA	Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés
IT	Inspecteur du Trésor
IVAMA	IVotoerana ho an'ny VAnilina MAlagasy

J

JIRAMA	Jlro sy RAno MAlagasy
---------------	-----------------------

K

KRAOMA	Kraomita Malagasy
---------------	-------------------

L

LF	Loi de Finances
LGT	Logiciel de Gestion des Titres
LOLF	Loi Organique sur les Lois de Finances

M

MAMA	Mutuelle d'Assurance MAlagasy
MFB	Ministère des Finances et du Budget
MGA	Malagasy Ariary

N

NTD National Tourism Development

O

OFID OPEC Fund for International Development

OGT Opérations Globales du Trésor

OPCA Organisme Public à Caractère Administratif

ORDSEC Ordonnateur Secondaire

OTIV Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola

P

PACP Projet d'Appui aux Communautés des Pêcheurs

PAEAR Programme d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en milieu Rural

PAFIM Programme d'Appui à la Finance Inclusive de Madagascar

PAGI Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle

PAIR Projet d'Aménagement d'Infrastructures Routières

PAM Programme Alimentaire Mondial

PAMF Première Agence de Microfinance

PAMO SNFI/ Phase 1 Projet d'Appui à la Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de la Finance Inclusive

PASEF Projet d'Appui aux Services Financiers

PAUSENS Programme d'Appui aux Services Essentiels de la Santé, de l'Éducation et de Nutrition

PCA Président du Conseil d'Administration

PCG Plan Comptable Général

PDSP II Deuxième Projet de Développement du Secteur Privé

PE Programme Environnemental

PGA Paierie Générale d'Antananarivo

PGDI Projet de Gouvernance et de Développement Institutionnel

PIB Produit Intérieur Brut

PIC Pôle Intégré de Croissance

PMPS Projet Multisectoriel pour la Prévention du VIH SIDA/IST

PNB Pêcherie de Nosy Be

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PP Perception Principale

PPF Percepteur Principal des Finances

PRBM Projet de Réhabilitation du Périmètre Bas Mangoky

PROJERMO Projet des Jeunes Entreprises Rurales dans le Moyen Ouest

PROSPERER Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales

PRPIM Projet de Réhabilitation du Périmètre Irrigué de Manombo

PTA Plan de Travail Annuel

PTF Partenaires Techniques et Financiers

PUPIRV Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures Vitales et la Réduction de la Vulnérabilité

R

RAF Régie des Administrations Financières

REMDOC REMise DOCumentaire

RGA Recette Générale d'Antananarivo

RPI Ressource Propre Interne

S

SA Service des Assurances

SAJC Service des Affaires Juridiques et Contentieuses

SECRETEN Société d'Études de Construction et de Réparation Navales

SG CSBF Secrétariat Général de la Commission de Supervision Bancaire et Financière

SGAB Service de la Gestion des Aides Bilatérales

SGDE Service de la Gestion de la Dette Extérieure

SGDI Service de la Gestion de la Dette Intérieure

SGR Service de la Gestion des Ressources

SIG Système d'Information et de Gestion

SIGBD	Service de l'Informatique et de la Gestion de la Base de Données
SIGFP	Système Informatique de Gestion des Finances Publiques
SIIGFP	Système Informatique Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIM	Syndicat des Industries de Madagascar
SINPA	Société d'Intérêt National des Produits Agricoles
SIRAMA	Société Siramamy Malagasy
SIRANALA	SIRamamin'ANALAIva
SNFI	Stratégie Nationale de la Finance Inclusive
SNFI 2013-2017	Stratégie Nationale de la Finance Inclusive de Madagascar couvrant la période 2013 à 2017
SNFR	Stratégie Nationale de la Finance Rurale
SNMF 2008-2012	Stratégie Nationale de la Microfinance couvrant la période 2008 à 2012
SOA	Service Opérationnel d'Activités
SOLIMA	SOLLtany MALagasy
SOMACODIS	SOciété MALgache de COmmerce et de DIStribution
SONAPAR	Société Nationale de Participations
SPPE	Service du Portefeuille et Participations de l'État
SPSE	Service de la Programmation et du Suivi Évaluation
SRR	Service de la Réglementation et des Réformes
SSAE	Service des Statistiques et des Analyses Economiques
SSEPC	Service du Suivi et d'Encadrement des Postes Comptables

Table

DES MATIÈRES

■	Sommaire	2
■	Mot du Directeur Général du Trésor	5
■	Profil du Trésor Public	7
	Ses Missions globales	8
	Ses engagements	14
■	Chiffres clés	17
	Recouvrement des recettes non fiscales dont la responsabilité incombe au Trésor	18
	Prise de participation de l'État	18
	Situation des engagements sur les encours de créances FCV	19
	Encours de la dette publique	19
	Encours de la dette intérieure	19
	Paiement des intérêts de la dette publique	20
	Ventilation des intérêts de la dette intérieure	20
	Taux Moyens pondérés du marché des BTA	20
	Gestion des traites résultant des produits pétroliers (TPP, TVAPP)	21
	Statistiques consolidées des activités de la Microfinance	22
	Contrôle et Vérification	24
	Le personnel du Trésor Public	25
	Commentaires des chiffres clés	27

■ Performance du Trésor Public	33		
Les Objectifs du trésor	35		
Performance globale	36		
Performance par mission	39		
■ Autres réalisations	73		
Autres réalisations SPPE	74		
Autres réalisations CNMF	81		
■ Perspectives à moyen terme	85		
■ Consommation de crédit 2013	91		
Consommation de crédit 2013 par le Trésor	92		
Détails des réalisations du Trésor par rapport à la Loi des Finances 2013	94		
Consommation de crédit budgétaire par le Trésor Public	96		
■ Opérations Globales du Trésor (OGT)	99		
Opérations Globales du Trésor (OGT)	100		
Ventilation des recettes budgétaires	101		
Note sur l'évolution des finances publiques en 2013 et analyse des Opérations Globales du Trésor (OGT)	103		
Modification des chiffres inscrits dans les rapports annuels 2011 et 2012	108		
■ Annexe	111		
Objectif général 1 Réaliser les activités de « reporting » périodique des opérations de l'État, facilitant la prise de décision des autorités supérieures	113		
		Objectif général 2 Assurer un standard de service à l'endroit des usagers du service public rendu par le Trésor	115
		Objectif général 3 Assurer le recouvrement des créances et ressources non fiscales diverses, dont la responsabilité incombe au Trésor	121
		Objectif général 4 Maintenir les capacités nécessaires pour permettre aux départements techniques concernés de réaliser leurs missions	123
		Objectif général 5 Renforcer la sécurité des fonds publics	125
		■ Acronymes	127
		■ Table des matières	136

Réalisation
Mise en page PAO et Infographie



Contact : 033 11 771 16
E-mail : haydesign.mg@gmail.com
© Octobre 2014